

## Les infirmières disent non à Québec

### Un vaste mouvement de rejet des offres s'amorce dans les hôpitaux

Renée Rowan

LE MOUVEMENT de rejet de l'entente de principe intervenue la semaine dernière entre le gouvernement et la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ) s'amplifie d'heure en heure. Selon un relevé rendu public par la Fédération, hier soir, 31 des 46 syndicats locaux (sur 425) qui se sont

déjà prononcés ont rejeté l'accord, dont certains à la quasi-unanimité, alors que 15 se sont prononcés en sa faveur. On retrouve au nombre des syndicats qui résistent ceux de gros hôpitaux comme la Cité de la Santé, de Laval, où infirmières et infirmiers ont rejeté l'entente avec une majorité écrasante de 95,4 %; l'Institut de cardiologie, avec une majorité de 79 %.

Il y a également les centres hospitaliers Pierre-Boucher et Verdun, l'Hôtel-Dieu de Montréal et l'Hôtel-Dieu de Québec, le Royal Victoria, les centres hospitaliers Côte-des-Neiges, Jonquière, Val d'Or, Lakeshore, LaSalle, Bellechasse, Fleury ainsi que les syndicats de nombreux CLSC. Les délégués du conseil fédéral de la FIQ réunis à Montréal la semaine dernière avaient appuyé dans une proportion de 64 % l'entente intervenue la veille, ce qui était loin de

rallier tout le monde. Dès ce moment, on avait senti dans la salle un mouvement de résistance et de grogne, mouvement que le vote pris dans chaque unité syndicale locale semble confirmer jusqu'à maintenant. Les syndicats locaux ayant jusqu'au 7 juillet pour se prononcer sur l'entente, les résultats demeurent donc encore très partiels. La présidente de la FIQ, Mme Diane Lavallée, n'était pas disponible pour commentaires hier. La

Fédération s'est contentée d'émettre un communiqué précisant que « lorsque les résultats finaux seront connus au cours de la semaine prochaine, l'exécutif et le comité de négociation évalueront les suites à donner aux décisions prises démocratiquement par les 40.000 membres ». Quant au président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson, il n'a pas perdu confiance et espère toujours voir l'entente ratifiée.

« Je suis certain qu'à l'étude, les infirmières réaliseront que leurs demandes les plus importantes font partie de l'entente », a-t-il déclaré hier matin à son entrée au conseil des ministres. De nombreuses infirmières ne partagent pas cet avis. Elles sont notamment très insatisfaites du maigre 4 % d'augmentation pour 1989 obtenu par leur comité de négociation, qualifiant cette hausse de nettement insuffisante.

Voir page 10: Les infirmières

## Johnson demande aux enseignants d'être plus sérieux

Bernard Descôteaux  
de notre bureau de Québec

LE GOUVERNEMENT Bourassa est disposé à s'engager dans une négociation intensive avec les syndicats du secteur public à la condition toutefois que les enseignants de la CEQ en particulier acceptent de larguer du lest et en viennent à des demandes raisonnables. Les syndicats de la CSN font également partie de ceux à qui le président du Conseil du Trésor, Daniel Johnson, demande d'être plus sérieux. C'est ce qu'a indiqué hier ce dernier dans une entrevue au DEVOIR, au moment même où par ailleurs du côté syndical se manifestaient des signes d'impac-

tience. Tout le monde parle d'un règlement rapide, a dit le ministre en notant qu'on ne savait plus qui fait écho à qui. Le gouvernement a fait une proposition de négociation intensive et « on verra la volonté de régler rapidement », a-t-il précisé. Pour le ministre, les préliminaires à cette négociation ont assez duré. Il faut arriver au cœur de la négociation, à ce qui peut faire l'objet d'un règlement, à ce qu'il appelle « la viande ». On en est encore « à gauler les demandes syndicales », observe M. Johnson qui trouve que passer trois mois à écouter la présentation de la demande de la CSN au chapitre de l'équité salariale est un très long préalable. Engagées il y a déjà six mois, Voir page 10: Johnson

## La passionaria chinoise échappe au châtement en gagnant l'Australie

d'après AFP et AP PÉKIN — Pendant que Chai Ling, la dirigeante étudiante du Printemps de Pékin, surnommée la passionaria chinoise et recherchée par toutes les polices de Chine réussissait à se réfugier en Australie, le nouveau secrétaire général du Parti communiste chinois, M. Jiang Zemin, faisait sa première déclaration publique hier, quatre jours après sa nomination, pour promettre un châtement sévère aux responsables de la récente « rébellion contre-révolutionnaire » en Chine. Par ailleurs, les ambassades chinoises de plus de 20 pays ont déclaré que leurs ambassadeurs étaient rappelés de Pékin et qu'elles se réuniraient pour adopter une attitude commune, si possible. Certaines devront discuter de leur attitude vis-à-vis des étudiants recherchés, qui cherchent refuge dans un autre pays. Quelques-uns semblent avoir réussi à échapper aux autorités, notamment le leader étudiant Wu'er Kaixi, dont le visage a été projeté hier sur un

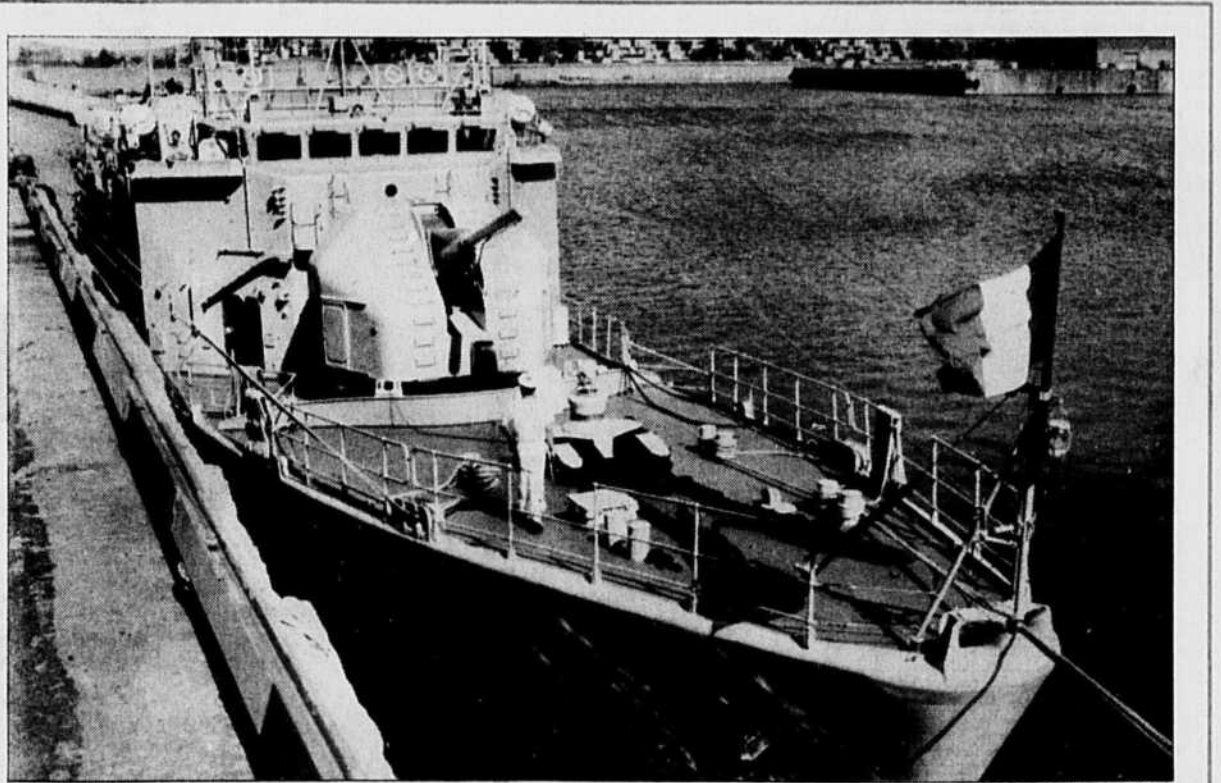


Le leader étudiant chinois Wu'er Kaixi aurait aussi réussi, via Hong Kong, à s'enfuir de Chine.

écran vidéo à Hong-Kong. Quant au successeur de M. Zhao Ziyang — limogé samedi pour cause de laxisme face au mouvement du Printemps 89 à Pékin — ses propos, Voir page 10: La passionaria



Nouveau sommet pour Montréal. Voici la maquette de ce qui sera en 1991 le nouveau sommet de Montréal, l'édifice du 1000 rue de la Gauchetière, qui s'éleva à 205 mètres entre la Place Bonaventure et le Château Champlain. Les 42 étages, érigés au coût de \$ 250 millions, abriteront entre autres une patinoire intérieure, des jardins d'hiver et un basilaire. Les travaux ont été inaugurés hier.



Montréal accueille le Commandant Bouan. La frégate française Commandant Bouan mouille dans le Vieux-Port de Montréal jusqu'au 2 juillet pour commémorer le bicentenaire de la Révolution. Il est ouvert aux visiteurs entre 14 h et 17 h.

## Noranda achète Normick Perron

Jean Chartier

LES INDUSTRIES James MacLaren, filiale à part entière de Forresterie Noranda, ont fait l'acquisition des actions des frères Perron, hier, dans la compagnie Normick Perron dont elles prennent le contrôle. C'est en exerçant leur droit de premier refus que les nouveaux acheteurs ont transigé l'entente à \$ 7,62 l'action pour un totale de \$ 118 millions. Elle a été signée mardi à Montréal entre les frères Perron et les avocats de la compagnie James MacLaren pour l'acquisition du bloc de 56 % des actions votantes des frères Michel et Jean Perron. La compagnie a aussi annoncé hier qu'une circulaire sera émise d'ici 15 jours et envoyée à tous les actionnaires minoritaires pour leurs actions. Avec la signature des frères Perron, Forresterie Noranda porte déjà sa participation à 80 % des actions votantes. Le montant total susceptible d'être déboursé par Noranda est de l'ordre de \$ 118 millions, dont \$ 64 millions aux deux frères. L'offre de Tembec devient de ce fait caduque

et le président de la compagnie, M. Frank Dottori, s'est dit extrêmement déçu de cette décision. Son offre était de \$ 5 comptant et un quart d'action de Tembec pour chaque action de Normick, ce qui équivalait à \$ 7,62. Les frères Perron détiennent 41 % de tout le capital-actions de la compagnie et MacLaren avait déjà en main 23 % des actions, ce qui explique la présence de ses représentants au conseil d'administration de Normick. Le vice-président de Noranda Inc. pour le Québec, M. André Fortier, a déclaré que les fonds seront versés aux actionnaires de Normick Perron à même les réserves propres de la compagnie James MacLaren. Les résultats annuels de celle-ci ne sont pas publiés, mais cette compagnie est plus grosse que Normick Perron en raison de la modernisation de ses deux usines de papier au coût de \$ 400 millions, à Thurso et à Masson, ces dernières années. MacLaren détient aussi des installations hydro-électriques. La production de papier journal de MacLaren passera de 210,000 à 385,000 tonnes immédiatement, puis à 588,000 tonnes en 1991 après la fin de

la modernisation de sa deuxième usine; la production de bois d'oeuvre sera haussée de 331,000 à 568,000 pmp (pieds mesure de planche); et celle des copeaux augmentera de 32,000 à 632,000 tonnes de copeaux annuellement. L'approvisionnement de l'usine MacLaren en copeaux était assuré depuis 14 ans par Normick. C'est ce qui expliquait le droit de premier refus obtenu de l'acheteur. Chacune des deux compagnies compte 1,800 employés. Le siège social de Lasarre sera maintenu et il n'y aura aucune mise à pied, mais Normick deviendra en fait une division de MacLaren, a fait savoir le vice-président de Noranda. L'intention de Noranda est clairement de faire prospérer la nouvelle compagnie, ajoute-t-il. Noranda devient du fait de cette acquisition l'un des plus importants manufacturiers de bois de sciage dans l'Est du Canada et elle ajoute une quatrième compagnie de papier à ses points d'appui. La participation de 42 % dans Donohue-Normick à Amos s'ajoute à un chiffre d'affaires de Forresterie Noranda de \$ 2,5 milliards. Ceci est nettement supérieur au chiffre de \$ 1,5 milliard attribua-

Voir page 10: Noranda

## Pendant que Varsovie et Budapest bougent dans le sillage de la perestroïka Prague vit dans l'espoir caché d'un second printemps

François Brousseau  
collaboration spéciale

PRAGUE, un vendredi soir. La vieille ville, extraordinaire monument baroque intégralement préservé. Discussion dans un café avec un journaliste étranger en poste depuis plusieurs années dans la capitale tchécoslovaque. Sujet: la politique. Les manifestations qui reprennent timidement, les dissidents, la crispation des autorités, les autres

pays de l'Est, etc. Au bout de quelques minutes, un quidam mal vêtu s'installe sur le banc d'à côté, commande quelque chose, nous jette un coup d'oeil furtif. Question au journaliste, un vieil habitué de la place: Sommes-nous écoutés? Réponse: Oui, c'est possible. L'anecdote date de quelques mois, mais, dans le contexte tchécoslovaque, garde son actualité: Big Brother vous écoute, tout en se donnant l'air de faire autre chose...

A Varsovie ou à Budapest, une telle scène semblerait tirée d'un passé révolu: dans ces deux capitales en effet, si l'on ne fait pas encore tout ce qu'on voudrait, la parole, elle, est bien libérée. Et — cela est particulièrement vrai en Pologne — on se fiche royalement de ce que la police vous écoute ou pas. À l'inverse, à Bucarest, capitale de la pauvre Roumanie qui approche de son quart de siècle sous le président Ceausescu, le policier en civil ne se serait pas contenté de vous espion-

ner de l'oreille gauche tout en sirotant sa bière. Un commando-éclair aurait certainement fait irruption dans la place et vite mis fin à la conversation. Le « camp soviétique » bouge, mais à des vitesses très variables. Deux pays mènent le bal, comme ils l'ont fait par le passé: la Pologne et la Hongrie. Le reste du bloc regarde, se crispe, attend, tente même parfois un geste. Selon le point de vue d'où l'on se place, on espère ou on a peur. « En ce moment, les autorités ont

peur. Et nous, on espère », dit P., jeune étudiant rencontré place Venecias à Prague. Le dégel à Budapest et à Varsovie a été souligné, pendant ce mois de juin, par deux événements capitaux à marquer d'une pierre blanche: les premières élections semi-libres depuis la guerre dans tout le bloc et la flamboyante réhabilitation d'Imre Nagy, un leader qui avait, il y a 33 ans, pris le parti du peuple contre le régime à l'occasion d'une insurrec-

Voir page 10: Prague

### AUJOURD'HUI

- Le Fonds de la FTQ investit**  
Le Fonds de solidarité veut porter à 19 % sa participation dans la Financière Entraide-Coopérants. **Page 15**
- Lendl aisément**  
Ivan Lendl l'emporte en 4 sets à Wimbledon. **Page 20**
- Un Québécois avec les Expos**  
Tony Marabella se joint aux Expos. **Page 20**

UN ROMAN POUR L'ÉTÉ

# LES TALONS CUBAINS

de Lise Daoust

L'histoire tendre et attachante d'une secrétaire, au début des années soixante, à Montréal.

LES TALONS CUBAINS nous fait revivre toute une époque, celle du début de la Révolution tranquille, avec l'avènement du féminisme et des premiers mouvements de contestation, Un grand roman d'apprentissage.

vlb éditeur LA PETITE MAISON DE LA GRANDE LITTÉRATURE

360 pages - 16,95\$

L'opposition dresse un bilan noir de la session qui s'achève

# Mulroney s'explique mal la désaffection de la population envers son gouvernement

**Pierre April**  
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Au lendemain de l'ajournement estival de la Chambre des communes, le premier ministre Brian Mulroney a affirmé hier à la presse qu'il comprenait très bien la désaffection des Canadiens à l'endroit de son gouvernement depuis l'élection de novembre dernier.

Alors que les récents sondages démontrent qu'un Canadien sur deux considère que le gouvernement conservateur a déçu, M. Mulroney explique qu'il faut comprendre que le dernier budget fédéral n'a rien de bien attrayant, mais qu'il était tout à fait indispensable.

Du côté de l'opposition, on a par ailleurs à l'unisson brossé un sombre bilan de session.

« C'est la plus faible performance de la part d'un gouvernement aussi longtemps que je puisse me souvenir », a lancé le chef du Parti libéral, John Turner.

« C'est un gouvernement qui a menti pour se faire réélire », a-t-il ajouté, affirmant que les promesses électorales touchant notamment Via Rail, les pensions de vieillesse et la taxe nationale de vente n'avaient pas été tenues.

De son côté, le leader du Nouveau Parti démocratique, Ed Broadbent, a dit croire que si les conservateurs ont perdu la faveur populaire c'est en raison notamment de leur laxisme au point de vue de l'éthique.

« C'est ce qui leur a valu de descendre si bas dans l'opinion publique avant la dernière élection et c'est ce

qui les mène dans la même direction maintenant », a dit M. Broadbent.

Par ailleurs, l'exécutif du caucus conservateur québécois, présidé par le député de Chicoutimi, André Harvey, recevait quelques journalistes pour discuter des grands enjeux politiques au Québec, tracer un bilan des derniers mois et parler des projets pour la rentrée prévue pour le 25 septembre prochain.

Là aussi, régnait un certain malaise. Ces mêmes députés qui avaient, avant l'élection de novembre dernier, lors d'une réunion à Saint-Hyacinthe, expulsé de leur caucus le député de Rosemont, Suzanne Blais-Grenier, parce qu'elle avait dit soupçonner certains d'entre eux de se servir de leur poste pour faire du patronage et arrondir leurs fins de mois de façon plus ou moins recommandable, devaient répondre aux questions concernant la récente conduite de quelques-uns de leurs collègues et les mesures qu'ils entendaient prendre pour éviter les événements des derniers mois et jours.

Ces députés ministériels québécois ont tous vu les accusations de fraude et d'abus de pouvoir tomber sur les Michel Gravel et Richard Grisé, accusés et condamnés. Ils sont présentement témoins des démêlés de leur ex-collègue Édouard Desrosiers devant les tribunaux et ils ont entendu le premier ministre, mardi, dire aux Communes que les Gabriel Fontaine et Jean-Luc Joncas, députés de Lévis et de Matapédia-Matane, devraient s'abstenir de participer aux activités officielles de leur parti en attendant les résultats

d'une enquête de la GRC sur leurs agissements.

Sans trop s'attarder au bilan des derniers mois, les députés conservateurs québécois ont présenté, hier, leur programme pour la rentrée de septembre. On n'y parle plus de financement des partis politiques et de l'accord du lac Meech.

Sous le thème *Un député c'est important*, ils proposent deux jours de réflexion, les 22 et 23 septembre 1989, afin de discuter de recherches et développement, d'agriculture, de forêt et d'environnement, de jeunesse et d'affaires sociales, de préparation budgétaire et de révision des programmes.

« Oui, a dit M. Harvey, la question du financement populaire va sûrement se retrouver à l'ordre du jour au cours des prochains mois et celle du lac Meech sera certainement abordée en temps et lieu ».

Quant au bilan des réalisations, il faut noter d'abord sur le plan politique que l'accord constitutionnel du lac Meech, le principal sujet de fierté des conservateurs lors de la dernière campagne électorale au Québec, est sur le point de succomber aux trop nombreuses attaques du reste du Canada.

Sur le plan des grands projets sociaux et économiques, la première partie de cette nouvelle session n'a retenu du dernier Discours du Trône que l'engagement à réduire le déficit budgétaire.

Le seul projet de loi social présenté aux Communes au cours des derniers mois a été celui de la ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Barbara McDougall, annonçant des

restrictions importantes dans l'assurance-chômage qui enverra plus de 40,000 Canadiens frapper aux portes des bureaux provinciaux du bien-être social. Le projet McDougall n'a cependant pas encore force de loi puisqu'il se retrouvera à l'étape de l'étude en comité en septembre prochain.

Sur le plan économique, seul le budget restrictif de Michael Wilson, agrémenté d'une et même deux spectaculaires fuites de documents imprévus, et le vigoureux débat qui a suivi l'événement ont retenu l'attention et miné un tant soit peu la crédibilité de l'homme fort du gouvernement Mulroney.

Les débats ont aussi largement fait état de cette nouvelle taxe de vente nationale visible de 9 % qui verra s'ajouter aux taxes provinciales et qui, finalement contrairement aux promesses fermes, continuera d'être cachée aux consommateurs parce que les provinces ont refusé de suivre le ministre Michael Wilson dans cette voie.

Même si les députés sont peu enclins à discuter des promesses qu'ils ne tiendront pas à cause de la conjoncture budgétaire, il est peu probable, qu'au cours de l'été, si ce n'est pas déjà fait, leurs électeurs ne leur posent pas des questions sur les raisons entourant l'abandon d'un projet de loi sur les garderies.

Les députés conservateurs québécois, sans doute comme leurs collègues des autres provinces, passeront l'été à deviser sur la stratégie de la rentrée le 25 septembre prochain.



La ministre déléguée à la Condition féminine, Monique Gagnon-Tremblay, a lutté farouchement pour l'adoption de « sa » loi.

## PATRIMOINE DES ÉPOUX

# La loi 146 entre en vigueur le 1er juillet

QUÉBEC (PC) — La loi 146 sur l'égalité économique des époux, qui rend obligatoire le partage de certains biens entre conjoints au moment d'un divorce ou d'une séparation, entrera en vigueur le 1er juillet prochain, en vertu d'un décret adopté hier matin au conseil des ministres.

Seule l'application des dispositions prévues à la loi concernant les régimes de retraite sera retardée à plus tard, probablement au 1er janvier 1990, a précisé hier devant des journalistes la ministre responsable, Mme Monique Gagnon-Tremblay.

« Il faut laisser le temps à la Régie des rentes et à la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) de modifier leurs règlements », a-t-elle précisé.

La loi 146 a été adoptée dans la controverse la semaine dernière au dernier jour de la session parlementaire à l'Assemblée nationale et après plusieurs amendements réclamés par l'entourage du premier ministre Robert Bourassa.

La loi crée un patrimoine familial partageable moitié-moitié à la dissolution du mariage et constitue exclu-

sivement des résidences principale et secondaire, des meubles, des voitures et des crédits accumulés dans des régimes de retraite privés ou publics par l'un ou l'autre des époux au cours du mariage.

Tous les autres biens, de même que ceux acquis par succession, demeurent exclus du patrimoine commun et les couples qui se marient demeurent libres de contracter comme bon leur semble sur ces biens, par le biais du régime matrimonial qui leur convient.

La loi s'appliquera à tous les époux y compris ceux déjà mariés. Ces derniers pourront toutefois renoncer en totalité ou en partie au partage dans les 18 mois suivant la mise en vigueur de la loi, d'un commun accord et par acte notarié.

Les époux pourront également renoncer de la même manière au partage de leur patrimoine commun au moment de la dissolution de leur union.

Les époux déjà séparés de fait ou en instance de divorce au 15 mai dernier, la date du dépôt de la loi à l'Assemblée nationale, sont exclus de l'application de la loi, de même que les conjoints de fait.

## Robert Benoît sera candidat

MAGOG (PC) — Le président du Parti libéral du Québec, M. Robert Benoît, a annoncé hier qu'il sera en lice à l'assemblée d'investiture où sera désigné comme porte-étendard de ce parti dans Orford en vue de la prochaine élection provinciale.

M. Benoît, un courtier en valeurs mobilières de 45 ans qui habite Austin, a confié, lors d'une conférence de presse, que le premier ministre Robert Bourassa lui avait suggéré, il y a deux ans, d'envisager la possibilité d'être candidat dans Orford et que la réflexion qu'il a faite à la suite de cette suggestion l'a persuadé que le comté profitera de l'intérêt qu'il porte à son essor économique et à la préservation de son patrimoine écologique.

« Le développement économique d'Orford passe par la croissance de ses entreprises, la mise en valeur de son potentiel touristique et la prospérité de ses maisons d'affaires, des objectifs qui peuvent être atteints sans que la qualité de vie en souffre si les dossiers sont bien menés ».

M. Benoît, qui s'est engagé à protéger les acquis du comté en matière de services de santé et de services sociaux et à défendre avec énergie et avec efficacité les intérêts des fermiers et des familles, a révélé que son choix est motivé par le respect que le Parti libéral porte aux libertés individuelles et à sa vision d'un Québec qui, tout en restant distinct, demeure solidaire de la fédération dont il est membre.

## Doré reçoit Herzog en grandes pompes

Isabelle Paré

C'EST en grandes pompes et entouré d'un impressionnant déploiement de mesures de sécurité que le président d'Israël Shaim Herzog a été reçu hier à l'hôtel de la ville de Montréal par le maire Jean Doré.

Arrivé en trombe vers midi, escorté d'une flottille de voitures emplies de dignitaires et de son personnel de sécurité, le président de l'État juif était vivement attendu par le grand rabbin de Montréal et plusieurs représentants de la communauté juive qui compte près de 95,000 membres dans la grande région métropolitaine.

Après avoir gravi les marches du hall d'honneur de la mairie, où on avait déroulé le tapis rouge pour l'occasion, le président Herzog et son épouse ont été accueillis sur la terrasse de l'hôtel de ville où le maire Doré lui a offert sa plus « cordiale » bienvenue.

« Notre ville s'enorgueillit d'une forte présence juive. C'est même à

côté d'ici, sur la rue Notre-Dame, qu'a été construite la première synagogue en Amérique du Nord », a dit M. Doré, soulignant l'importante contribution des juifs montréalais à la littérature, à la musique et aux sports.

Restant bref, le maire de Montréal a ensuite souligné à M. Herzog que sa visite témoignait des relations privilégiées qu'entretenait le Canada et Israël, prenant soin de ne pas aborder la question politique.

Dans le même état d'esprit, le président de l'État hébreu a parlé de Montréal comme d'une ville où prospère une communauté juive « florissante ». « Montréal occupe une place privilégiée dans le cœur de milliers de francophones en Israël », a soutenu M. Herzog.

Puis, il a discrètement parlé de la situation politique qui déchire son pays : « À l'heure où la coexistence semble compromise, nous continuons de tenter de trouver des solutions à ce problème complexe ».

Pendant tout ce temps, un fort contingent d'agents de la GRC et du personnel de sécurité du président is-

raélien occupaient massivement les lieux. Des unités d'urgence, les jumelles braquées sur la terrasse, étaient visibles sur les toits des bâtiments environnants. L'hôtel de ville a été inspecté de fond en comble quelques heures avant l'arrivée du président Herzog, passé au crible par des chiens renifleurs, et tous les employés de la mairie étaient munis de carte d'identité.

Après la signature du livre d'or, M. Herzog a échangé quelques mots avec les rabbins Sabbah et Hirschprung, représentants des communautés ashkénaze et séfardite de Montréal. Des représentants du Congrès juif canadien, des Services communautaires juifs, de la ligue B'nai Brith et de multiples autres associations juives étaient présents.

Hormis l'accueil sans réserve qui attendait M. Herzog à l'hôtel de ville, l'absence totale de manifestants contre la politique de l'État d'Israël en Palestine a marqué le passage du président israélien à Montréal. Seuls quelques curieux et des touristes composaient la foule attirée par l'arrivée spectaculaire de la délégation.

## PLUIES ACIDES

# George Mitchell met en garde le Canada

(PC) — Le leader de la majorité au Sénat américain, George Mitchell, en visite à Ottawa, a mis en garde le Canada contre l'illusion « dangereuse » que le projet de loi du président américain George Bush met fin au combat contre les pluies acides.

M. Mitchell a pressé le Canada de ne pas relâcher sa vigilance et de continuer à faire pression pour l'adoption d'un accord bilatéral.

« Nous n'avons pas encore de loi et il faudra encore plusieurs mois avant que nous en ayons une, a-t-il déclaré devant les journalistes. Il serait dan-

gereusement illusoire de croire que le problème a été résolu simplement grâce à la déclaration du président Bush. Il reste encore beaucoup de chemin à faire », a-t-il prévenu.

Le premier ministre Brian Mulroney a convenu que « la déclaration présidentielle ne constitue pas une législation » et que le problème « n'est pas disparu ». « Cela va exiger, j'en suis sûr, des négociations serrées au Congrès des États-Unis », a-t-il dit.

Des négociations en vue d'un accord devraient débiter aussitôt que

possible, a poursuivi M. Mitchell, de préférence avant le dépôt du projet de loi à Washington.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark a déclaré pour sa part qu'il croyait que les deux pays pourraient « entreprendre, peut-être, des discussions informelles qui conduiraient à un accord ».

Le projet de loi du président Bush sur la salubrité de l'air propose de réduire de près de la moitié, d'ici l'an 2000, les émissions de substances polluantes d'origine industrielle responsables des pluies acides.

## Turner vient au secours de l'accord du lac Meech

OTTAWA (PC) — Le leader libéral John Turner a lancé un appel au premier ministre Brian Mulroney, hier, pour qu'il « remobilise la volonté nationale » de sauver l'accord du lac Meech et unifie le pays.

La « bonne volonté manifestée à l'égard d'une existence nationale » est en train de s'évaporer dans des divisions au sujet de la langue et de l'entente constitutionnelle, a affirmé M. Turner au

cours d'une conférence de presse.

« L'humeur du pays s'est détériorée » au point où les Canadiens qui souhaitent « une fédération tolérante, bilingue et équilibrée » devraient être concernés ».

Dans certaines régions du pays, a noté le chef libéral, l'opposition à une place spéciale du Québec dans la confédération est acharnée.

Faut-il dire:  
 “Prendre Rapidair en classe Affaires”  
 ou  
 “Prendre la classe Affaires sur Rapidair”?

Quel que soit votre point de vue là-dessus, une chose demeure:  
 avec ses comptoirs d'enregistrement et portes d'embarquement distincts, et son salon réservé où vous sont offerts chaque matin brioches, café et journaux, notre service Rapidair pour Toronto a été conçu pour simplifier vos déplacements. Et pour les rendre plus confortables, puisque la classe Affaires est maintenant disponible sur la plupart des vols Rapidair.

Et avec Aéroplan, chacun de vos voyages compte davantage.



## EN BREF...

### Plainte contre l'Agence spatiale

OTTAWA (PC) — Le Bureau du commissaire aux langues officielles enquête présentement sur une offre d'emploi émanant de l'Agence spatiale canadienne de la suite d'une plainte basée sur le fait que l'annonce publiée dans les journaux ne requiert le bilinguisme de la part des postulants que pour seulement deux des 11 postes de cadres disponibles. La connaissance de l'anglais uniquement est requise pour les neuf autres postes de techniciens d'expérience qui auraient à travailler de concert avec leurs collègues du programme de la navette spatiale américaine. Jean-Claude Nadon, directeur du service des plaintes et des vérifications, a déclaré, hier, que le bureau du commissaire aux langues officielles avait informé l'agence au sujet des plaintes.

### La quatrième victime du DC-6 est retrouvée

QUÉBEC (PC) — Le quatrième occupant qui était porté disparu après l'écrasement de l'avion DC-6 lundi soir sur le flanc d'une montagne dans la région de Sainte-Anne-des-Monts a finalement été retrouvé hier après-midi après deux jours de recherches. Le corps de Jules Ratté, 35 ans, de l'Ancienne-Lorette, en banlieue de Québec, était coincé sous les débris de l'appareil. La Sûreté du Québec a dévoilé hier l'identité des trois autres victimes de la tragédie. Il s'agit de Luc Paulin, 33 ans, de Saint-Jean-sur-Richelieu, pilote de l'appareil de la compagnie Confair Aviation, Robert Trottier, 32 ans, de Mont-Joli, co-pilote, Pietro Tomei, 28 ans, de Saint-Jérôme, membre de l'équipage, dont les corps ont été localisés près de l'avion. Les corps des quatre hommes ont été transportés à Québec où on pratiquera une autopsie aujourd'hui.

### Bouthillier serait candidat

LE PORTE-PAROLE du Mouvement Québécois français (MQF), M. Guy Bouthillier, n'a pas nié hier la rumeur voulant qu'il soit pressenti pour devenir candidat du Parti québécois (PQ) lors des prochaines élections provinciales. Sans confirmer catégoriquement la rumeur qui émanerait des instances péquistes, M. Bouthillier a néanmoins affirmé qu'il serait aussi difficile de la contredire. Cette fuite peut être interprétée comme un hommage rendu par le Parti québécois au MQF pour son travail visant à défendre la loi 101 et le caractère français du Québec, a estimé M. Bouthillier. Il dit cependant ne pas être convaincu de pouvoir faire un travail plus efficace en siégeant comme député à l'Assemblée nationale.

### Un député s'inquiète de la sous-traitance

LE DÉPUTÉ libéral de Hillsborough aux Communes, George Proud, s'est dit inquiet, à l'ajournement de la session, d'un rapport qui recommande au gouvernement canadien d'accorder des contrats de construction en sous-traitance. Selon M. Proud, il n'est pas indiqué que le gouvernement « privatise » ainsi ses activités, ce qui conduirait selon lui à une perte de revenu de 35 à 75 % pour les travailleurs dans leur ensemble, s'il fallait systématiser le recours au privé plutôt qu'au secteur public. La remarque du député lui était inspirée par le dernier rapport du Conseil de développement de l'industrie de la construction, un organisme qui tire ses fonds du gouvernement fédéral. Les dirigeants actuels du pays, selon Hillsborough, agissent comme s'ils avaient établi une ligne de conduite acceptant la sous-traitance, spécialement lorsqu'il s'agit de construction.

### Le 22ème en fête

QUÉBEC (PC) — Le Royal 22ème Régiment, à l'occasion de son 75ème anniversaire, donnera vendredi, à la Citadelle de Québec, une réception en l'honneur de ses anciens membres. Le programme des festivités entourant le 75ème anniversaire du Régiment ne sera rendu public que demain matin, mais on sait déjà que la réception des anciens membres aura lieu vendredi à 13 h 30 et que la Musique du Régiment donnera un concert à l'Agora du Vieux-Port, en soirée.

### Gare au boeuf haché!

DEPUIS LE 1er janvier dernier, le Bureau régional des maladies infectieuses du Regroupement de DSC du Montréal métropolitain a été informé de 26 cas d'infections dues à la bactérie Escherichia coli O157:H7 (présente dans la viande hachée) parmi les résidents du Montréal métropolitain. Cette infection a provoqué des colites hémorragiques chez au moins 11 d'entre eux et, chez deux, une complication rénale appelée syndrome hémolytique urémique. La maladie se développe de 3 à 5 jours après la consommation de viande contaminée; elle est caractérisée par une diarrhée contenant du sang, de fortes crampes abdominales et généralement peu ou pas de fièvre. Trois principes de prévention sont à retenir : conservation, cuisson et manipulation adéquates de la viande.

# Les techniciennes médicales iraient jusqu'à la grève

Renée Rowan

LES 2.500 TECHNICIENNES médicales FAS-CSN actuellement en négociation n'ont nullement l'intention d'être laissées pour compte même s'il y a entente de principe avec les infirmières. Elles sont à ce point déterminées qu'à leur dernier conseil fédéral tenu la semaine dernière, elles ont décidé d'accélérer leurs moyens de pression à compter du mois d'août.

« Cela pourra aller jusqu'à la grève générale illimitée », a déclaré hier en conférence de presse Mme Catherine Loumède, présidente de la Fédération des affaires sociales

(FAS), ajoutant que les techniciennes, « totalement écoeuvrées » sont prêtes « à faire à peu près n'importe quoi ».

Les techniciennes médicales voudraient régler au plus tôt et acceptent de négocier en tout temps, mais au train où évoluent les négociations, la grève apparaît « inévitable », a noté Mme Loumède.

« Nous sommes prêtes à aller exposer au Conseil des services essentiels les demandes des techniciennes médicales, à lui parler de leur travail qui devient de plus en plus difficile à accomplir, de la lourdeur de leurs responsabilités, à lui présenter nos listes de ce que nous considérons être des services essentiels. Ceux dont on parle, a-t-elle précisé, se situent au

niveau des patients et non de l'administration ».

Hier, les 2.500 techniciennes (on parle de techniciennes parce que les techniciens médicaux ne représentent que 20 % des effectifs) de la FAS-CSN se sont contentées de tenir une « journée de grande visibilité ». Elles ont porté un macaron et distribué un dépliant parlant de leur profession et de leur rôle indispensable au sein du système de santé. Pendant leurs heures de repas, elles ont dressé des lignes de piquetage symbolique en face de leur établissement respectif.

On retrouve les techniciennes médicales dans les laboratoires, en radiologie et radiothérapie (oncologie), inhalothérapie/anesthésie, en dié-

tique, en médecine nucléaire et génie bio-médical, en physio-cardio respiratoire, en réadaptation, en hygiène, etc.

Le malade met souvent dans un même panier infirmières, techniciennes médicales, préposés aux bénéficiaires, infirmières auxiliaires. « Les techniciennes accomplissent un travail essentiel, mais trop souvent invisible. Elles font toutes les analyses, les traitements. Il n'y a pas grand-chose qui peut se faire sans elles dans un hôpital », a noté hier Francine Dessureault, représentante provinciale.

« Les techniciennes, dit-elle, travaillent dans des lieux de contamination concentrée où souvent elles courent des risques élevés ».

Cette journée visait non seulement à mettre les techniciennes « sur la map », comme l'a mentionné Mme Loumède, mais aussi à faire connaître leurs revendications syndicales.

Depuis des années, elles réclament la parité salariale avec les infirmières. Jusqu'en 1976, les techniciennes gagnaient plus que ces dernières. Depuis cette date, l'écart a varié entre 0,7 et 3 %, en faveur des infirmières. Depuis la dernière convention et jusqu'à l'entente de principe obtenue il y a une semaine, l'écart était de 2,2 %.

Tout comme les autres membres affiliés à la CSN, les techniciennes médicales demandent 8,7 % pour 1989, 7,7 % pour 1990 et 7,5 % pour 1991.

## L'UQCN réclame la mise en application du rapport Lacoste

Louis-Gilles Francoeur

L'UNION québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) a réclamaré hier de Québec la mise en application immédiate des recommandations du rapport Lacoste, qui portait sur l'élargissement des pouvoirs du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

À court terme, indique l'UQCN, Québec doit promulguer l'article 2n) du règlement sur les études d'impacts pour permettre une évaluation publique des deux projets d'aluminerie sur le fleuve, les projets Alouette et Alumax.

L'UQCN partage aussi la principale conclusion du rapport Lacoste, qui demande à Québec de généraliser la pratique des évaluations environnementales à toutes les activités, les programmes et les politiques gouvernementales. Cette recommandation vise à permettre au public de cerner les conséquences à court et à long terme des principaux

projets générés, parrainés ou appuyés par l'État dans une optique de conservation des ressources à long terme. Pour ce groupe environnemental qui représente 80 organismes et plus de 25.000 personnes, les schémas d'aménagement, les plans d'urbanisme, les plans de gestion forestière doivent aussi faire dorénavant l'objet d'évaluations environnementales.

L'UQCN estime enfin que le gouvernement provincial doit songer, comme le suggère le rapport Lacoste, à apporter aux groupes environnementaux un soutien financier pour qu'ils puissent offrir une véritable expertise dans tous ces nouveaux domaines. Un tel financement, ajoutent-ils, amenuiserait « la disparité promoteur-requérant » dans le cadre des audiences publiques. On sait que les compagnies privées peuvent déduire de leurs revenus les dépenses effectuées pour faire adopter leurs projets en audiences publiques, ce qui équivaut à une aide indirecte de l'État à leur dossier.

## Le bilinguisme se répand

OTTAWA (PC) — La proportion des Canadiens parlant les deux langues officielles a légèrement augmenté dans toutes les provinces sauf en Alberta entre 1981 et 1986, révélait hier Statistique Canada.

Le taux de bilinguisme des Albertains est resté le même, soit 6,4 %. Dans une récente étude effectuée à partir des données du dernier recensement, Statistique Canada a constaté qu'en 1986, plus de quatre millions de Canadiens — 16,2 % de la population — se disaient bilingues. Par comparaison, en 1981, ils étaient 15,3 % à maîtriser le français et l'anglais, et en 1971, 13,4 %.

C'est le Québec qui possède le taux de bilinguisme le plus élevé au pays, soit 34,5 %, suivi du Nouveau-Brunswick, avec 29,1 %. Plus de la moitié de toute la population bilingue au pays vit au Québec.

Le taux de bilinguisme s'est accru dans tous les groupes linguistiques au Québec, depuis 1971. En 1986, la proportion de personnes bilingues ayant déclaré l'anglais comme langue maternelle atteignait 59,9 %, contre 36,7 % en 1971. Chez les francophones, le taux de bilinguisme était passé de 25,7 à de 30,6 %, pendant la même période.

## Les policiers de Laval décident d'intensifier leurs moyens de pression

Martin Pelchat

LES 400 POLICIERS de Laval ont résolu hier d'intensifier les moyens de pression afin de hâter les négociations pour le renouvellement de leur convention collective.

Le mouvement de grève du zèle, qui jusque-là n'avait mobilisé que les patrouilleurs, s'étendra maintenant à tous les services. Enquêteurs, agents de détention et techniciens de l'identité judiciaire en seront.

Les policiers refusent depuis le 14 juin de décerner des contraventions à moins que la sécurité du public soit menacée. Désormais, tous les policiers retarderont leurs interventions pour les crimes sans violence.

Au lieu de répondre en cinq minutes à un appel pour vol par effraction, les policiers prendront une trentaine de minutes, à moins que le voleur soit encore sur les lieux, explique le président de la Fraternité des policiers, André Nadon. Quant aux enquêteurs, qui joignent le mouvement, ils mettront de côté certaines recherches moins pressantes.

« Le ralentissement du travail n'aura pas pour effet de mettre en danger la sécurité des gens », assure M. Nadon, dont le syndicat a tenu hier deux assemblées générales afin d'informer les policiers de l'évolution des pourparlers avec la municipalité. En avant-midi, une première réu-

nion a rassemblé 105 agents. Le vote en faveur de l'intensification des pressions a été unanime, dit M. Nadon. Une seconde réunion avait lieu en fin de journée.

Depuis le début des moyens de pression, les policiers n'ont émis que 20 billets d'infraction et 113 avis de 48 heures, alors qu'ils en décernent habituellement 2.000 par semaine en moyenne, dit André Nadon. Les policiers feront à nouveau le point le 12 juillet.

Au bureau du maire de Laval, on fait encore peu de cas de l'escalade des moyens entrepris par les policiers. Un porte-parole, Michel Capistran, notait qu'une rencontre de négociation était prévue pour le 4 juillet.

« Ce qu'on a cru comprendre, c'est qu'il n'y a pas tant de moyens de pression que ça, dit-il. On a vu beaucoup d'automobiles de patrouille qui faisaient leur travail. Il faudra attendre l'évolution de la situation ». Le directeur du service, dit-il, reçoit un rapport quotidien de la situation.

Les négociations achoppent sur des questions normatives puisqu'une entente est intervenue, il y a quelques mois, sur la rémunération, entente qui a permis aux policiers de Laval de devancer leurs confrères de la CUM. Le fonds de pension, la description des tâches et la création d'un programme d'aide aux employés sont en litige.



Vol de marbre à Ottawa

PHOTO PC

Deux hommes ont été conduits à l'hôpital après avoir été victimes d'un accident pour le moins inusité, hier, à Ottawa, quand deux blocs de marbre les ont atteints à la tête. Les pièces étaient fixées à une corniche au deuxième étage. Les

deux hommes, les Ontariens Michael Alexander (secouru par un ambulancier, ci-dessus), 31 ans, et David Law, 35 ans, reposaient hier soir dans un état satisfaisant. Les deux minces pièces de marbre qui étaient situées au deuxième étage du bâtiment L'Esplanade Laurier, au centre-ville d'Ottawa, pesaient 45 kilogrammes chacune et mesuraient 1,5 mètre de large par plusieurs mètres de long.

### STRSM

## Yves Séguin entend éviter le recours à une loi spéciale

Martin Pelchat

UN CONCILIATEUR sera nommé la semaine prochaine pour tenter de rapprocher la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal et ses chauffeurs. Mais le ministre du Travail, Yves Séguin, est opposé au recours à une loi spéciale pour mettre fin à la grève des employés d'entretien.

Au terme d'une rencontre à Québec avec le président du syndicat des chauffeurs, Serge Champagne, le ministre Séguin a annoncé hier que la première tâche de ce conciliateur serait d'aborder la question « majeure », dit-il, de la mise à pied, vendredi dernier, de 110 chauffeurs par la STRSM.

La société justifie cette mesure temporaire par le conflit qui persiste avec les employés d'entretien, et qui ne permet que le maintien de 75 % des services. Dès l'annonce de cette mesure, les chauffeurs avaient interrompu les négociations pour le renouvellement de leur propre contrat de travail.

Le ministre Séguin a déjà désigné, la semaine dernière, un premier con-

ciliateur, M. Jean des Trois Maisons, dans le conflit des employés d'entretien, qui dure depuis deux mois.

M. des Trois Maisons, a indiqué le ministre hier, aura également pour mission d'aborder la question de la mise à pied des chauffeurs au cours de la rencontre qu'il doit avoir dans les prochaines heures avec les représentants de la STRSM. M. Séguin n'écarte pas la possibilité de rencontrer lui-même ces derniers.

Au cours d'une entrevue téléphonique au DEVOIR, le ministre s'est montré défavorable à l'adoption d'une loi spéciale pour mettre fin au conflit des employés d'entretien, bien que son collègue au conseil des ministres, André Bourbeau, soit d'avis contraire.

« J'ai peu d'enthousiasme pour une loi spéciale, dit M. Séguin. Je préfère explorer toutes les possibilités d'intervention pour rapprocher les parties ».

Le ministre admet que la direction de la STRSM et le syndicat des employés d'entretien ne manifestent pas beaucoup d'empressément à vouloir mettre fin au conflit, mais « il n'y a pas eu de refus à mes projets de rencontres », dit-il.

## Un prêtre de Toronto est accusé d'agression sexuelle

TORONTO (PC) — La police a porté des accusations contre un prêtre catholique qui aurait agressé sexuellement deux enfants pendant une période s'étendant sur 10 mois.

Le père Angus McRae, 62 ans, de l'église Saint-Thomas-More, de Scarborough, dans la banlieue de Toronto, fait face à des accusations d'attentat à la pudeur et d'agression sexuelle.

Les accusations ont été portées

après que des responsables de l'église se soient adressés à la Société d'aide à l'enfance. La société a alors fait appel à la police à qui on a demandé d'enquêter sur des incidents qui se seraient produits entre juillet 1988 et mai 1989.

Le père Michael Waites, un autre prêtre exerçant à la même église, a déclaré, hier, que le père McRae était absent depuis trois semaines.

### Ruffo réfléchit

LE JUGE Andrée Ruffo, de la Chambre de la jeunesse de la Cour du Québec, se donne encore quelques semaines pour évaluer l'opportunité d'appeler de la décision du juge Jacques Dufour, de la Cour supérieure, de rejeter son action en nullité contre le juge en chef Albert Gobeil.

« Nous devons évaluer l'impact du jugement sur l'ensemble de la situation », disait hier le procureur de Mme Ruffo, Michel Robert.

Ce dernier rappelle que Mme Ruffo attend un autre jugement de la Cour supérieure en ce qui concerne le bref d'évocation par lequel elle veut annuler l'enquête qu'elle a soumise au Conseil de la magistrature. Me Robert observe par ailleurs que le jugement Dufour, bien que rejetant l'action du juge Ruffo, reconnaît certains principes qu'a fait valoir la demanderesse.

Le jugement, note entre autres Me Robert, confirme que le juge en chef n'a pas de pouvoir de sanctions.

## Le sidéen donneur de sang subira un examen psychiatrique

OTTAWA (PC) — Le juge Keith Flanagan, de la Cour supérieure de l'Ontario, a fixé hier au 14 août le prononcé de la sentence dans le cas de James Thornton, 27 ans, de Vanier, en banlieue d'Ottawa.

Thornton a été reconnu coupable sous une accusation de nuisance publique, le 14 juin dernier, pour avoir donné du sang à la Croix-Rouge tout en sachant qu'il était porteur du virus du sida.

D'ici le prononcé de la sentence, il devra toutefois se soumettre à une batterie d'examen psychiatriques à l'hôpital Royal, d'Ottawa.

Le ministre publique lui reprochant d'avoir donné du sang contaminé à la Croix-Rouge lors d'une collecte de sang, le 16 novembre 1987.

CENTRAIDE A BESOIN DE VOTRE AIDE.

DONNEZ.



Centraide

## Estampes 89 : Mutations

Du 30 juin au 16 juillet 1989

Cet événement est la contribution du Conseil québécois de l'estampe aux célébrations du Bicentenaire de la Révolution française.

Galerie de l'UQAM Pavillon Judith-Jasmin 1400, rue Berri, Salle J-R120 Du mardi au dimanche, de 12 h 00 à 18 h 00

Université du Québec à Montréal



Bonnie Baxter, Mutations (Green), bois gravé et techniques mixtes, 101 X 75 cm. Photographie : Robin Rousseau

Vous déménagez?

Évitez de vous priver temporairement de votre DEVOIR. Faites transférer votre abonnement dès maintenant. Votre DEVOIR déménagera en même temps que les vôtres.

Nom \_\_\_\_\_  
 Adresse actuelle \_\_\_\_\_  
 Code postal \_\_\_\_\_ No. tél. \_\_\_\_\_  
 Nouvelle adresse \_\_\_\_\_  
 Code postal \_\_\_\_\_ No. tél. \_\_\_\_\_  
 Date de déménagement \_\_\_\_\_

LE DEVOIR

Remplissez et retournez le coupon réponse à: LE DEVOIR, service aux abonnés, 211 St-Sacrement, Montréal H2Y 1X1

## L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

# Les communistes grecs retrouvent leur pertinence politique

ATHÈNES (Reuter) — Les communistes grecs ont confirmé leur émergence dans le paysage politique national en proposant hier la forma-

tion d'un gouvernement de coalition. M. Harilaos Florakis, président du Rassemblement de la gauche et du progrès, a été chargé mardi soir de

former un gouvernement après l'échec des tentatives de Constantin Mitsotakis, leader du Parti de la nouvelle démocratie (conservateur) et

de M. Andréas Papandreou, premier ministre socialiste sortant actuellement hospitalisé à Athènes pour des troubles respiratoires.

Le Rassemblement, alliance de gauche menée par les communistes, est devenu la troisième force politique du pays au soir des élections lé-

gislatives du 18 juin, et c'est à ce titre que le secrétaire général du PC, âgé de 75 ans, a été désigné pour former un cabinet.

Au cours des trois jours qui lui ont été impartis, M. Florakis entend rencontrer les principaux dirigeants de partis pour un tour d'horizon sur l'avenir politique du pays.

Le vétéran du PC reconnaît toutefois qu'il n'a aucune chance de réunir le soutien de la Nouvelle démocratie ou du mouvement pan-hellénique socialiste (Pasok), mais il espère ouvrir la voie à un gouvernement d'union nationale regroupant les trois principales formations. La Grèce aurait alors ses premiers ministres communistes depuis 1944.

À l'expiration de la mission exploratoire de M. Florakis, il reviendra au président Christos Sartzetakis de chercher à former un gouvernement d'union nationale. En cas d'échec, les électeurs seront à nouveau convoqués.

À la faveur de la proportionnelle instituée par une nouvelle loi électorale en mars, les communistes ont remporté 13 % des voix et 28 sièges sur les 300 que compte le Parlement.

Eclaboussé par une série de scandales, le Pasok a essuyé une cuisante défaite avec 125 sièges. La Nouvelle démocratie a profité des déboires de M. Papandreou pour devenir le premier parti du pays avec 44 % des suffrages et 145 élus, mais elle n'a pas pour autant obtenu la majorité absolue qu'elle espérait.

Pendant leurs mandats de trois jours respectifs, MM. Papandreou et Mitsotakis ne sont pas parvenus à s'assurer le soutien des communistes, qui exigent de voir les caciques des trois grandes formations laisser la place à des personnalités moins controversées.

M. Mitsotakis s'est indigné hier des conditions posées par les communistes. « Comment se fait-il que 13 % des Grecs essayent d'imposer leur volonté à 44 % de la population ? », s'est interrogé le dirigeant conservateur.

De source politique, on estime que M. Florakis espère surtout profiter de sa mission exploratoire pour démontrer qu'il faudra désormais compter avec ses amis sur la scène politique. Les communistes grecs avaient été interdits de 1947 à 1974 et le secrétaire général lui-même a passé 18 ans en prison.

# RESTEZ FRAIS COMME UNE ROSE AU PLUS FORT DE LA CANICULE.



Être confortable dans sa maison lorsqu'il fait 31° à l'ombre demande un gros effort d'imagination si l'on ne possède pas une thermopompe Carrier.

La thermopompe Carrier climatise efficacement votre maison tout en déshumidifiant l'air ambiant; elle vous assure ainsi un confort insurpassable, et ce, peu importe les conditions climatiques.

Et lorsque les vagues de chaleur se dissiperont pour laisser place à la saison froide, votre thermopompe

inversera alors son mode d'opération pour chauffer votre maison d'une façon très économique.

Alors cet été, restez frais comme une rose avec une thermopompe Carrier.

Conçue pour vous assurer le maximum de confort dans le meilleur rapport qualité-prix, et offerte à un prix défiant la concurrence, la thermopompe Weathermaster III de Carrier vous assurera fraîcheur et efficacité tout au long de la saison.

La thermopompe  
la plus silencieuse.

**Carrier**

UNITED  
TECHNOLOGIES  
CARRIER  
CANADA

## Gaz de combat à l'Iran : Bonn confirme

DUESSELDORF (AFP) — La société ouest-allemande Rheisen Chemical Products GmbH de Dueseldorf a reconnu hier avoir signé un contrat portant sur la livraison à l'Iran de 257 tonnes de produits chimiques pouvant entrer dans la composition d'armes chimiques.

Deux avocats de la société, qui appartiennent à une famille iranienne, ont indiqué à la presse que la commande de 257 tonnes de thionylchlorid, une substance qui peut servir à fabriquer des gaz de combat, représentait un montant de \$360,000 US. La société ouest-allemande devait faire parvenir en Iran, via Dubaï, les produits chimiques fabriqués en Inde, ont indiqué les avocats.

L'affaire a dû être annulée hier matin à la suite d'une intervention du service des douanes de Dueseldorf qui a perquisitionné mardi les locaux de la société, selon les deux avocats.

Le contrat avait été signé le 1er juin avec l'Office iranien d'importation Vezarate Defa et la marchandise n'était soumise à aucune restriction. La société avait toutefois demandé aux douanes ouest-allemandes si le négoce de thionylchlorid nécessitait une autorisation spéciale et les douanes avaient répondu par la négative, toujours selon la même source.

Selon un rapport du secrétaire d'État ouest-allemand aux Finances, M. Manfred Carstens, l'exportation de ce type de produit chimique est soumise à une réglementation spéciale depuis le mois d'avril et tout transit ouest-allemand qui achète puis revend du thionylchlorid est passible de poursuites judiciaires.

Les avocats de la société Rheisen n'ont pas précisé si la firme avait agi en qualité de transitaire ou bien en qualité de courtier, en mettant simplement en relation l'acheteur et le vendeur, ce qui selon la loi ouest-allemande ne constitue pas un délit ni un crime.

Mardi, le gouvernement du chancelier Helmut Kohl avait annoncé l'ouverture d'une enquête administrative à la suite de révélations de l'administration américaine transmises la semaine dernière à Bonn.

Hier, le gouvernement a examiné l'affaire en conseil des ministres. Le parquet de Dueseldorf a cependant indiqué n'avoir ouvert pour l'instant aucune information judiciaire.

La RFA a décidé récemment de renforcer sa loi sur les exportations illégales à la suite de plusieurs scandales à l'exportation. Des firmes ouest-allemandes ont ainsi participé à la construction à Rabta en Libye d'une usine accusée par l'administration américaine de fabriquer des gaz de combat.

# L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

## Ceausescu critique les tendances réformistes du monde socialiste

BUCAREST (AFP) — Le secrétaire général du Parti communiste roumain, M. Nicolae Ceausescu, a fermement critiqué hier certaines tendances réformatrices dans le monde socialiste, en particulier le multipartisme.

Dans son discours devant le plénum du Comité central qui siège depuis mardi à Bucarest, le chef du PC et de l'État roumain a condamné les tendances visant « la diminution du rôle dirigeant du parti communiste et les appels à un retour au système du multipartisme ».

Il s'est déclaré « inquiet » des problèmes qui sont apparus dans certains pays socialistes, « parce que nous désirons que dans tous les pays soit assuré un ferme développement sur la voie socialiste ».

M. Ceausescu a appelé les pays socialistes membres du traité de Varsovie à « analyser ensemble les problèmes du développement du socialisme » et « à collaborer pour l'élimination des difficultés ».

Le prochain sommet du Pacte de Varsovie se tiendra la semaine prochaine les 7 et 8 juillet à Bucarest, rappelle-t-on.

M. Ceausescu, s'est prononcé d'autre part en faveur de conférences régionales ou internationales des partis communistes et ouvriers dans le but de « consoli-

der la collaboration et la solidarité entre ceux-ci, et discuter en commun les problèmes complexes actuels ». « On doit tout faire pour créer une unité nouvelle », a-t-il dit. « Aucun parti communiste ou progressiste ne peut s'isoler ».

Pour le numéro un roumain, ce n'est pas un hasard si des cercles réactionnaires des pays capitalistes ont intensifié leurs attaques contre les partis communistes. « Les manifestations anti-socialistes et anti-soviétiques dans certains pays sont l'expression de cette tendance ». « Il n'y aurait pas de socialisme sans le parti de la classe ouvrière », a-t-il souligné.

M. Ceausescu a insisté d'autre part sur la « propriété socialiste des moyens de production qui est « un élément fondamental du socialisme ». « Le retour à certaines formes de la propriété capitaliste constituerait un danger pour la société socialiste et pour ses perspectives ».

Il a critiqué « certains économistes étrangers » qui préconisent que le COMECON adopte des principes du marché commun ouest-européen (CEE). Pour lui, le « cadre actuel du COMECON offre un bon fondement pour le développement de la coopération future ».

## Éclaboussé par un scandale, le premier ministre japonais entend bien demeurer à son poste

TOKYO (AP) — Moins d'un mois après avoir remplacé le premier ministre Noboru Takeshita, « grillé » par le scandale politico-financier Recruit, son successeur, Sousuke Uno, est à son tour éclaboussé par un retentissant scandale puisque cet homme marié est accusé d'avoir eu des relations tarifées avec trois hôtes.

L'affaire, nouvelle source d'embarras pour la formation politique de M. Uno, le Parti libéral-démocrate (PLD), a fait baisser le yen à la Bourse de Tokyo, tandis que circulaient des rumeurs prêtant au premier ministre l'intention de démissionner.

M. Uno, 66 ans, a catégoriquement démenti avoir voulu quitter ses fonctions.

« Je ne suis pas ce genre de personne irresponsable », a-t-il lancé hier, soulignant qu'on comptait sur sa participation au sommet des sept plus grands pays industrialisés, le 14 juillet à Paris.

Le PLD avait mis longtemps à trouver un homme providentiel susceptible de réparer les dégâts occasionnés par l'affaire Recruit, dans laquelle étaient impliqués de nombreux responsables du parti. Sousuke Uno prit ses fonctions le 2 juin. Peu de temps après, un magazine japonais faisait état d'une liaison du premier ministre avec une geisha, en 1985.

M. Uno avait refusé de répondre aux questions des parlementaires à ce sujet, affirmant qu'il s'agissait d'un « problème privé ». Hier, l'hebdomadaire réputé *Shukan Shincho* affirmait que M. Uno avait bénéficié pendant 10 ans, moyennant finances, des faveurs d'une geisha connue sous le nom de guerre d'Hatsuko.

Selon un autre journal, *Themis*, qui cite l'ancien secrétaire du premier ministre, M. Uno aurait également eu des relations tarifées, de 1962 à 1972, avec une autre hôtesse d'un bar de Ginza, à Tokyo.

« Je suis complètement innocent. Je n'ai rien fait qui soit contraire à la morale », a déclaré M. Uno, cité par Masajuro Shiokawa, porte-parole du gouvernement.

D'après plusieurs journaux, dont *Asahi Shimbun* et *Yomiuri Shinbun*, les dirigeants du PLD se sont réunis en catastrophe mardi soir pour évoquer l'affaire. C'est à cette occasion, écrivent les journaux, que les conseillers de M. Uno l'ont persuadé de rester à son poste.

M. Uno, expliquent-ils, avaient en effet déclaré à plusieurs conseillers que ces accusations d'adultère portaient atteinte à sa dignité et rendaient difficile sa prochaine rencontre avec les dirigeants des Sept. Le scandale risque par ailleurs de frapper durement le PLD lors des prochaines élections, municipales à Tokyo durant le week-end, et sénatoriales le mois prochain.



Le premier ministre japonais Sosuke Uno (à gauche) arrive à la réunion du Conseil électoral, à la résidence officielle du premier ministre à Tokyo.

## Des Américains en Libye

NICOSIE (AFP) — Un « comité américain de bons offices », arrivé mardi en Libye, a entamé hier des entretiens avec le « comité de solidarité et de paix » libyen, a rapporté l'agence libyenne Jana, reçue à Nicose.

Dans une allocution, le président du comité libyen, dont l'identité n'est pas mentionnée, a souhaité la bienvenue à la délégation américaine « amie » et a affirmé que cette rencontre « servira à un échange de vues sur les relations libyo-américaines, qui ont connu beaucoup de difficultés, surtout durant le mandat du président Reagan ».

Il a rappelé « les menaces et les provocations américaines, l'agression contre le Golfe de Syrte, (nord libyen, en avril 1986), les sanctions économiques prises par Washington et les fausses accusations lancées contre le peuple libyen », tout en exprimant « l'espoir que les discussions aideront à une meilleure compréhension ».

Toujours selon Jana, la vice-présidente du comité américain, Mme Virginia Baron, a déclaré : « Les Américains comptent sur cette visite pour mieux éliminer les malentendus ».

## L'espion Souther s'est suicidé, révèle le KGB

MOSCOU (AFP) — Michael Glenn Souther (32 ans), l'agent du KGB réfugié en URSS en 1986, était bien américain et sa mort le 22 juin, annoncée hier par la presse soviétique, est due à un suicide, a révélé hier le président du KGB Vladimir Krioutchkov.

« Les motifs du suicide n'ont pas de caractère politique, c'était un homme doué mais que l'on pouvait facilement blesser, sa vie dans sa patrie d'origine n'avait pas été facile (...) Ses nerfs n'ont pas résisté, il se distinguait depuis longtemps par cette maladie », a précisé M. Krioutchkov à des journalistes étrangers, en marge des travaux du Soviet suprême.

Le chef du comité d'État à la sé-

curité a encore précisé que Souther avait lui-même choisi le nom de Mikhail Evguenievich Orlov « il y a environ trois ans » lorsqu'il a reçu la citoyenneté soviétique en même temps que l'asile politique.

Ses parents ont pu venir assister à son enterrement au cimetière de Kountsevo à Moscou et sont déjà repartis, a-t-il encore indiqué. « Il laisse un père, une mère, un frère et une sœur (...) il avait aussi une femme soviétique et laisse une fillette d'un an et demi », a indiqué M. Krioutchkov, en soulignant qu'il l'avait lui-même rencontré plusieurs fois et en louant ses qualités.

M. Souther alias M. Orlov, dont le quotidien *L'Étoile Rouge* a publié hier la photo accompagnée

d'une notice nécrologique affirmant qu'il avait consacré sa vie à « écarter de l'humanité la menace d'une catastrophe nucléaire », a laissé des notes avant son suicide, a ajouté M. Krioutchkov.

« Il y remerciait le gouvernement soviétique d'avoir fait de lui une personnalité », a-t-il affirmé, en annonçant de prochaines publications à son sujet, notamment pour répondre « aux milliers de lettres qu'il a reçues de citoyens soviétiques après son apparition l'an dernier sur les écrans de télévision » à Moscou.

M. Souther y avait expliqué, dans un russe assez laborieux, qu'il travaillait comme documentaliste dans la capitale soviétique et qu'il avait un bon appartement. « Il a aussi eu l'occasion de visiter l'URSS dans tous les

sens », a précisé M. Krioutchkov, en estimant que sa mort « est une grande perte pour tous ».

Mais le chef du KGB a été vague sur la date à laquelle M. Souther a commencé sa carrière d'espion. « Quelques années avant de venir Moscou », a-t-il dit, en précisant qu'il avait rang de major au sein du KGB.

La presse américaine avait révélé l'an dernier que M. Souther était spécialiste de reconnaissances-photos dans l'US Navy entre 1975 et 1982, avant d'être réserviste au Centre de renseignement naval de Norfolk (Virginie).

Se sachant surveillé par le FBI, il disparut en 1986, après avoir accepté de se soumettre au détecteur de mensonge.

## Israël autorise des colons à manifester en Cisjordanie

JÉRUSALEM (AFP) — L'armée israélienne a autorisé les colons du mouvement ultra-nationaliste et religieux du Bloc de la Foi (Goush Emounim) à organiser demain 50 marches de protestation en Cisjordanie occupée.

Cette permission survient au moment où le premier ministre israélien, M. Yitzhak Shamir, a déclaré à la radio qu'il mettait au point de nouvelles méthodes pour « apaiser » le soulèvement palestinien dans les Territoires occupés. M. Shamir est resté vague mais a garanti « l'efficacité » des méthodes.

Pour les manifestations, un important dispositif de protection sera mis en place par les forces de sécurité pour éviter des incidents entre les marcheurs et la population arabe, a-t-on ajouté de source militaire.

Les marches, coordonnées avec l'armée, éviteront autant que possible les agglomérations arabes. Mais elles se dérouleront dans toute la Cisjordanie.

Un état-major d'urgence sous la direction du commandement de la région centre, le général Amram Mitzna a été mis en place pour superviser l'action des forces de sécurité.

Le Bloc de la Foi a appelé ses sympathisants à participer à ces manifestations, qu'il a qualifiées de « promenades » familiales avec piques, pour marquer sa détermination à renforcer la présence juive en Cisjordanie, face à la poursuite de l'Intifada (soulèvement palestinien).

Les marcheurs arboreront des drapeaux israéliens mais ne porteront pas de pancartes, ont indiqué les organisateurs.

Du côté palestinien ces marches ont été dénoncées comme de « nouvelles provocations » qui risquent de faire de nouvelles victimes dans la population arabe.

Avant même l'annonce de ces marches, la Direction nationale unifiée du soulèvement avait appelé dans son 41e communiqué la population palestinienne à observer aujourd'hui une grève générale dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza, pour protester contre les exactions des colons.

La police israélienne a par ailleurs réclamé hier à un tribunal de Jérusalem la prolongation de la garde à vue de deux colons israéliens des implantations de Psagot et Beit el pré de Rammallah, dans le cadre de l'enquête sur cette dernière mort.

Les premiers résultats indiquent que l'un des suspects, Meir Berg de Psagot, a ouvert le feu en position du tireur couché en direction de jeunes manifestants avec son fusil automatique M 16, tuant Aziz Khamis Youssef Arar, 20 ans.

Plus de vingt Palestiniens ont été tués par des tirs de colons israéliens depuis le déclenchement de l'Intifada en décembre 1987, selon la presse israélienne. En tout, 477 Palestiniens ont été tués par des balles tirées par des Israéliens depuis le début de l'Intifada, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources palestiniennes.

# PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE MAJORATION DU TAUX D'INTÉRÊT

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 1989, le taux de rendement des Obligations d'épargne du Canada de toutes les émissions en cours, non échues, qui a été majoré au 1<sup>er</sup> mars dernier, demeurera à

## 10 1/2% PAR ANNÉE

pour la période de quatre mois se terminant le 31 octobre 1989. Les autres modalités de ces émissions demeurent inchangées. Les obligations à **intérêt régulier** ainsi que les obligations à **intérêt composé** de toutes les émissions en cours rapportent un intérêt de 9 1/2% pour la période de quatre mois commencée le 1<sup>er</sup> novembre 1988 et de 10 1/2% pour la période de huit mois commencée le 1<sup>er</sup> mars 1989, et ce, jusqu'au 31 octobre 1989. Par conséquent, au 1<sup>er</sup> novembre 1989, chaque tranche de 1 000 \$ d'obligations à **intérêt régulier** rapportera un intérêt de 101,67 \$.

La nouvelle valeur au 1<sup>er</sup> novembre 1989 d'une tranche d'obligations à **intérêt composé** de 1 000 \$ s'établira comme suit:

S 37 (1982)	S 38 (1983)	S 39 (1984)	S 40 (1985)	S 41 (1986)	S 42 (1987)	S 43 (1988)
1 940,55 \$	1 720,66 \$	1 568,99 \$	1 410,33 \$	1 293,88 \$	1 200,82 \$	1 101,67 \$

Pour de plus amples renseignements, consultez toute institution financière autorisée: banque, caisse populaire, société de fiducie et courtier.

# Les Obligations d'épargne du Canada

Canada

## LE DEVOIR

Renseignements..... (514) 844-3361

Administration..... (514) 844-3361

Rédaction..... (514) 842-9628

Annonces classées..... (514) 286-1200

Publicité..... (514) 842-9645  
numéro sans frais..... 1-800-363-0305

**Abonnements**  
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal..... (514) 332-3891 ou (514) 844-5738  
Québec..... (418) 845-2080  
Extérieur — Indicateur 514..... 1-800-361-6059  
Indicateur 418..... 1-800-463-4747  
Indicateur 819..... 1-800-361-5699  
Indicateur 613..... 1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

## Un message important à l'intention des utilisateurs d'essence avec plomb

Le 1<sup>er</sup>  
décembre  
1990, les  
essences  
avec plomb  
ne seront  
plus offertes  
au Canada.

Un projet de loi mettra fin à la vente de l'essence au plomb que vous utilisez actuellement et ce, dans le but d'améliorer la qualité de l'environnement. C'est là une réalité à laquelle personne n'échappera.

L'incorporation du plomb dans l'essence a notamment pour but de protéger les soupapes de votre moteur. Si votre véhicule fonctionne à l'essence au plomb, ce changement aura des conséquences pour vous. Une fois le plomb éliminé, que ferez-vous ?



Seule la  
Formule Shell  
peut permettre  
l'élimination du plomb.

Seule la Formule Shell vous permet de passer au carburant sans plomb en changeant simplement d'essence. Des recherches approfondies ont démontré que l'ingrédient exclusif contenu dans la Formule Shell vous assure la même protection que le plomb. Il forme un enduit sur le siège des soupapes d'échappement, ce qui les protège contre l'usure.

C'est le temps d'opter pour la Formule Shell.

Vous trouverez la Formule Shell dans toutes les stations Shell, au prix habituel de l'essence sans plomb.

Renseignez-vous!

Procurez-vous la brochure ci-contre à votre station Shell, ou appelez sans frais le Centre Shell-Aide au 1-800-661-1600. C'est le temps d'éliminer le plomb!



**Ça bouge avec Shell**



Un message important à l'intention des utilisateurs d'essences avec plomb

Le 1<sup>er</sup> décembre 1990, l'essence avec plomb que vous utilisez présentement ne sera plus offerte au Canada.

## La conférence sur le sida aura permis de démontrer les limites du Palais des congrès

**Paul Cauchon**

LA 5e CONFÉRENCE internationale sur le sida du 4 au 9 juin dernier a attiré, selon les chiffres officiels publiés par le Palais des congrès, 11,800 délégués et 1,305 journalistes de 47 pays. Les hôtels de la métropole ont enregistré 66,000 nuitées et les délégués ont dépensé environ \$13 millions durant leur séjour.

Mais le Palais des congrès a quasiment atteint la limite de ses capacités : la capacité totale de l'immeuble est de 13,890 personnes, incluant les aires de visionnement dans la ca-

fétéria et les terrasses.

Selon Patrick Dinan, directeur général par intérim de l'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal, « en ce qui concerne les grands congrès Montréal n'arrive pas à atteindre sa part de marché. Le Palais des congrès est trop petit et on ne retrouve pas d'hôtel à proximité immédiate ».

La conférence sur le sida est qualifiée de très grand succès par les organisateurs et par les responsables du Palais, mais elle illustre également la difficulté de tenir à Montréal un congrès de très grande envergure : avec 2,000 délégués de plus la situation serait devenue invivable.

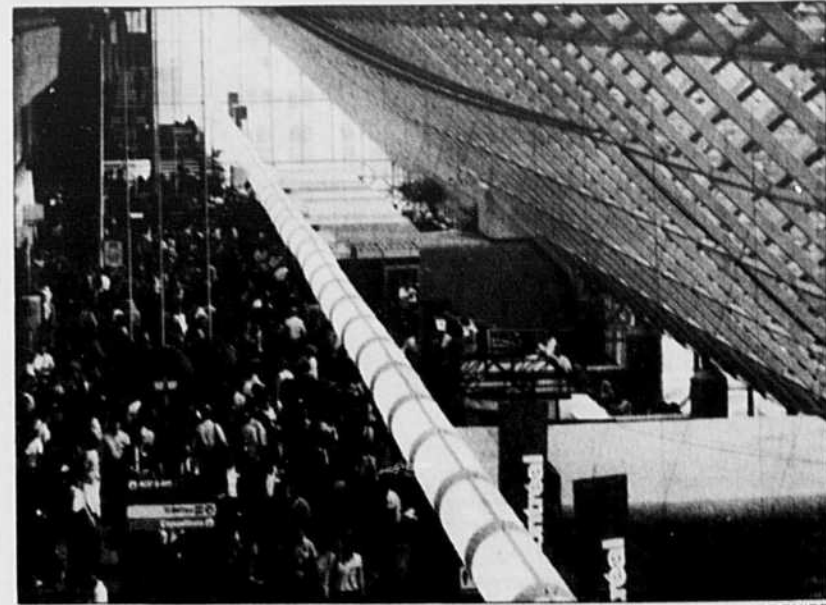
Selon Patrick Dinan, « une ville de 3e ou 4e ordre comme Louisville au Kentucky possède un centre de congrès similaire à Montréal. Les villes avec lesquelles Montréal voudrait se mesurer sont mieux dotées ».

Le Palais des congrès de Montréal offre 185,000 pieds carrés alors que le Toronto Convention Center est deux fois plus gros. En 1988 Montréal avait accueilli 194 congrès et 137,986 délégués, pendant que Toronto accueillait 943 congrès et 622,786 délégués.

La capacité hôtelière du grand Montréal, incluant Laval et la Rivière-Nord, est 16,000 chambres. Les grands hôtels ne réservent que de 55 à 70 % de leurs chambre à un groupe

de congressistes, et lorsqu'on retranche du nombre total de chambres les petits motels de catégorie moindre on se retrouve avec de 8,000 à 9,000 chambres d'une certaine classe.

Pour la prochaine conférence internationale sur le sida, qui se tiendra en juin 1990 à San Francisco, on attend déjà 15,000 délégués, 3,000 de plus qu'à Montréal. Mais les organisateurs étudient actuellement la possibilité de tenir l'événement dans deux centres de conférences pour éviter le gigantisme, mais surtout pour tenir deux événements parallèles, l'un qui serait voué à l'aspect biomédical du sida et l'autre à son aspect social.



Un responsable du tourisme à Montréal se demande si le Palais des congrès est assez grand pour accueillir des événements d'envergure internationale.

LOI C-72

## Le MQF accuse Ottawa d'ingérence

**Johanne Lenneville**  
de la Presse Canadienne

LE MOUVEMENT Québec français (MQF) voit dans l'entente fédérale-provinciale visant à favoriser l'accès à la communauté anglophone du Québec, une ingérence d'Ottawa dans « l'aménagement linguistique » du Québec.

Cet accord a été signé le mois dernier par la ministre déléguée à la Santé et aux Services sociaux, Mme Louise Robic, et le secrétaire d'État du Canada, M. Gerry Weiner.

Il permet à Ottawa, en vertu de sa loi C-72 sur les langues officielles, de participer financièrement à la mise en place de services en anglais dans le secteur de la santé au Québec.

Selon M. Guy Bouthillier, porte-parole du MQF, Ottawa a choisi de mettre un premier pied dans un domaine qui lui était jusqu'alors inaccessible et que lui a ouvert le gouvernement de Robert Bourassa en adoptant, en décembre 1986, la loi 142 sur le droit d'obtenir des services en anglais dans les établissements de santé de la province.

Cette situation est d'autant plus grave qu'elle pousse encore plus les nouveaux arrivants à s'intégrer à la communauté anglophone, souligne M. Bouthillier.

« Au nom de l'égalité théorique des langues, on réduit encore un peu plus les chances du français d'être la langue de la fraternité entre Québécois et immigrants », affirme-t-il.

M. Bouthillier se défend bien, en dénonçant une entente qui touche le secteur de la santé, de vouloir ainsi « tirer sur les ambulances ». En fait, dit-il, c'est moins la Loi 142 qui inquiète que celle sur les langues officielles, que le MQF ne cesse de critiquer depuis son adoption, l'an dernier.

M. Weiner croyait peut-être qu'en s'immisçant dans le domaine de la santé, les francophones n'oseraient critiquer, fait valoir le porte-parole du MQF. Mais le Mouvement s'est donné pour mission d'alerter l'opinion publique sur les nombreuses façons auxquelles le gouvernement fédéral peut avoir recours pour intervenir dans le dossier de la langue au Québec.

Cette fois Ottawa a mis un pied dans la porte des hôpitaux, mais plusieurs autres choix s'offrent à lui, estime M. Bouthillier.

Aujourd'hui c'est la santé, mais demain ce pourrait être la signalisation routière, la langue de travail ou l'enseignement de l'anglais aux immigrants, comme semble d'ailleurs l'accepter le ministre de l'Éducation M. Claude Ryan.

Le MQF s'adresse aux députés de la Chambre des communes afin qu'ils suivent de plus près l'application de la Loi C-72 au Québec. Il les invite à mesurer la « sollicitude » d'Ottawa envers la langue anglaise au Québec par rapport à la place du français consacrée dans les Forces armées canadiennes, à l'Agence spatiale et au sein des communautés francophones ailleurs au Canada.

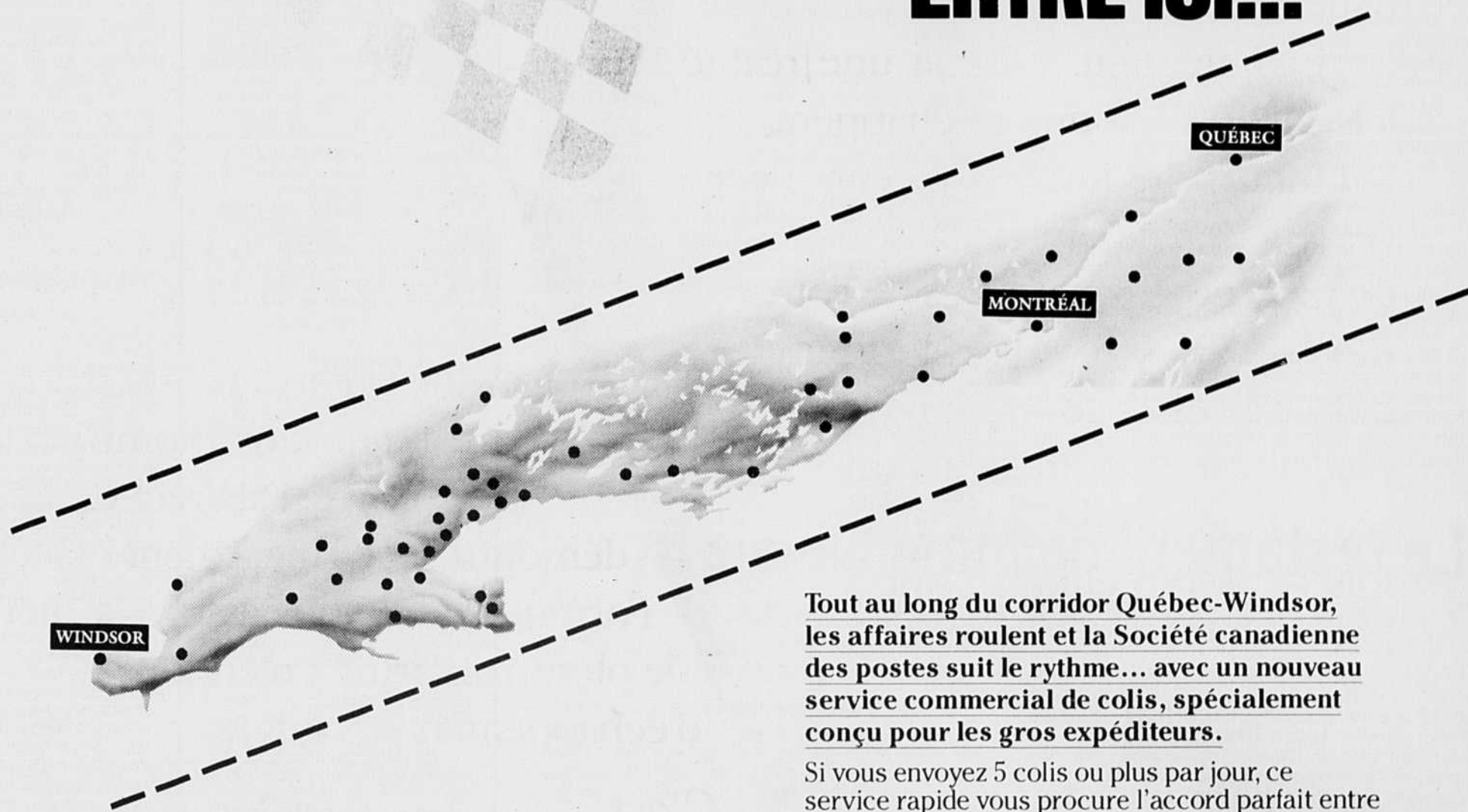
M. Bouthillier demande également aux députés provinciaux de « prendre les moyens qu'il faut pour empêcher que la loi C-72 ne vienne perturber l'organisation linguistique du Québec français ».

Il souhaite aussi que le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes M. Gil Rémillard, qui a déjà montré une certaine méfiance à propos de la mise en oeuvre de loi fédérale sur les langues officielles, reprenne le dossier et cherche de nouveau à obtenir un accord-cadre avec Ottawa sur cette question.

M. Bouthillier lance aussi l'avertissement à M. Weiner « qu'à se faire de la liberté la conception que certains semblent s'en faire, et qu'à utiliser celle-ci pour pousser les avantages de la langue anglaise auprès de l'immigration, on prépare à tous des lendemains sans fraternité, et à la langue française des lendemains sans avenir ».



# UN SERVICE SÛR ET PEU COÛTEUX POUR LES EXPÉDITEURS COMMERCIAUX, AVEC LIVRAISON LE LENDEMAIN DANS LA PLUPART DES CENTRES IMPORTANTES ENTRE ICI...



## ...ET ICI!

Tout au long du corridor Québec-Windsor, les affaires roulent et la Société canadienne des postes suit le rythme... avec un nouveau service commercial de colis, spécialement conçu pour les gros expéditeurs.

Si vous envoyez 5 colis ou plus par jour, ce service rapide vous procure l'accord parfait entre le rendement, l'économie... et la fiabilité!

Avec des tarifs économiques et des rabais selon la quantité, les gros expéditeurs peuvent saisir certaines des meilleures occasions de l'industrie.

On vous propose un forfait flexible et irrésistible, mis au point en gardant en tête vos besoins d'expédition.

Pour en savoir plus long, téléphonez au Service commercial de colis de la Société canadienne des postes.

À Montréal, composez le 861-7680.

Ailleurs au Québec, téléphonez à frais virés au (514) 861-7680.

## SERVICES PARCEL DE COLIS SERVICES

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

## Le nettoyage des écuries

À Toronto, l'affaire Starr éclabousse le parti de M. Peterson

DES RELENTS de scandale entachent la vie politique un peu partout sur ce continent. Les États-Unis découvrent les manigances peu catholiques de certains politiciens au sein du *Housing and Urban Development*, agence responsable de la rénovation urbaine et domiciliaire. Le Québec hésite entre l'incrédulité et le haut-le-cœur devant des tractations sur des terrains, agricoles ou non, qui permettraient à des militants politiques d'amasser de petits magots au prix de charmantes connivences. Des députés conservateurs québécois ont été récemment condamnés pour avoir détourné des fonds, exigé et obtenu des pots-de-vin; d'autres font l'objet d'enquêtes de la part de la gendarmerie fédérale.

Mais c'est en Ontario que le mal paraît le plus sérieux, même si, au Québec, on a accordé peu d'intérêt, jusqu'à maintenant, à ce qu'il est convenu d'appeler « l'affaire Starr ». Une affaire complexe, grave et inquiétante tout à la fois.

Quelques mots sur cette histoire qui touche directement les milieux libéraux de Toronto, l'entourage immédiat du Premier ministre de cette province, M. David Peterson, et même un certain nombre de leaders politiques fédéraux. Beaucoup de personnes ont en effet « mangé au ratelier » de Mme Patricia Starr, pour donner un instant dans le populisme.

Mme Starr a en effet distribué environ \$ 85 000 à un certain nombre de candidats libéraux provinciaux en guise de contribution à leur caisse aux dernières élections législatives. Il n'y aurait rien de répréhensible si cet argent ne provenait d'abattiments fiscaux consentis par le Trésor à une fondation établie par le Conseil national des femmes juives. Première irrégularité et du point de vue légal et sous l'aspect éthique. D'abord, la loi interdit, en Ontario, aux fondations charitables de verser à la caisse des partis ou aux organisations de candidats. Et d'un. Puis, l'utilisation à des fins partisans de sommes obtenues en rabatement d'impôt à titre charitable fait légèrement problème d'un point de vue éthique. Et de deux ! Mais l'histoire ne se limite pas à cette seule forme de générosité intempestive.

En fin de semaine dernière, le Premier ministre d'Ontario ordonnait la tenue d'une enquête judiciaire à la suite de la démission de son chef de cabinet, M. Gordon Asworth. Ce dernier, présenté comme le personnage le plus puissant à Queen's Park — après M. Peterson, bien sûr — avait eu la

malheureuse idée d'accepter un réfrigérateur et de ne pas s'opposer aux travaux effectués gratuitement à sa demeure. L'une et l'autre faveurs provenaient de la société Tridel et le tout avait été ficelé par cette chère Madame Starr.

On franchit un cran de plus en précisant que le grand patron de Tridel, société de construction immobilière, est un certain Elvio del Zotto, également président depuis quelques mois de l'aile ontarienne du parti libéral fédéral. Pour achever le circuit, on apprenait que Mme Starr avait soutenu financièrement, toujours grâce aux fonds de son organisation charitable, la campagne de M. del Zotto pour lui assurer la présidence libérale.

Enfin, le Premier ministre ontarien a publiquement « suggéré », il y a moins de 48 heures, à M. del Zotto, à l'épouse et au fils de ce dernier, de démissionner de leurs postes qui, à TV Ontario, qui au Conseil des Arts de cette province. Visiblement, M. Peterson tente de prendre ses distances à l'égard d'un entrepreneur immobilier à qui on avait songé pour devenir membre de l'importante Commission de police d'Ontario. Bref, il règne actuellement un climat de pré-panique à Toronto qui n'est pas sans rappeler de tristes pages de notre histoire politique. Au moment où le Premier ministre du Québec presse M. Peterson de s'engager dans la course au leadership du Parti libéral fédéral, l'affaire tombe mal.

Tout cela sent mauvais. Tout cela est affligeant. Tout cela démontre la fragilité des mécanismes, des législations imaginés pour « moraliser » la vie politique, les activités partisanes. Avec un peu d'imagination, tout peut être contourné lorsqu'on veut s'approcher des centres du pouvoir et s'y ménager appuis et entrées. À cet égard, Mme Starr brille au firmament de ce que les anglophones désignent sous l'appellation légèrement ambiguë de « political fixer ».

L'affaire Starr dramatise la confusion entre l'éthique politique et la moralité du milieu des affaires. On assiste depuis quelques années à un retour en force des pratiques douteuses qu'on croyait à jamais disparues devant la vague moralisatrice des années 70.

Le nettoyage doit être impitoyable dans les écuries politiques, peu importe s'il faut s'attaquer à des purs sangs ou à de vieilles « picouilles ».

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

## Le scandale qui a secoué Cuba

Aucun gouvernement n'est à l'abri du trafic de la drogue

LE CHOC et l'humiliation sont considérables à Cuba, alors que les autorités de La Havane ont dû finalement reconnaître que la corruption et le trafic de la drogue avaient fait leur chemin jusqu'au sommet de l'armée et du gouvernement.

L'embarras est d'autant plus grand que l'administration Reagan avait, au chapitre du trafic de la cocaïne, mis le régime cubain dans la même poche que la clique du général panaméen Manuel Noriega, alors que Fidel Castro s'est toujours fait un honneur de combattre les trafiquants.

En réalité, il eut été fort étonnant que des dirigeants même révolutionnaires soient tout à fait immunisés contre la corruption, plaie universelle s'il en est. Dans la drogue, l'argent vite fait exerce un tel attrait qu'à l'occasion, même de grands policiers y succombent.

Dans ce cas-ci, il semble que les révélations portent non pas sur les vieilles accusations lancées à Washington, mais sur des faits récents, mis à jour par la sécurité cubaine. Quelle que soit la filière, l'affaire porte un coup au prestige du pays et à son leader, sinon à la révolution cubaine.

En préparant l'opinion à des sanctions sévères, le gouvernement cubain veut évidemment prendre ses distances d'avec le scandale et donner un avertissement aux autres fonctionnaires du régime que la libéralisation économique engagée dans le pays pourrait inciter aux profits illicites.

Mais il y a peut-être plus grave dans le cas du général Arnaldo Ochoa Sanchez, héros de la guerre d'Angola, qui devait accéder bientôt à la direction de l'armée occidentale à Cuba. Il aurait « mis en danger la sécurité » du pays.

Cela n'est pas impossible. Les services nord-américains ont entrepris de « pénétrer » les réseaux internationaux de stupéfiants. Les fonctionnaires étrangers, cubains ou autres, qui cèdent aux invitations alléchantes des trafiquants, risquent de coopérer à leur insu avec des agents « d'en face ». La CIA ne s'interdit pas le monde des narcotiques !

Le général Ochoa a reconnu sa « trahison », du moins on l'a ainsi présenté en public. Des observateurs interprètent déjà cet aveu comme une sentence de mort. Il serait plus utile que le coupable fassent des aveux détaillés et complets, et se repente. En tout cas, si Cuba fusille son héros déchu, La Havane pourra difficilement fermer encore les yeux sur les turpitudes du « patriote » voisin, Manuel Noriega.

Cuba devrait, comme l'URSS, coopérer avec les polices occidentales dans la lutte contre la drogue, cette menace grandissante sur tous les continents. Cela ne saurait nuire ni au prestige cubain en Amérique latine, ni aux espoirs d'une détente avec les États-Unis de George Bush.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

## Le testament de Mme Lavoie-Roux

1) Abattre les cloisons entre les établissements

LA MINISTRE de la Santé et des Services sociaux du Québec a déposé dans la turbulence de la fin de session un avant-projet de loi que l'on pourrait, à certains égards, considérer comme son testament politique. Il est fort probable en effet que si Mme Lavoie-Roux décidait de poursuivre sa carrière politique, elle hériterait d'autres fonctions ministérielles, en supposant bien sûr que les sondages ne mentent pas et que libéraux sont reportés au pouvoir.

Passé largement inaperçu, cet avant-projet de loi constitue une pièce maîtresse puisqu'il contient la nouvelle armature législative de la réforme des services sociaux et de santé, telle qu'exposée dans le document intitulé *Orientations*, publié en avril dernier en écho au fameux rapport de la commission Rochon.

En soumettant ainsi ce projet de législation, la ministre cherche visiblement à s'assurer que sa conception de la réforme — et celle des hauts fonctionnaires qui l'ont assistée — lui survivra et que son successeur poursuivra dans la voie qu'elle a tracée.

L'avant-projet de législation remplace en fait la présente Loi sur les services de santé et des services sociaux, sauf en ce qui concerne le territoire du Conseil cri de la Baie-James et celui du Conseil Kativik. Il reprend presque intégralement les recommandations centrales du document d'avril, notamment la mise en place de régions régionales et la formation de nouveaux conseils d'administration qui doivent regrouper plusieurs établissements.

Une des principales innovations de l'avant-projet de loi est de décloisonner la gestion des institutions en ajoutant aux conseils d'administration existants un autre palier qui rassemble les établissements en fonction d'objectifs communs. Ainsi, le CLSC, le centre hospitalier, le centre d'hébergement et de soins prolongés et le centre

de réadaptation seront gérés par un même conseil.

De même, le centre de services sociaux et le centre de réadaptation pour les jeunes en difficultés et les jeunes mères, relèveront d'une seule et même administration. Chaque centre hospitalier universitaire conserve toutefois le droit de former son propre conseil.

Ces nouvelles structures, dont on ne retrouve trace nulle part dans aucune étude connue, ne seront-elles pas trop éloignées du terrain des opérations ? Si personne n'a osé en recommander la mise en place, les problèmes qu'elles seraient appelés à résoudre ont été cependant maintes fois analysés, sur le long et sur le large. Il est bien connu que, dans plusieurs cas, les relations entre les établissements — inévitables en raison de la complémentarité des services — conduisent à des trairiellements, des rivalités, des doublements, voire même à un manque de services.

En fait, ces nouveaux conseils d'administration ne sont pas une pure création de l'esprit : certaines régions ont déjà réalisé des expériences d'intégration fort concluantes. Il reste maintenant à les formaliser et à les appliquer à l'ensemble du Québec.

Ce décloisonnement des établissements procède d'un mouvement de centralisation au niveau local. Mais l'avant-projet prévoit également un autre changement, plus percutant encore : la création de régions régionales qui ouvrent la voie à une plus grande décentralisation.

Toutes ces réformes cherchent à accroître la participation de la « population » aux orientations et aux décisions des institutions. Par quels moyens et à l'intérieur de quelles limites ? Quelle place peut être réservée aux usagers et aux personnels des établissements ? C'est ce que nous verrons demain.

— ALBERT JUNEAU



## LETTRES AU DEVOIR

### L'entreprise humaine

POUR amener les employés à partager la mission de l'entreprise, cette mission doit être transmise et les administrateurs devront faire preuve de créativité et d'initiative.

Quelques pistes de solution : ouvrir physiquement les portes des bureaux des gestionnaires; pour les supérieurs immédiats, rencontrer fréquemment leurs employés de façon informelle; pour les directeurs, être à l'école de l'environnement externe...

Ainsi, l'entreprise pourra prévoir un engagement intellectuel et lucide de ses membres, qui les amènera à devenir productifs et à se sentir utiles.

Un tel changement doit être initié par la direction générale et partagé par l'ensemble de ses membres : le souhait étant reconnu et exprimé, il faut passer à l'action, au changement !

Le changement ne peut se faire sans résistance, sans heurts, sans critique. Par conséquent, il faut se préparer, car l'homme n'est pas seulement une main ou un cœur mais aussi une tête. Il demeure libre de ses pensées et de ses actions.

Bref, le développement organisationnel passe par le développement humain, à la condition de comprendre que l'homme est un être rationnel, stratégique et émotif. Nul besoin d'un visionnaire pour le concevoir !

— NICOLE CHOÏNIÈRE  
St-Bruno, le 27 avril.

### Une âme universelle

ON ASSISTE impuissant à la normalisation de la misère en Haïti.

Les chrétiens avaient lutté contre l'installation d'un barrage dans la vallée de l'Arthibonite où sont les plus belles terres arabes d'Haïti. Ils pensaient avoir gagné leur point. Or, le barrage est en construction, pour des Américains et leurs petites industries de Port-au-Prince qui engagent les gens à des salaires dérisoires.

Quelquefois, on les engage pour soi-disant acquérir de l'expérience sans les payer pendant trois mois. Après, on les met à la porte pour en engager d'autres avec la même technique. Bientôt, nous verrons dans nos magasins « Made in Haïti » comme on voit « Made in Taiwan ».

Le tourisme, qui était une source de revenus, n'existe plus. On y a installé le sida, la drogue et la contrebande. Les Haïtiens sont obligés d'acheter le riz des États-Unis, qui coûte moins cher que leur propre riz. Tout est ainsi et l'Église militante s'est tue.

Malgré la misère, les Haïtiens sont toujours aussi polis et propres sur eux. Avec le manque d'eau, on se demande comment ils font ? Dans les camionnettes ou les tap-tap, on nous salue : « bonjour » ou « bonsoir ».

C'est à ce moment qu'on retrouve notre âme universelle et on se questionne sur nos vies en pays soi-disant développés où la communication a perdu toute chaleur humaine. On ne peut qu'avoir admiration pour eux. Où prennent-ils le courage ?

Je suis allée souvent au Marché de Fer où les gens passent les journées à attendre les acheteurs qui ne viennent plus. Là aussi ils

nous portent à réflexion.

Un jour, j'ai entendu des membres d'une secte crier « This is Jesus-Christ from Chicago who is here to help you ». Le ridicule ne tue pas. Pas étonnant que certains Haïtiens aillent dans l'enfer des *bateyes* de la République Dominicaine dans l'espoir d'être moins esclaves encore.

Dans les rues, il n'y a plus de blancs, seulement des affairistes dans des jeeps de luxe, et des sectes. Ces gens des sectes marchent deux par deux, les cheveux coupés comme dans l'armée, habillés de pantalon noir, d'une chemise blanche et d'une cravate noire. On les reconnaît partout.

Dans un village où la désolation se fait de plus en plus sentir, j'en ai interpellé deux pour leur demander « ce qu'ils faisaient en Haïti ». On me montra la petite plaque d'identification d'une secte quelconque.

Is guettent s'il n'y aurait pas un communiste affamé qui sortirait d'une des misérables caillots de ce village où les enfants meurent de faim. Quels buts poursuivent-ils ? Est-ce l'évangélisation qui va aider les gens ?

Il nous faut développer une âme universelle et respecter la pluralité des cultures du monde et nous les exploiter. Pour cela, il nous faut nous organiser et non compter sur les gouvernements.

— JACQUELINE DUGAS  
Montréal, le 17 juin.

### Très décevant

Lettre à Mme Jocelyne Perreault, présidente du Comité central des parents de la CECM

ME PALLASCIO nous laisse perplexes quand il met en doute la représentativité du Comité central des parents de la CECM et quand il dit « qu'il ne croit pas que les parents vont y gagner à rechercher l'application de certaines prérogatives accordées par la loi 107 aux conseils d'orientation ».

Perplexes, car depuis 1971, année de la promulgation de la loi 27, des milliers de parents se sont impliqués dans les comités d'école et de parents et se sont sensibilisés petit à petit à leur rôle de premiers responsables de l'éducation de leurs enfants.

Maintes fois les parents ont répondu à des sondages menés par le Comité central (ou d'autres instances) et ont répété leur désir de s'impliquer davantage dans leurs écoles avec les directions et les enseignants par le biais d'un conseil de gestion.

Rappelons seulement qu'en 1982, le Conseil des commissaires, alors présidé par le Dr Luc Larivière et en contestation au livre blanc qui a précédé le projet de loi 40, offrait aux parents le choix entre trois formules de participation : conseil de gestion, conseil de gestion limité ou comité d'école et la consultation obligatoire.

Le 25 avril 1989, le CRP Nord a organisé une soirée d'information sur la loi 107 qui a beaucoup intéressé les personnes présentes. Lors des assemblées de mise en place des comités d'école 89-90, il y a eu information sur le conseil d'orientation et nous n'avons reçu aucune réponse négative.

Le CRP Nord, réuni le 13 juin en assemblée régulière, a accordé unanimement son appui au Comité central (donc à ses 4 représentants) qui demande à la CECM de mettre fin à toutes procédures légales entreprises à ce jour contre la loi 107.

Il est très décevant de constater qu'après tant d'années, les parents ne soient pas encore considérés partout comme des partenaires à part entière.

— DANIELLE LIA  
présidente  
Montréal, le 13 juin.

### Éva Gyimesi

ROUMANIE : Éva Gyimesi, née le 11 septembre 1946 et domiciliée à Cluj (Kolozsvár) en Transylvanie, a disparu le 20 juin dernier, après que son appartement eut été perquisitionné par les hommes de la Sécurité.

Cette philologue, attachée à la chaire de hongrois de l'université de Cluj, avait continué à voir son amie, Doïna Cornéa, assignée à résidence, et lui apportait régulièrement des vivres.

(Cette dernière avait adressé une lettre de protestation à Nicolae Ceausescu, lui demandant d'abandonner le plan de systématisation territoriale qui prévoit la destruction de 8.000 villages et de mettre fin aux exportations d'aliments qui menacent « l'existence biologique de la nation ».)

Outre ses relations avec la célèbre dissidente, la police politique reproche à Mme Gyimesi d'avoir protesté contre le transfert des étudiants hongrois de Transylvanie vers des régions à forte densité roumaine.

À la veille de la réunion du Pacte de Varsovie à Bucarest, Ceausescu semble encore jouer au chat et à la souris avec l'opinion internationale : Mme Gyimesi sera-t-elle libérée à la dernière minute ou connaîtra-t-elle le sort réservé à Gheorghe Ursu, ingénieur, décedé à la suite d'un interrogatoire brutal pour avoir osé critiquer le régime dans son journal intime ? Ou, comme pour le comédien hongrois Arpad Visky, retrouvé pendu dans la forêt de Sfintu Gheorghe, fera-t-on croire à un suicide ?

Dans le royaume de ce triste sire qu'est Nicolae Ceausescu, les moyens d'éliminer les dissidents sont nombreux et variés, et l'horreur semble toujours franchir un pas de plus vers l'absurde.

— GÁBOR BOROS  
Montréal, le 27 juin.

### Voyons-y !

EN CHINE on crie démocratie et c'est la mort. L'armée du peuple tire sur le peuple (et protège la corruption). La récréation étant terminée, c'est l'avenir du peuple chinois qui est aujourd'hui hypothéqué.

Jeunes du Québec, soucions-vous du sort de ces gens et agissons ! Voyons à la construction d'un monde serein et vivons de façon fraternelle.

Car mourir pour trouble de l'ordre public ou payer du prix d'une balle la mort de ton enfant est horrible.

— LARRY FORREST  
Montréal, le 22 juin.

## LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messagerie Dynamique, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Abonnements (514) 844-3368

• LE DEVOIR • (USPS 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limited, 211 rue St-Sacrement, Montreal, Quebec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

## DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

## L'université franco-ontarienne

Vers une stratégie d'expansion : créer un réseau d'institutions

DENIS CARRIER

L'auteur est assistant vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de l'Université d'Ottawa

Il y a plus de 8,000 étudiants de langue maternelle française présentement inscrits à temps complet dans les universités ontariennes. Plus de 5,000 d'entre eux fréquentent l'Université d'Ottawa au niveau du baccalauréat, de la maîtrise ou du doctorat. Un peu plus de 1,000 sont inscrits dans les autres institutions universitaires « bilingues » de la province (l'Université Laurentienne et l'Université de Sudbury qui lui est fédérée, les collèges universitaires Glendon et de Hearst, et l'Université Saint-Paul), la grande majorité au niveau du baccalauréat. Quant au reste de cette clientèle francophone, elle est éparpillée dans les universités anglophones de la province.

## La masse critique

Huit mille étudiants à temps complet, c'est une masse critique qui peut permettre, si elle est en bonne partie concentrée au même endroit, de constituer une université d'envergure suffisante pour offrir une large variété de programmes aux trois cycles universitaires. Ce pourrait être d'autant plus le cas si on trouvait aussi les moyens d'accroître significativement la participation des Franco-Ontariens aux études universitaires.

C'est dans ce contexte que est née l'idée, proposée au congrès de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) tenu à Midland la semaine dernière, que la meilleure façon d'améliorer la situation universitaire des Franco-Ontariens consisterait à créer une université franco-ontarienne, au besoin en lui transférant les sommes d'argent présentement allouées aux universités « bilingues » pour supporter les cours et les programmes que celles-ci offrent déjà en français.

Cette université franco-ontarienne devrait aussi être présente dans plusieurs régions à forte concentration de francophones. On espère que cette université française attirerait chez elle, non seulement la majeure partie de la clientèle francophone actuelle des universités ontariennes, mais aussi les étudiants franco-ontariens additionnels que sa constitution devrait susciter.

## Une stratégie réaliste

Toute stratégie réaliste d'expansion des services universitaires en français en Ontario, dont le but serait d'établir dans les meilleurs délais une gamme complète de programmes en français aux trois cycles universitaires, doit être conçue en fonction, au mieux, d'un maintien du niveau actuel des clientèles extérieures et d'un accroissement significatif de la clientèle franco-ontarienne proprement dite.

Or, il est loin d'être certain que le démantèlement des universités dites « bilingues », et en tout cas celui de l'Université d'Ottawa, pourrait se faire sans prendre quelque risque quant au maintien de ces importantes clientèles provenant de l'extérieur de l'Ontario.

Quant à l'accroissement de la clientèle franco-ontarienne, le premier obstacle à franchir est la faible participation des jeunes diplômés francophones des écoles secondaires ontariennes, aux études universitaires. Aux dernières nouvelles, pour chaque cohorte de 100 élèves anglophones et francophones s'inscrivant respectivement en 9e année dans une école anglaise ou mixte ou dans une école française ou mixte de la province, 33



Il y a plus de 8,000 étudiants de langue maternelle française inscrits à temps complet dans les universités ontariennes

jeunes anglophones accédaient à la 13e année (depuis remplacée par les CPO) alors que seulement 24 jeunes francophones en faisaient autant. Et de ces nombres, 15 jeunes anglophones en moyenne s'inscrivaient au premier cycle universitaire, alors que seulement neuf francophones en faisaient autant.

Cette plus faible participation des jeunes Franco-Ontariens aux études universitaires se manifeste par ailleurs, bien qu'à des degrés divers, dans toutes les régions de la province, y compris dans l'Est où pourtant tous les programmes offerts par les universités d'Ottawa et Saint-Paul sont entièrement disponibles en français sauf en génie, en sciences et en médecine. Elle aboutit au fait que seulement 800 à 850 jeunes diplômés francophones des écoles secondaires ontariennes s'inscrivent chaque année, pour la première fois, dans une université ontarienne. Cette cohorte équivaut à moins de la moitié du taux de participation des autres Ontariens s'inscrivant à l'université pour la première fois.

Ce faible taux de participation est dû à un ensemble complexe de facteurs au premier rang desquels il faut vraisemblablement ranger la structure socio-économique de la communauté franco-ontarienne, notamment dans certaines régions, et la mentalité qui en découle à l'égard des études supérieures; et la faible disponibilité, ailleurs que dans l'est de la province, de programmes universitaires de base en français.

Pour accroître la participation des Franco-Ontariens aux études universitaires, il faut donc intervenir par une panoplie de moyens plutôt que par un seul. Il faut, bien sûr, multiplier au moins les programmes universitaires de base dans toutes les régions de l'Ontario où les francophones sont concentrés; c'est-à-dire ne pas s'enfermer dans une stratégie d'expansion qui, pour avoir de meilleures chances d'aboutir à une gamme complète de programmes aux trois cycles universitaires, tâcherait de concentrer autant que possible ses activités, ses ressources et sa clientèle à un seul endroit.

Mais il faut aussi agir vigoureusement sur les autres facteurs in-

fluençant la faible participation des Franco-Ontariens aux études universitaires. C'est précisément ce que recherche le programme Educ-Action parrainé par le ministère des Collèges et Universités de l'Ontario.

Mais même si cette stratégie réussissait à merveille, il y a un deuxième obstacle, encore plus difficile à surmonter, à l'expansion de la clientèle universitaire franco-ontarienne. Il s'agit de la démographie. Selon les données du recensement de 1986, la population ontarienne de langue maternelle française se chiffrait à 533,225 person-

## En Ontario, l'enseignement universitaire attire moins les francophones que les anglophones

nes, dont 362,875 utilisaient le français à la maison (souvent avec une autre langue). Cette population se répartit par ailleurs très inégalement entre les six régions « scolaires » de la province, notamment sa tranche d'âge des 20-24 ans (32,350 au total parlant français à la maison) dont près de 50 % est concentrée dans l'Est (région d'Ottawa) et près du tiers dans le Nord (Sudbury) et le Nord-Est (Hearst).

Or, si ces 20-24 ans de langue maternelle française et qui parlent le français à la maison témoignaient, dans chaque région, d'un taux de participation égal à celui des autres 20-24 ans de cette région, la cohorte franco-ontarienne s'inscrirait à l'université pour la première fois s'établirait, chaque année, à environ 1,200 inscriptions. L'expérience actuelle suggère qu'une telle cohorte serait susceptible de générer, à terme, une clientèle étudiante de premier cycle d'environ 3,000-3,300 étudiants.

Ce serait suffisant, si les étudiants se regroupaient tous au même endroit, pour mettre sur

un pied une université de modeste envergure. Sans autres apports de clientèle, ce ne serait pas suffisant cependant, même si tous les étudiants étaient regroupés sur un même campus, pour faire vivre une université offrant — même au seul niveau du premier cycle, et encore moins aux trois cycles universitaires — un éventail à peu près complet de programmes dans toutes les familles de disciplines.

Même si les taux de participation aux études universitaires de jeunes diplômés francophones des écoles secondaires ontariennes étaient égaux à ceux des autres Ontariens dans chacune des régions de la province, il resterait difficile — sans autres apports de clientèle — de développer certains champs d'études telles que les sciences de la santé et le génie. Et ce, même si tous les jeunes Franco-Ontariens s'inscrivaient en première année universitaire le faisant tous à la même université.

Quant aux champs d'études où la clientèle étudiante franco-ontarienne serait relativement importante — les humanités et les sciences sociales, les sciences naturelles et l'administration — le niveau de la clientèle franco-ontarienne ne permettrait un éventail raisonnable de programmes qu'à la condition que cette clientèle soit toute concentrée dans une seule université ou qu'un important apport extérieur — provenant des autres parlant français de l'Ontario, du Québec ou d'ailleurs — vienne faciliter un tel développement.

Bref, il faut certes accroître le nombre de programmes universitaires entièrement disponibles en français en Ontario. Et pour que cette stratégie d'expansion favorise au maximum la participation des jeunes aux études universitaires, il faut s'assurer qu'elle prévoit au moins la disponibilité en français des programmes de premier cycle de base dans toutes les régions où existe une forte concentration de francophones.

Mais ce serait rêver en couleur de croire que la disponibilité de ces programmes suffira, à elle seule, à créer rapidement en Ontario même la clientèle nécessaire pour les supporter. Même si les taux de participation aux études

universitaires des Franco-Ontariens atteignaient ceux des autres Ontariens à brève échéance, la réalité démographique est telle qu'il restera toujours difficile — faute d'une large clientèle potentielle — de développer une université complète à plusieurs endroits simultanément.

Il restera même toujours difficile, en dehors des centres où il est réaliste de compter avec un apport important de clientèles extérieures, de développer un large éventail de programmes entièrement disponibles en français. Et dans cette perspective, il importe de ne pas prendre trop de risques avec les acquis actuels, y compris avec les institutions qui les ont développés jusqu'à maintenant.

## Des expériences en cours

Tout cela, il me semble, impose une stratégie d'expansion axée sur la constitution d'un réseau d'institutions, pouvant continuer de compter sur un apport de clientèles extérieures important, et entre lesquelles l'échange de cours et de ressources (notamment de ressources humaines rares), par divers moyens dont l'enseignement à distance, pourrait faciliter le parachèvement en français de programmes qui pourraient difficilement devenir entièrement disponibles dans cette langue autrement.

De belles expériences sont présentement en cours à ce sujet en Ontario entre l'Université d'Ottawa et l'Université Laurentienne, notamment dans les domaines de l'éducation et de la psychologie clinique et bientôt, si les ressources requises sont consenties, des sciences infirmières, de l'audiologie et de l'orthophonie, et du service social.

Ces expériences impliquent toutes une stratégie misant d'abord et avant tout sur les acquis existant déjà dans les universités « bilingues », et tâchant d'en étendre les bénéfices aux diverses régions. Elles visent toutes à rendre entièrement disponibles en français ou à enrichir, dans toutes les régions où les francophones sont concentrés en Ontario, des programmes universitaires qui, autrement, n'y seraient au mieux que partiellement disponibles dans cette langue.

## La direction par des francophones

Dans les débats actuels sur la chose universitaire en Ontario français, il vaudrait la peine d'accorder plus d'attention que présentement aux problèmes concrets posés par l'implantation d'un tel réseau, y compris à la question de sa direction par des francophones. Cette approche est moins flamboyante que la prédication actuelle en faveur de l'université franco-ontarienne. Mais elle a, peut-être, le mérite d'être plus immédiatement soucieuse du but ultime à atteindre, à savoir : la disponibilité à brève échéance en Ontario d'une gamme complète d'enseignements universitaires entièrement disponibles en français aux trois cycles universitaires.

Elle est certainement, en tout cas, moins cavalière que l'autre à l'égard des acquis actuels et des énergies qui y sont consacrées; acquis et énergies qu'il serait suicidaire d'écartier sans être certain d'avance de pouvoir les remplacer à très court terme. Cette approche vaudrait enfin d'autant plus la peine d'être explorée systématiquement qu'il ne serait pas impensable de l'étendre aussi à l'examen de la situation universitaire des autres francophones hors Québec et hors Ontario. D'ailleurs, cela aussi fait déjà l'objet de belles expériences, notamment dans le domaine de l'éducation.

## Les principes et les intérêts

André HAINS



▲ Au fait

« QUAND la Chine s'éveillera, le monde tremblera », selon la prophétie attribuée à Napoléon en 1816 et reprise par Lénine en 1923.

D'aucuns ont cru, il y a quelques semaines, que le printemps chinois allait débiter cette année. Malheureusement, la suite des événements, le massacre des étudiants de Pékin et la répression brutale en cours, ont démontré la distance énorme qui sépare le rêve de la réalité.

Devant les exécutions sommaires et expéditives qui se poursuivent, le monde occidental se demande s'il doit intervenir, s'il faut sanctionner la Chine, et comment faire pour protéger à la fois les principes et les intérêts en cause dans cette affaire.

Pendant que les étudiants chinois continuent de défrayer les manchets, un simple entrefilet nous apprend ailleurs qu'au moins 200 personnes ont été blessées dimanche dernier près de Dacca au Bangladesh, quand la police a ouvert le feu sur une foule de militants musulmans qui voulaient attaquer une fabrique de chaussures de la firme (canadienne) Bata, à laquelle ils reprochaient d'avoir conçu un modèle de sandale jugé offensant pour l'Islam.

Joe Clark et Brian Mulroney ont émis des opinions fermes sur la répression chinoise; on attend toujours leurs réactions sur l'affaire de Dacca.

Notre morale occidentale, de pays dits civilisés, s'accommode mal des pratiques chinoises : une balle dans la nuque, payée par les parents de la victime, ça fait plus barbare qu'un peloton d'exécution. Mais, dans un cas comme dans l'autre, la morale éprouve et les intérêts passent droit.

En 1979, l'éphémère premier ministre Joe Clark avait promis durant la campagne électorale de démanteler l'ambassade canadienne d'Israël de Tel Aviv à Jérusalem. Une fois élu, il s'est fait rappeler par Bell Canada, Alcan, la Banque Royale et autres grands groupes d'intérêts canadiens, qu'on ne modifie pas ainsi impunément la politique extérieure d'un pays aussi dépendant des exportations que le nôtre.

Le ministre des Finances du temps, John Crosbie, avait voulu attaquer de front le problème du déficit, en augmentant substantiellement ses revenus; le gouvernement n'a pas survécu à ce premier budget, et M. Trudeau a ramené le bon sens au pouvoir... avec les résultats désastreux que l'on a connus par la suite.

Dans toute situation, on retrouve des principes et des intérêts; quand les deux convergent, ils peuvent faire ensemble un bon bout de chemin. En cas de divergence, ce sont toujours les intérêts qui finissent par l'emporter. Les lois de l'économie sont intangibles, celles de la politique se négocient sur la place publique.

On peut sympathiser avec les étudiants chinois qui dénonçaient la corruption et l'autoritarisme du régime communiste en place; il reste quand même que ce régime a réussi à nourrir sa population, contrairement aux régimes précédents.

On peut constater avec le président François Mitterrand qu'un régime qui tire sur sa jeunesse n'a pas beaucoup d'avenir, mais avec un passé long comme celui de la Chine, l'avenir se mesure en générations sinon en siècles.

Mai 68 : la révolte étudiante partie de Berkeley déferle sur Paris. « Sous les pavés, la plage », scandent les étudiants qui veulent secouer un régime jugé par trop conservateur. Charges de CRS, arrestations et matraquages, dans la plus pure tradition républicaine. Un régime qui matraque ses étudiants a-t-il un bel avenir ?

Devant le drame chinois d'aujourd'hui, comme devant ceux de Pologne et de Hongrie en 1956-57, l'opinion mondiale s'émeut. C'est une question de principe : la répression, on est contre.

Mais, quand vient le temps de poser des gestes officiels de protestation, les groupes d'intérêts interviennent. En Chine, le seul projet hydroélectrique des Trois Gorges suffirait à lui seul à freiner les ardeurs protestataires des gouvernements plus purs. Dans notre clan, les firmes d'ingénierie Lavalin et SNC surveillent ce projet de près, tout comme la Société générale de financement du Québec et sa filiale Marine Industrie Limitée, des Power Corporation et autres grands groupes industriels et financiers.

« Ce n'est pas le Canada, c'est le monde entier, la Russie et les États-Unis qui ne veulent pas intervenir », constate, réaliste, Brian Mulroney, qui sait bien que si nous appliquons des sanctions, ce sont les Japonais, les Coréens, les Français et autres Allemands qui vont occuper ce gigantesque marché en voie de développement.

« Périssent nos colonies, périsse le monde, plutôt qu'un seul de nos principes », proclamait les Philosophes au XVIIIe siècle. Les principes déclenchent les révolutions, les intérêts les arrêtent.

« Il y a les principes et les intérêts de la Révolution. Quant à moi, on savait que je ne sacrifierais pas les seconds. » (Napoléon)

## Pays à la recherche de son avenir

JEAN-PAUL LEFEBVRE

Collaboration spéciale

AUX YEUX de l'histoire, il a encore la couche aux fesses. Mais sa taille est gigantesque. Ses habitants sont clairsemés. Ils cultivent de petites jalousies et de grandes impatiences. C'est le Canada, la terre de nos aïeux !

Deux de nos éminents citoyens souhaiteraient revenir en arrière dans le livre de bord national. Pour des raisons si différentes, chacun voudrait rétablir le pays d'en-bas et le pays d'en-haut. Ce dernier coupé en deux par tout un Québec ! Jacques Parizeau veut vendre à la carte les parts du Québec dans le Canada. Conrad Black dit que le Canada serait aussi bien de liquider le Québec. Ni l'un ni l'autre ne mesure les risques d'absorption de ces souverainetés divisées par nos oncles des États ! Les morceaux de Canada seraient plus appétissants pour les Américains que les terres agricoles de Laval pour les spéculateurs. C'est vous dire !

L'étrange duo Black-Parizeau n'a que peu de chances d'atteindre le haut de l'affiche avant la fin du siècle. Après, ce sera trop tard pour eux. Mais il n'est pas certain que les

impatiences qu'ils expriment aujourd'hui auront disparu. À moins que nous ayons trouvé d'ici là des architectes imaginatifs pour notre programme de rénovation nationale.

Ces derniers temps, nous avions trois guides : Mulroney, Turner et Broadbent. Les deux derniers ont démissionné. Probablement, après avoir regardé TV5. Ils ont entendu Mitterrand, ou Rocard, ou Fabius, ou Delors... enfin ceux qui causent de politique avec Anne Sinclair, le lundi soir. Ça les a découragés. Turner a compris que, pour causer, il fallait avoir quelque chose à dire. Broadbent a réalisé qu'il n'avait pas le don des langues. Quant à Mulroney... il ne doit pas être abonné au câble !

## Qui fait quoi ?

Le pays a besoin de sa petite révolution tranquille. On a trop de taxes, trop de fonctionnaires et trop de déchets. Et les idées constructives sont aussi rares en politique fédérale que l'humour à Radio-Canada. Il faudrait mettre de l'ordre dans la maison. Qui fait quoi ? Les ancêtres, en 1867, avaient mis ça sur papier. On a rattrapé leur journal de bord en 1982, on y a ajouté une charte des droits. Nonobstant cela, et le scénario de 1987 proposé par Bryan Mulroney sur une idée de Robert Bourassa, le pro-

gramme de répartition des tâches ne répond toujours pas aux défis de l'an 2000. Songez qu'en 1867, il n'y avait ni ordinateur, ni yuppies, ni télévision, ni satellite... Même pas de pannes de courant ! Le dernier siècle a été plus long que les autres !

Ça tombe bien, notre programme de recrutement pour le poste de premier ministre est en cours. Se trouvera-t-il un (e) brave pour nous inventer un programme de rénovation selon lequel chaque niveau de gouvernement s'occuperait de ses obligations ? Ce qui ne nous empêcherait pas de prévoir, dans notre prochaine constitution, en plus des champs exclusifs de juridiction, des domaines conjoints où l'on préciserait le type de collaboration qui devrait exister, en fonction de l'objectif commun.

Nous avons déjà, chez nous, l'expérience du droit criminel où la capacité législative réside à Ottawa tandis que l'administration de la loi est largement faite par les provinces. Et les Allemands de l'Ouest ont mis sur pieds de très grandes agences de service public dont les administrateurs sont nommés par l'État fédéral, par les Landers (provinces), par les municipalités et par les partenaires sociaux. Ce pourrait être une formule qui nous permettrait de mieux coordonner les divers pro-

grammes sociaux que nous avons spénélement édités au Canada. Et de réduire la phénothèque bureaucratique créée par les doublages de programmes fédéraux et provinciaux.

En Europe, on observe que les régionalismes, à l'intérieur des États, se réveillent en même temps que se développent le goût et le besoin de la grande Europe. C'est comme si les gens du vieux pays voulaient consolider leurs racines tout en acceptant la greffe continentale. Sur nos vastes arpentés de neige, il y a aussi ces courants contraires. Le gouvernement fédéral doit pouvoir coordonner et unifier le pays, tout en laissant les régionalismes s'exprimer. Celui du Québec, en particulier.

## Au-delà des vieux débats

Canaliser les tensions entre toutes les institutions du pays pour en faire une force au service du bien commun, c'est la tâche de l'État et de ceux qui le servent. Mais, pour pouvoir faire cela avec un minimum de succès, il faut se placer dans la position de l'arbitre, pas dans celle du barreur de rue ou du joueur de poker.

Ce serait un drame si les campagnes en cours pour renouveler le leadership politique au Canada ne ser-



La sprinteuse canadienne Angela Bailey, qui affirme n'avoir jamais touché aux stéroïdes bien qu'elle se soit informée de leurs effets avant les Jeux de Séoul, a témoigné, hier, devant le juge Dubin. On la voit ici à sa sortie de la salle d'audience à Toronto.

## ANGELA BAILEY À L'ENQUÊTE DUBIN

### « Le pharmacien remplace le talent »

TORONTO (PC) — La sprinteuse canadienne Angela Bailey a déclaré, hier, qu'elle s'était renseignée sur les effets secondaires reliés à la consommation de stéroïdes avant les Jeux olympiques de Séoul mais qu'elle n'avait jamais essayé d'en faire usage.

Celle qui condamne l'utilisation de substances illégales dans le sport a admis qu'elle avait contacté un médecin de Toronto sous le coup de la frustration, « pour savoir ce qu'il en était » plus que pour tenter d'obtenir des stéroïdes pour son usage personnel.

« Ce n'a plus d'importance d'avoir un talent naturel de nos jours, a-t-elle déclaré au juge Charles Dubin. Vous

n'avez qu'à vous rendre chez le pharmacien et vous pourrez devenir l'athlète le plus rapide du monde ».

« Quand j'ai été aux Olympiques, je regardais certains de ces athlètes et je leur disais : 'Bien sûr, vous vous amusez présentement, mais vous serez peut-être tous morts dans quelques années' ».

C'était la dernière journée d'audience, hier, la commission reprendra ses travaux le 1er août prochain.

La sprinteuse — portant un ensemble noir et une blouse de couleur — ne s'est pas énermée quant aux allégations faisant écho qu'elle fasse également usage de substances interdites. Elle a été précédée à la barre par son entraîneur, Bryan McKinnon, et son ami de coeur, John

Mumford. Mumford, un homme d'affaires qui a été l'entraîneur durant cinq ans de Bailey jusqu'en 1984, a certifié qu'il s'était procuré des stéroïdes pour Bailey en août dernier.

Mais il a précisé qu'il a agi de son propre chef.

« Je pouvais offrir à Angela Bailey l'option de faire usage de stéroïdes, mais je n'avais aucun contrôle sur la décision qu'elle allait prendre », a dit Mumford.

Bailey a longtemps proclamé que sa rivale Angella Issajenko trichait. Issajenko, admise à la commission, en mars, dernier, qu'elle consommait des substances illégales depuis 10 ans.

## Le capitaine grec est mis aux arrêts

PROVIDENCE (États-Unis) (AFP) — Le capitaine du pétrolier grec qui s'est échoué le week-end dernier au large de Newport (Rhode Island), laissant échapper 1,6 million de litres de pétrole, a été mis hier en état d'arrestation et accusé d'avoir violé les lois fédérales sur l'eau propre et sur les déchets.

Une cour fédérale de Providence (Rhode Island) a retenu ces chefs d'accusation contre le capitaine du World Prodigy, Iakovas Georgudis, 43 ans, qui s'était rendu aux autorités sur les déchets.

« Ce n'a plus d'importance d'avoir un talent naturel de nos jours, a-t-elle déclaré au juge Charles Dubin. Vous

Almond. La procédure a été rapide pour prévenir un éventuel départ de M. Georgudis des États-Unis.

M. Georgudis risque pour chacun de ces deux chefs d'accusation soit un an de prison, au maximum, et une amende de \$200,000, soit une amende d'un montant double de celui des dommages causés par l'accident. Les garde-côtes ont estimé les dégâts à \$1,6 million.

La loi sur l'eau propre interdit le déversement par négligence de produits polluants. Aux termes de celle sur les déchets, un permis est néces-

saire pour se débarrasser de déchets dans des eaux navigables.

Par ailleurs, Robert Anderson et Raul DiBarrat, respectivement pilote et capitaine du pétrolier uruguayen *Presidente Rivera*, qui s'est échoué également ce week-end dans l'embouchure du Delaware, ont déclaré lors d'une audience hier à Philadelphie (Pennsylvanie) que l'ancre du navire avait été jetée trop tôt, provoquant sans doute son échouage et la fuite de 1,2 million de litres de brut dans la baie.

## Saint-Philémon

### Le forcené trouvé mort

SAINT-PHILÉMON (PC) — Le sexagénaire qui s'était barricadé dans sa maison après avoir blessé trois personnes de coups de feu, lundi soir, à Saint-Philémon de Bellechasse, a été trouvé mort hier soir.

Les policiers ont fait la macabre découverte en début de soirée au deuxième étage de la résidence.

Depuis le début de cette affaire, Fernand Nicol, 60 ans, n'avait donné aucun signe de vie malgré les tentatives des policiers pour entrer en communication avec lui par téléphone ou de vive voix.

Le forcené avait tiré sur trois de ses voisins, lundi, avant de se barricader seul dans sa demeure.

Les trois victimes, Stéphanie Brochu, 8 ans, son père, Réal, 41 ans, et sa mère, Sonia, 33 ans, reposaient toujours dans un état stable à l'Hôtel-Dieu de Lévis, hier. Elles ont été atteintes par des projectiles de fusil de calibre .410.

Durant la journée de mardi la police avait utilisé un hélicoptère, un camion blindé et un robot utilisé habituellement pour désamorcer les bombes pour tenter de voir à l'intérieur du logis, mais en vain.

Une vieille querelle de clôture se traitait à l'origine de cette triste affaire.

## SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

### ◆ Les infirmières

Réunis en assemblée générale mardi soir, les infirmières et infirmiers de l'hôpital Cité de la Santé, de Lévis, ont appuyé une motion de blâme à l'endroit de l'exécutif de la Fédération qui, estime-t-il, « en criant victoire trop tôt avant de consulter les membres de la base ont adopté une attitude anti-démocratique qui a lézéré les syndicats et la population ».

La présidente et son exécutif se retrouvent donc dans une position pour le moins inconfortable : « Ça risque d'être très dur », commentent certains observateurs de l'extérieur.

« Pas du tout », rétorque Michel Léger, porte-parole de la Fédération. Le vote de blâme demeure confiné à un ou deux syndicats, dit-il, précisant que ce sont les délégués du conseil fédéral de la FIIQ qui ont décidé d'aller présenter l'entente à leurs membres : « S'ils l'avaient rejetée, les membres des syndicats locaux n'auraient pas eu à se prononcer. Cela s'est fait démocratiquement ».

Pour être ratifiée, l'entente doit obtenir une double majorité : l'appui de 50 % plus un de l'ensemble des infirmières qui se seront évaluées de leur droit de vote et de 50 % plus un des syndicats affiliés dans chacun des quatre grands secteurs d'établissements : centres hospitaliers, établissements conventionnés, centres d'accueil et CLSC.

M. Johnson a rappelé hier que l'accord de principe qui limite à 4 % la hausse salariale pour 1989 prévoit toutefois que dans 18 mois, le 1er janvier 1991, les infirmières qui auront une douzaine d'années de pratique deviendront les techniciens les mieux rémunérés de tout le réseau de la santé. L'entente stipule également que celles qui détiennent la formation maximale verront leur salaire égaier celui des professionnels du gouvernement (entre \$40,000 et

\$46,000 par année).

Pour le ministre, cette percée « lui apparaît essentielle ».

Il n'y a pas qu'au Québec où les infirmières sont insatisfaites. Même en Colombie-Britannique, où l'entente de principe conclue lundi dernier prévoit des augmentations de 30 %, les réactions des infirmières sont mixtes et plusieurs regimbent.

Une assemblée houleuse tenue mardi soir a attiré plus de 1,000 infirmières de la région de Vancouver. Tout comme leurs collègues du reste de la C.-B. elles se prononceront au cours des 10 à 14 prochains jours sur l'accord de principe.

En attendant, il y avait toujours hier des lignes de piquetage devant près de 80 hôpitaux à travers la province où les employés d'hôpitaux de l'Union des travailleurs sont en grève.

Les infirmières, qui avaient déclenché leur propre grève le 14 juin dernier, ne traversent pas les lignes de piquetage. Environ 70 % des infirmières et des employés d'hôpitaux demeurent au travail pour assurer les services essentiels.

### ◆ Noranda

ble à Minéraux Noranda. La compagnie Foresterie Noranda détient des participations dans MacMillan Bloedel (49 %), dans Northwood Pulp (50 %) et dans Fraser.

Les frères Perron contrôlent leurs actions par la compagnie de Gestion La Vérandrye, Alridan et le Holding Stempel. Quant à l'offre de la filiale de Noranda, elle est valable pour toutes les actions subalternes de classe A et B.

Voilà qui termine donc une saga lancée dès le début de 1989 par les frères Perron. Ceux-ci avaient alors annoncé leur intention de se départir de leur bloc d'actions et chargé deux courtiers de leur trouver des acheteurs. Noranda compte déjà 7,300 employés au Québec et y cumule un chiffre d'affaires de \$1,3 milliard.

C'est donc finalement une compagnie de Masson, dans le Nord-Ouest québécois, qui a supplanté l'acquisition du forestier de Lasarre. La lutte aura été entièrement menée aux confins de l'Abitibi.

### ◆ Johnson

les négociations ont avancé jusqu'ici à pas de tortue. Exception faite des négociations avec les infirmières de la FIIQ qui se sont conclues par un accord la semaine dernière, on négocie tout au plus deux jours par semaine. Avec certains groupes c'est moins, dit M. Johnson, qui précise qu'il vient de faire tenir à tous les syndicats une proposition d'intensification des pourparlers.

La conjoncture devrait être propice pour une accélération, croit le ministre en notant qu'un point tournant a pu être franchi la semaine dernière avec la conclusion d'un accord avec les infirmières de la FIIQ. Les autres syndicats devraient avoir perçu une volonté du gouvernement de régler et de corriger certaines choses, affirme le ministre, faisant allusion au redressement salarial de 5 % consenti aux infirmières à titre d'équité salariale.

Un tel signal, le gouvernement aimerait en percevoir un du côté syndical. Les demandes syndicales sont tellement loin de la réalité qu'il appartient aux syndicats de bouger, affirme-t-il.

Le ministre est étonné de voir le caractère irréaliste des demandes syndicales qui ne peuvent donner lieu à son avis à des négociations sérieuses.

« Partout dans le secteur privé on règle à 4 % et sans rire on nous demande 27 %, dit-il ajoutant : Je ne comprends pas ».

Cette demande de 27 % est celle de la CEQ et porte pour une seule année, soit 1989, observe M. Johnson qui précise qu'au cours d'une récente rencontre, Lorraine Pagé, la présidente de cette centrale, a ramené cette demande à 23 %. Même là, c'est à son avis beaucoup trop.

La dernière négociation s'est conclue il y a à peine deux ans sur un accord prévoyant des augmentations allant de 3,5 % à 4,5 %, rappelle le ministre. Comment des négociateurs syndicaux peuvent imaginer faire un bond de 27 % en 1989 alors que l'année précédente l'augmentation était de 4,5 %, demande-t-il, ajoutant : « C'est quoi cette affaire-là ? ».

Les demandes de la CSN sont moins élevées, soit 8 %, reconnaît le ministre. Les demandes de cette centrale au chapitre de l'équité salariale viennent doubler ce 8 %, ajoute-t-il non sans noter que là aussi il y a un caractère un peu irréaliste dans les discours syndical.

L'analyse que fait le Conseil du Trésor de la demande de la CSN pour l'équité salariale amènerait des redressements salariaux pour 86 % des classes d'emploi. La discrimination touche normalement une minorité, pas une majorité. « On n'est pas l'Afrique du Sud », lance-t-il.

Nulle part dans le secteur privé, dit M. Johnson, on ne voit des parties négocier avec des positions aussi éloignées. Dans le secteur public, on devrait justement négocier serré, fait-il valoir. Faute d'avoir un vrai rapport de force puisque personne ne peut faire de lock-out ou de grève, il faut à son avis miser sur la crédibilité de ses propositions, viser le plus juste possible.

En faisant une offre de 4 % pour 1989, le gouvernement a fait le pari de la crédibilité. Qu'aurait été la réaction de la CSN et de la FTQ si les rôles étaient tout à coup renversés et que le gouvernement demandait une réduction de 27 % et les syndicats une augmentation de 4 %, demande-t-il.

Dans un tel contexte, ce n'est pas au gouvernement, croit M. Johnson, de bouger et d'augmenter son offre à 5 %. Il s'agit d'une offre dont le gouvernement n'a aucunement honte. Personne n'est l'objet d'exploitation, dit-il, en rappelant que les ententes dans le secteur privé prévoient des augmentations variant entre 3,7 et 4,5 %.

Un règlement ne pourra être en vue tant et aussi longtemps que les syndicats ne donneront pas signe de leur volonté de régler car, prétend M. Johnson, un règlement n'est possible que lorsqu'on en vient à ce que tous savent être « la vraie viande ». Dans le cas des infirmières, il a suffi de sept à huit semaines de négociations intensives pour trouver un accord une fois que la FIIQ eut largué une partie de ces demandes et les eut réduites de \$300 millions, dit-il.

Pour y arriver, M. Johnson souligne que ce n'est pas uniquement sur les questions de salaires qu'il faut jeter du lest. Certaines demandes ont des incidences monétaires importantes. C'est le cas ainsi des demandes de la CEQ sur la tâche des enseignants du primaire et du secondaire. La demande initiale aurait fait augmenter de \$1 milliard les coûts du système d'enseignement. Des concessions ont réduit de moitié ce montant, dit-il, en affirmant qu'il est encore trop élevé puisque c'est au Québec que les enseignants ont la tâche la plus légère au Canada.

À certaines tables de négociations, il faudra aussi élaguer les demandes qui dans certains cas sont au nombre de 800. Pour plusieurs, ce sont des demandes qui reviennent de négociation en négociation ou des ajustements sur lesquels on passe des heures et des heures. Il est étonnant de voir que la CSN a consacré jusqu'ici des semaines à discuter d'ajustements aux congés de maternité sans qu'on arrive à une entente, observe M. Johnson. Dans le cas des infirmières qui sont les syndiquées qui utilisent le plus ces congés, la question a pourtant été réglée en une journée, dit-il.

◆ Prague  
tion anticommuniste.

« Les Polonais sont contents, très contents », commente une Cracovienne interrogée après le premier tour du 4 juin, une femme dont l'optimisme politique n'est pourtant pas le trait principal. Un contentement, donc, avec un gros bémol. Et qui ne verse surtout pas dans l'euphorie débordante, même si la revanche est belle sur les autorités qui avaient tenté, en décembre 1981, de détruire le mouvement social incarné par Solidarité.

Pourquoi ne retrouve-t-on plus aujourd'hui en Pologne, malgré un timide espoir, le bel enthousiasme lyrique et un peu naïf qui avait caractérisé Solidarité à sa naissance ?

Raisons évidentes : la situation économique, bien pire qu'en août 1980, est aussi grave qu'est réelle la libéralisation politique. Et il y a toujours cette incertitude sur « l'irréversibilité » des changements qui surviennent actuellement. Les Polonais en ont tellement vu d'autres qu'ils ne peuvent croire qu'à moitié ce qu'ils voient et ce qu'on leur dit : leur histoire en dents de scie, toute en soulèvements écrasés, leur a inculqué un profond scepticisme.

Mais quand des opposants notoires comme Adam Michnik et Jacek Kuron, en prison il y a encore deux ans, deviennent députés ou sénateurs et discutent tranquillement à la télévision, quand un gouvernement communiste tient des élections en partie libres, compte honnêtement les votes et admet sa défaite (sans pour autant quitter le pouvoir, il est vrai), on mesure le chemin parcouru depuis les heures noires de 1982.

« Quelque chose s'est définitivement cassé dans la logique du système », a déclaré M. Michnik après le premier tour, en faisant le rapprochement avec la cérémonie de réhabilitation d'Imre Nagy à Budapest, à laquelle il assistait d'ailleurs. Cet opposant qui écrivait, en 1982-83 dans sa cellule, des textes impitoyables sur le communisme et sur le général Jaruzelski, a, en avril, rendu hommage à ce dernier... sans pour autant se convertir au premier !

Récupération ? Là se trouve tout le dilemme de Solidarité, devant des autorités qui préchent avec insistance la coalition, et devant l'inévitable austérité à venir. Mais c'est qui semble probable — dans l'hypothèse où il n'y aura pas de « regel » — c'est qu'après la démonstration ponctuelle de force et d'unité du « comité civique » formé autour de Lech Walesa, le mouvement social se fractionnera au fur et à mesure que le pluralisme s'installera.

« Il y a au moins dix partis politiques dans ce regroupement », commentait, la semaine dernière, un proche du leader historique de Gdansk. La dissolution de Solidarité dans le paysage politique serait ainsi... son ultime victoire.

Rapide survol de la « classe », promotion 1945. Une Allemagne de l'Est relativement épargnée par la crise économique, sous un gouvernement

resté dogmatique, effrayé par le spectre de la réunification. Une Tchecoslovaquie qui sort péniblement de sa torpeur, devant des autorités désarmées et craintives. Une Roumanie qui s'enfoncé toujours plus dans l'horreur. Une Bulgarie qui copie en surface la « perestroïka », mais sans trop bouger. Une Yougoslavie — hors du bloc, mais vieille cousine socialiste — gravement malade. Et deux audacieux innovateurs, encore seuls...

Le « camp » a du plomb dans l'aile, et se présente en ordre dispersé, à l'aube de ses 45 ans, annonciateurs de grands changements. La « contagion » polono-hongroise existe sans doute, mais elle est lente. Les cafés de Prague et de Berlin-Est ne bruissent toujours pas de discussions politiques à voix haute. Pour combien de temps encore ?

### ◆ La passionaria

fermes, ont été cités au journal télévisé du soir, en écho à « un important discours » du numéro un Deng Xiaoping, une tâche qui a pris 18 minutes.

M. Jiang a fait sien le ton des ultras qui tiennent désormais fermement le pays en mains au cours d'une réunion avec les représentants de petits partis indépendants ayant fait allégeance au PCC.

Ceux qui ont pris part à la « rébellion contre-révolutionnaire », y compris les dirigeants étudiants et les ouvriers ayant créé des syndicats indépendants, seront punis selon les rituels de la loi, a-t-il dit.

Il a toutefois ajouté : « Cependant, nous devons aider et éduquer ceux qui ont été abusés, qui ont participé aux manifestations sans savoir ce qu'elles cachaient. C'est tout particulièrement le cas des jeunes » qui se sont joints par centaines de milliers à la vague de manifestations populaires ayant émaillé les sept semaines de revendications pro-démocratiques d'avril juin.

Le nom de Chai Ling figure en tête de liste des responsables étudiants qui ont lancé la plus gigantesque vague de contestation démocratique du régime communiste chinois, écrasée dans le sang au cours de la nuit du 3 au 4 juin.

La réunion était présidée par le premier ministre Li Peng, qui a annoncé au pays l'instauration de la loi martiale à Pékin, le 20 mai, et le retour à l'Armée populaire de libération qui a écrasé dans un bain de sang le Printemps 89 dans la capitale chinoise, le 3 juin.

Seule femme portée à la tête du mouvement, Mme Chai Ling, 23 ans, étudiante en psychologie à l'École Normale Supérieure de Pékin, se trouve actuellement à Melbourne, a-t-on ajouté de même source.

La dirigeante étudiante est parvenue à quitter la Chine en gagnant Hong Kong par « une filière appropriée », quatre jours après que l'armée ait reconquis la capitale insurgée, au prix de 1,400 à 3,000 morts et plus d'un millier de blessés.

« Pasionaria » du mouvement, Chai Ling a défendu jusqu'à l'interdiction de l'armée l'idée que les étudiants devaient maintenir leur occupation de la place Tian An Men, au coeur de Pékin.

Grévisse de la faim avec quelque 3,000 de ses camarades sur l'immense esplanade convertie en forum de la contestation durant 50 jours, Chai Ling s'était acquise une réputation d'ultra, bien que fidèle à l'orientation pacifiste qui a animé le printemps de Pékin jusqu'à l'intervention sanglante de l'armée.

De petite taille, souvent affublée d'une casquette à visière, Chai Ling a dirigé ensuite le mouvement des grévistes de la faim sur la place Tian An Men.

Elle avait disparu quelques heures avant que l'armée chinoise ne parvienne à gagner, le 4 juin à 4 h 30, la place Tian An Men.

L'ambassade d'Australie à Pékin a démenti catégoriquement avoir donné refuge à Chai Ling et à son mari, étudiant en sciences à l'Université de Pékin. Elle serait arrivée seule dans ce pays, où elle a de la famille. Elle serait passée par Hong-Kong.

À Pékin, le nouveau secrétaire du Parti a repris à son compte la ligne officielle martelée par les médias et

réaffirmé que la Chine poursuivrait sa politique de réforme politique et d'ouverture sur le monde. De semblables propos ont été réaffirmés hier par le vice-premier ministre Tian Jiyun, qui recevait le député japonais, membre de la Chambre des représentants, M. Oishi Masamitsu, en visite à Pékin à l'invitation du ministre chinois du Commerce.

Il en ira de même, a indiqué M. Jiang, pour la politique artistique et littéraire, si ce n'est que dans ces domaines, les efforts sont intensifiés pour combattre « la libéralisation bourgeoise », un terme par lequel les dirigeants chinois désignent toutes les influences occidentales jugées néfastes.

Les thèmes, sans surprise, étaient les mêmes que ceux développés dans « l'important discours » de M. Deng Xiaoping, publié pour la première fois en extenso hier à la une de tous les quotidiens officiels, après avoir été étudié quotidiennement des heures durant dans toutes les entreprises, universités, écoles, administrations et casernes du pays, sur ordre du PCC en passe d'être purgé de ceux de ses 47,7 millions d'adhérents qui ont pris part à la lame de fond pro-démocratique.

Dans son discours, M. Deng, 84 ans, félicite l'armée dont l'intervention a fait de 300 (version officielle chinoise) à 3,000 morts (selon des sources occidentales), dans la seule nuit du 3 au 4 juin.

Le numéro un chinois y expose la théorie selon laquelle « la clique rebelle et une bonne part des déchets de la société (responsables du « chaos ») avaient pour but d'établir une République bourgeoise entièrement dépendante de l'Occident ».

Occupée à mobiliser les masses autour de la nouvelle équipe dirigeante, la télévision d'État n'a fait à aucun moment mention des sanctions adoptées la veille à Madrid par les douze pays membres de la CEE, en signe de protestation contre « la répression brutale en Chine ».

◆ 29 juin  
par la PC et l'AP

1987 : démission du Solliciteur général du Québec Gérard Latulippe. Un communiqué indique que monsieur Latulippe a remis sa démission afin de se conformer à une interprétation stricte des directives sur les conflits d'intérêts.

1983 : le principal contrat de construction des frégates va à la St-John Shipbuilding, au Nouveau-Brunswick, mais le fédéral assure le Québec de retombées économiques d'au moins 966 millions de dollars. - Signature de l'accord seigneuriel la société française Pechiney construira une aluminerie à Bécaucourt.

1981 : le gouvernement canadien annonce la création du Prix humanitaire Terry Fox.

1979 : la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale fusionnent pour devenir La Banque Nationale du Canada avec un actif de 14 milliards de dollars.

1972 : par un vote de 5 à 4, la Cour Suprême des États-Unis décide que la peine de mort est désormais interdite.

1966 : l'aviation américaine bombarde des dépôts de carburant de Hanoi et de Haiphong en riposte aux infiltrations intensifiées du Viet-Nam du Nord.

1962 : ouverture du pont Champlain à la circulation.

1961 : les Américains réussissent à mettre simultanément en orbite trois satellites.

1960 : le gouvernement cubain confisque une raffinerie de pétrole américaine qui avait refusé de raffiner du pétrole russe.

1930 : canonisation des huit saints martyrs canadiens par le pape Pie XI, à Rome.

1925 : un tremblement de terre frappe la région de Santa Barbara, en Californie, et fait quelque 65 morts.

1916 : Sir Roger Casement, l'instigateur de la révolte en Irlande, est reconnu coupable de haute trahison et condamné à mort.

1894 : une bombe détruit les locaux du journal anglophone montréalais Witness.

## À SURVEILLER

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent (3131 Sherbrooke est), de 9 h à 20 h ; à Westmount, Hall Victoria (4626 Sherbrooke ouest), de 14 h 30 à 20 h 30 ; à St-Zotique, Côteau Landing, sous-sol de l'église (1174 Principale), de 15 h 30 à 20 h 30, et à Oka, École St-René (183 des Anges), de 15 h à 20 h 30. 937-7761.

Ce soir à 20 h 30, causerie sur le thème : *Au-delà de l'espoir et de la peur, la voie bouddhique de la méditation*, au Dharmadhatu (3311, av. du Parc, suite 200). Entrée libre. 279-9115.

La faculté de médecine dentaire de l'Université McGill organise un dispensaire dentaire pour les enfants et les personnes handicapées, gratuitement, du 3 juillet au 11 août, à l'Hôpital général de Montréal (1650, av. Cedar). Prendre rendez-vous au 932-1832.

Ce soir de 20 h à 22 h, le Centre de célébrité de Montréal, Église de scientologie (65 Sherbrooke est, suite 110) vous invite à une conférence intitulée : *Le mental réactif et l'aberration humaine*. Entrée libre. 849-9441.

La Fédération des amis de St-Gabriel organise le dimanche 9 juillet de 10 h à 18 h, une rencontre annuelle aux Grèves de Contrecoeur : Colonie St-Arsène. Le président, M. J.P. Fortin, invite tous les anciens, amis et amies des Frères de St-Gabriel. 387-7337.

Le Musée du Québec, dans le cadre de l'événement *Territoires d'artistes : Paysages verticaux* offre aux enfants de 9 à 12 ans des activités éducatives les mercredis 5, 12, 19 et 26 juillet et 2, 9, 16 et 23 août, au choix. Inscr. : (418) 643-4103.

Le Théâtre en bonne compagnie, organisme à but non lucratif, vous offre l'occasion de suivre un stage d'été comme comédien, comédienne dans une compagnie de théâtre, débutant le 3 juillet. Rens. : 527-5248.

Si tu es âgé entre 12 et 18 ans et que tu es malheureux parce que ton père ou ta mère consomme de l'alcool ou des drogues, téléphone au Centre d'aide aux familles d'alcooliques et de toxicomanes, 669-6282.

Le Centre d'écoute et de référence Multi-écoute (3580 Van Horne, coin Côte-

des-Neiges) écoute en plusieurs langues tous ceux et celles ayant des problèmes personnels (solitude, dépression, etc.) et les aide à remplir des formulaires comme l'aide-sociale, l'assurance-chômage, etc. 737-9604.

Cours privés et semi-privés pour les personnes désireuses de vaincre leur peur de l'eau. 596-1805 (Ginette Déziel).

Le mercredi 5 juillet, jour du 57e anniversaire de la mort de Gérard Raymond, sera célébrée une messe commémorative d'actions de grâce à 14 h 30 en l'église paroissiale de Saint-Joseph (645 Châteauguay, Qué.).

Inform'elle (3757 Mackay) offre un service gratuit et confidentiel d'informations juridiques et para-légales sur le droit de la famille : séparation et divorce, union libre, etc., du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 15 h 30. 443-8221.

Ce soir à 20 h, comédie *Des masques et vous* au Parc Le Pélican, angle Masson et 1er avenue ; à 20 h danse en plein-air au Lac-des-Castors, et à 20 h 30, *Omer Veilleux* au Théâtre de Verdure du parc Lafontaine. Ces spectacles sont présentés gratuitement par le Service des loisirs de la Ville de Montréal. 872-8211.

Le Building Danse offre un stage de danse brésilienne, le *capoeira*, du 4 au 17 juillet et un stage de ballet classique, du 4 au 28 juillet, au 77 Mont-Royal ouest. 842-1887.

L'Association canadienne de la dystrophie musculaire célébrera son 35e anniversaire lors de son 20e téléthon de la Fête du travail, du dimanche 3 septembre, 21 h, au lundi 4 septembre, 19 h, sur les ondes de Radio-Québec.

L'École de joaillerie et de métaux d'art de Montréal, organisme à but non lucratif, prépare sa session d'automne 1989. Inscription dès maintenant au 2118 Bleury, suite 101. 288-1058.

Le YMCA Guy-Favreau offre un cours de karaté de style Shotokan (JKA) du 10 juillet au 20 septembre 1989. 845-4277.

Conférence sur le thème : *Mieux vivre la solitude* par la psychologue Rolande Chamey, le 2e mercredi de chaque mois, au 1212 Panet à 19 h 30. 334-5401.

## FESTIVAL DE JAZZ DE MONTRÉAL

### C'est ce soir que la grande Fête commence!

**Serge Truffaut**

C'est ce soir au Forum que la 10<sup>e</sup> édition du Festival international de jazz de Montréal débute. Ce soir en effet, sur les coups de 20 h 30, le trompettiste d'un orchestre va crier : « The king of the blues, Bii. Bii Kinggg ! ». Et ainsi commencera une foire musicale qui se terminera le 8 juillet prochain aux petites heures du matin.

Au cours de ces journées, pas moins de 1,500 musiciens défilent, leurs instruments sous les bras, sur la dizaine de scènes prévues. Imaginez ! 1,500 musiciens pendant 10 jours, ça vous fait une équation bizarre à résoudre.

Toujours est-il que ce soir, John Riley King, dit B. B. King, va nous interpréter les thèmes qui l'ont rendu célèbre et qui, comme tout le monde aujourd'hui le sait, sont repris par une ribambelle de jeunes du monde entier qui gratouillent sur leurs six cordes, dans leurs garages ou leurs sous-sols, les blues de l'artiste en question.

Demain, à l'heure de « l'apéro », Chick Corea et Monty Alexander vont simultanément arpenter une scène pour poser leurs mains sur les touches d'un piano. Instrument que ces deux bonshommes connaissent sur les bouts des doigts. Heureusement pour eux, mais surtout pour nous.

Artiste cultivant l'alternance depuis le début des années 70, Corea est actuellement dans sa phase rénovation. Il vient tout juste de mettre sur le marché, un album composé avant tout de ses interprétations des classiques du jazz. À la tête de son trio, Chick Corea s'est livré à une petite excursion dans des standards comme *Sophisticated Lady*, *Bessie's Blues*, *Autumn Leaves* et *Someday My Prince Will Come*. En compagnie de John Patitucci à la contrebasse et Dave Weckl à la batterie, il est fort probable que Corea nous donne un spectacle reflétant fidèlement ses préoccupations actuelles.

À son actif, Monty Alexander peut se vanter d'avoir signé l'interprétation la plus magistrale qu'ait réalisée un pianiste du fameux *Work Song* de Nat Adderley. Il a également signé un album magnifique en compagnie de Milt Jackson qui lui a laissé tout l'espace qu'il fallait pour que ressorte son jeu parfois torride, parfois très sensible.

Aujourd'hui, Alexander accorde bien de son temps aux musiques antillaises. D'ailleurs, dans la série *Piano plus* il aura comme complice le percussionniste Othello Molinieux. Avec ce dernier, il a enregistré quelques microsillons remplis de calypso. Faut vous dire que ce pianiste doué est né en Jamaïque en 1944. Une dernière chose à son propos. Il ne serait pas étonnant que, seul, il nous

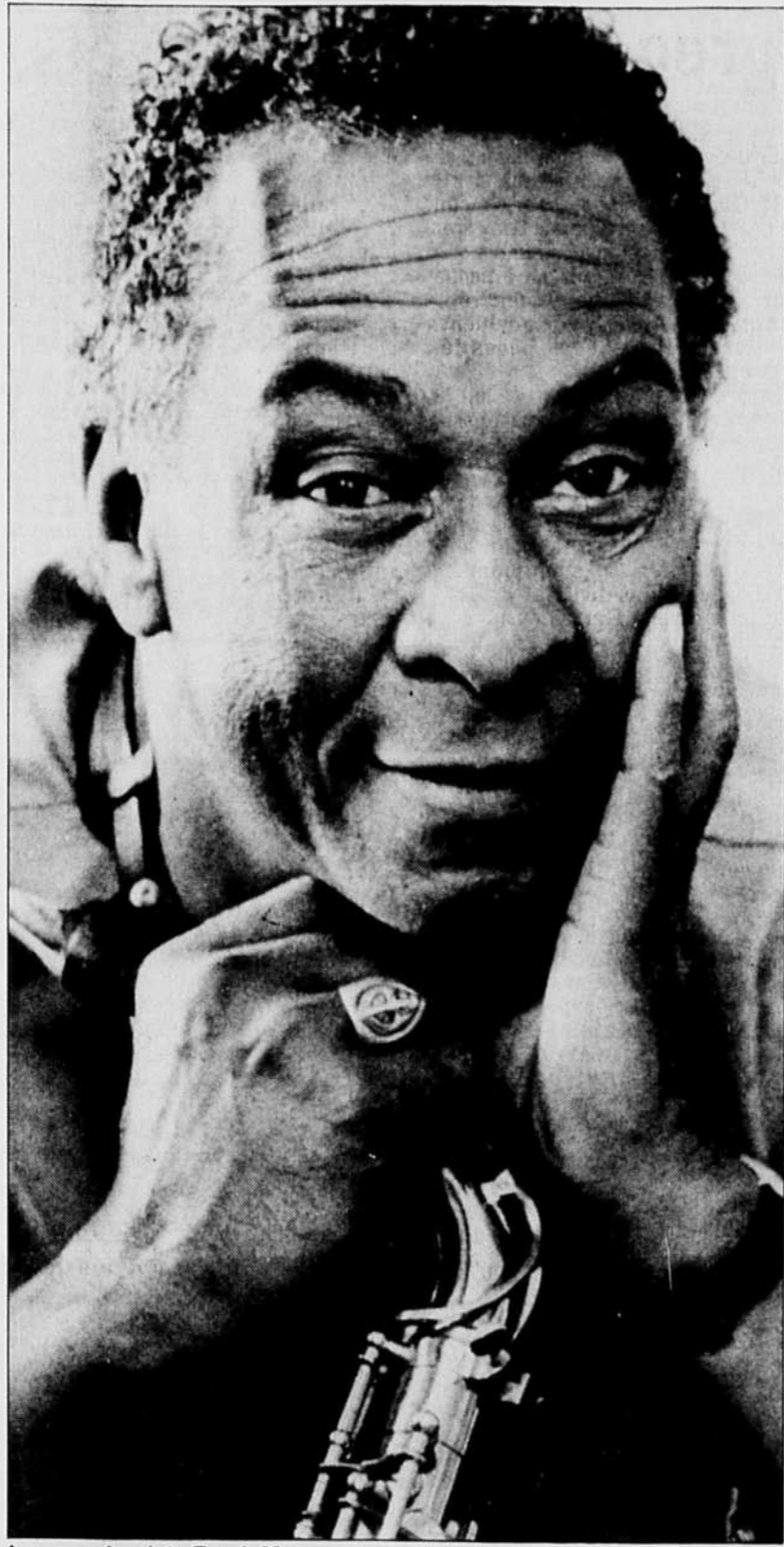
joue un ou deux boogies. Genre dans lequel il fait plus que simplement se débrouiller.

Toujours à 18 h, mais cette fois à la Bibliothèque nationale, on nous propose un quintette dirigé par le trompettiste Ron Di Lauro. Cette formation regroupe quelques-uns des meilleurs « be-boppers » de Montréal. Skip Bey sera à la contrebasse, alors que Janis Steprans sera à l'alto,

Tim Jackson à la contrebasse et Jim Hillman à la batterie.

Le temps de prendre une bouchée et ce sera au tour de Ray Charles de prendre possession de la Salle Wilfrid-Pelletier. Faut-il présenter le créateur de *What I'd say? Non? Bien, passons au suivant.*

En fait, le suivant c'est trois guitaristes. Trois guitaristes regroupés dans une formation au nom en forme



Le saxophoniste Frank Morgan.



de réclame pour une lessive quelconque ou un sorte d'essence toute aussi quelconque. Et oui, il s'agit du *Super Guitar Trio*. Ce trio comprend Al Di Meola, Larry Coryell et Bireli Lagrene.

Sur Charlie Haden, on va passer parce que demain on lui consacrerait un papier. Quant à Melissa Etheridge, on en a déjà parlé... Passons à Bob Mover ainsi qu'aux musiciens qui seront à ses côtés.

Saxophoniste alto aimant injecter beaucoup de puissance dans son jeu, Bob Mover sera accompagné par un trio de haute-voltage. Au piano il y aura en effet Walter Davis Jr qui, après avoir été un des pianistes de Charlie Parker, avait suivi le chanteur Babs Gonzales à... Montréal dans les années 50. Après cette escapade, Davis, grâce à un jeu très apprécié par la crème du jazz, a joué et enregistré avec tout le monde. Même les *Rolling Stones* ont fait appel à ses services.

Continueur enthousiaste du bebop, Walter Davis Jr vaut d'autant plus le déplacement qu'il fut un des artisans de la belle histoire de cette sensibilité musicale. À la contrebasse, on aura droit au jeu puissant et assuré de Richard Davis, qui a notamment gravé un album magnifique auprès du pianiste Red Garland, alors qu'à la batterie il y aura Freddie Waits. Vous savez, celui qui mis son grain de sel lors de l'enregistrement de *Slow Freight* de Ray Bryant.

De la soirée de samedi, retenir ce nom : Frank Morgan. Frank Morgan, artiste singulier donc exceptionnel, sera sur la scène du Théâtre Port-Royal où le pianiste George Cables le rejoindra. Ce Cables qui a déjà enregistré de magnifiques duos auprès d'Art Pepper et qui, aujourd'hui, en fait autant avec Morgan.

Pour la deuxième année consécutive, on nous présente donc ce Frank Morgan qui ne cesse pas d'aligner depuis maintenant quatre bonnes années de superbes manifestes à la gloire du be-bop. *Be-Bop Lives!*

## NOS CHOIX CINÉ-JAZZ



✓ **Festival de jazz.** Comme à chaque année pendant le Festival de jazz, la Cinémathèque québécoise présente une sélection de films sur le jazz. À partir donc de demain et jusqu'au 8 juillet, on reprend les projections quatre fois par jour (à 16 h, 18 h, 20 h et 22 h).

✓ **Duke Ellington** À tout seigneur tout honneur, le programme de demain est consacré au grand pianiste, dont on célèbre le 90<sup>e</sup> anniversaire. Samedi, autre séance de choix puisqu'on y verra le pianiste sud-africain Abdullah Ibrahim parler de son enfance, de musique, de spiritualité et de sa lutte contre l'apartheid.

✓ **Bird Now** Dimanche, ceux qui n'ont pas vu le documentaire sur Charlie Parker du Belge Marc Huraux, auront la chance de se reprendre. Enfin, une dernière suggestion : *Bix : Ain't None of Them Play Like Him Yet*, un documentaire réalisé à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de la mort du célèbre cornettiste du début du siècle. Précisons que le prix d'entrée pour chaque programme est de \$3.

— Marcel Jean

## CINÉMA / chronique

### Hommage à l'ONF, cette fois à Radio-Canada

**Marcel Jean**

APRÈS les nombreux hommages rendus à l'ONF autant à Cannes qu'à Hollywood et après *Le Documentaire se fête*, le réseau FM de Radio-Canada (100,7) commémore à son tour le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme en présentant, à partir de demain, une série de dix émissions intitulées *Les 50 ans de l'ONF*, le vendredi à 16 h.

Animée par Richard Gay, cette série est composée d'entretiens avec certains des principaux artisans qui ont oeuvré à l'institution. C'est ainsi que l'invité pour les deux premières émissions (30 juin et 7 juillet) sera Jacques Bobet, illustre producteur et scénariste de *La Grenouille* et *la baleine*, qui ira d'un survol historique. L'émission du 14 juillet sera consacrée au documentaire et comptera sur la collaboration de Jean-Marc Garand, chef du documentaire à l'ONF. Carol Faucher, directeur du comité du programme, viendra parler de fiction le 21 juillet et Robert Forget, directeur du studio d'animation française, présentera son secteur la semaine suivante. Le cinéaste Paul Cowen abordera la production anglaise le 4 août, puis ce sera au tour d'Anne Claire Poirier qui traitera du cinéma des femmes. Le 18 août, Marcel Carrière viendra parler du secteur qu'il dirige, les services techniques, et le 25 août Maurice Vallée exposera la problématique de la distribution des films de l'ONF. Enfin, le 1<sup>er</sup> septembre, le cinéaste

Jacques Godbout ira d'une réflexion sur l'avenir de l'institution.

Selon Richard Gay, qui s'est entretenu avec tous ces gens, la polémique est l'un des principaux fils conducteurs de la série : « Il y a, à travers toutes les émissions, un véritable questionnement et de nombreuses critiques précises y sont formulées. »

#### Gros plan sur les comédiens

CELA peut paraître étonnant, mais il n'existe pas, au Québec, de répertoire photographique récent des comédiens.

Voilà pourquoi Suzanne Villeneuve et Marie-Jan Seille, deux femmes bien connues dans le milieu cinématographique (l'une est relationniste, l'autre directrice de casting) ont lancé cette semaine le projet d'un répertoire photographique intitulé *Gros Plan sur les comédiens et comédiennes québécois*.

Actuellement en préparation, ce répertoire sera lancé officiellement lors de l'ouverture des Rendez-vous du cinéma québécois en février 1990. Il comptera environ 1000 pages (format de poche) et devrait répertorier autour de 900 acteurs. Pour sa première édition, l'ouvrage sera publié à 2000 exemplaires et devrait être vendu \$60.

Édité à l'usage des agents artistiques, des agents de casting, des réalisateurs, des metteurs en scène, des télédiffuseurs, des producteurs et des organismes culturels, le répertoire devrait

être réédité annuellement.

#### Plus de trois spectateurs sur quatre pour des films américains

NOUS le savions déjà mais voilà la nouvelle confirmée : le cinéma américain attire l'essentiel des spectateurs au Québec, recueillant 77,3 % des entrées en 1988. Loin derrière, le cinéma français attire 6,7 % des spectateurs, tout en mobilisant 9,2 % des projections, ce qui en fait le cinéma le moins performant sur les écrans. Quant au cinéma québécois, il recueille 4,5 % des entrées tout en mobilisant 4,7 % des projections. Soulignons que seul le cinéma américain attire un pourcentage de spectateurs plus élevé que le pourcentage de projections qui lui est accordé (73,3 %).

#### Présence soviétique au FFM

L'URSS présentera neuf films au prochain Festival des films du monde dont, en compétition officielle, une adaptation de *Madame Bovary* signée Alexandre Sokourov et *Sir de Sergueï Bodrov*. Parmi les autres oeuvres présentées, on note *Ville Zéro* de Karen Chaknazarov (bien connu pour avoir déjà réalisé *Le Garçon de courses* et *Nous sommes du jazz*), *Le Valet* de Vadim Abdrashitov, *Fontaine* de Youri Mamin et *La Femme du livreur de pétrole* d'Alexandre Kaidanovski.

### Une ouverture un peu languette à Lanaudière

#### Festival International de Lanaudière,

L'Ensemble vocal Michel Piquemal de Paris, dir. Michel Piquemal : un « parcours musical en Europe » avec des oeuvres de Victoria et Falla, Schubert, Schumann, Brahms et Reger, Janquin, Debussy, Fauré et Poulenc, Verdi et Rossini. 27 juin, église du Précieux-Sang, Repentigny. Ce concert sera diffusé au réseau FM de Radio-Canada ce soir à 20 h.

#### Carol Bergeron

PLUTÔT discrètement, mais néanmoins sous le signe de l'excellence, le Festival International de Lanaudière lançait son été en musique avec l'Ensemble vocal Michel Piquemal de Paris. Ce premier rendez-vous avait lieu à Repentigny dans

l'un des 15 temples de la région de Lanaudière que visitera le Festival cet été.

Discret, parce que c'est dans le nouvel amphithéâtre, que l'on inaugurerait le 17 juillet prochain, que se dérouleront les événements les plus spectaculaires. Ainsi, les récitals et concerts de musique de chambre seront-ils distribués dans ces églises de petites et moyennes tailles qui correspondent mieux aux exigences acoustiques du répertoire.

Discret également, parce que l'Ensemble vocal Michel Piquemal — que l'on pourrait ici comparer à l'Ensemble vocal Tudor — n'est pas encore très connu en Amérique du Nord. Par conséquent, un peu comme à la messe du dimanche, on ne se bousculait pas devant les portes de l'église. De toute évidence, cette soirée d'ouverture n'a pas su

piquer la curiosité des mélomanes festivaliers.

Plus qu'à la valeur individuelle des voix (la faiblesse vocale des solistes était manifeste), ce choeur français tient sans doute sa réputation à la qualité indiscutable des interprétations de son chef, Michel Piquemal. C'est lui qui fait toute la différence. Non seulement inspire-t-il ses 19 chanteurs et sa pianiste mais encore sait-il nous intéresser sans cesse à ce qu'il leur fait accomplir. Il y a chez lui un très heureux mélange de rigueur et de grande expressivité.

Dans ce périple musical à travers l'Europe, Piquemal n'avait retenu que des oeuvres de compositeurs très connus.

Ainsi, connaît-on le nom de Falla mais probablement pas ce qu'il a fait de la deuxième *Ballade* op.38 de Chopin : de quoi ravir ceux qui n'ont ja-

mais entendu la pièce pour piano, et amuser, sinon gêner les pianistes qui la travaillent.

On associe Schubert aux *Lieder* mais pratiquement pas aux oeuvres chorales. Et pourtant, *Standchen* op.135 est une page exquise surtout dans sa version originale pour voix d'hommes et soprano; la version pour voix de femmes que nous avons entendue présente hélas beaucoup moins d'intérêt.

Ce fut la première partie qui nous livra les interprétations les mieux senties. Moins heureuses furent les excursions française et italienne. La chaleur humide et la fatigue du voyage, peut-être, avaient probablement gagné les chanteurs. Et puis il faut dire qu'avec ses deux heures et demie, ce voyage en concert était sans doute trop long.

## MUSIQUE

✓ **Festival Orford.** Concert inaugural samedi 1<sup>er</sup> juillet avec l'Orchestre des Jeunes du Québec sous la direction de Rafaël Druian. Les solistes seront la violoncelliste Martine Bailly et le violoniste Maxime Polonace qui interpréteront un programme Mozart, Schoenberg, Walton et Vivaldi.

✓ **Festival Lanaudière.** Récital du pianiste norvégien Leif ove Andsnes samedi 1<sup>er</sup> juillet, 20 h, à l'église de Sainte-Julienne. Au programme, Chopin, Nielsen, Janacek, Grieg et Schubert.

✓ **Le dimanche 2 juillet,** l'Orchestre de chambre I musici de Montréal, sous la direction de Yuli Turovsky, présentera la violoncelliste Sophie Rolland dans un programme d'oeuvres de J.-P. Rameau (*La Poule*), Mozart (*Divertimento en ré*), Haydn (*Concerto en do majeur*) et Schubert (*La Jeune fille et la Mort*) à l'église de Saint-Lin-des-Laurentides, à 20 h.

## LITTÉRATURE

✓ **Crocodile,** animal sensible mais qui a la peau dure. Cet exergue du dernier recueil de nouvelles de l'auteur de *37,2 le matin* illustre à merveille le ton des courts récits rassemblés dans ce volume. Les crocodiles, ce sont évidemment les être humains pris dans les banales histoires qui compliquent leur existence. Ces six textes, taillés dans la même étoffe qui ont fait la renommée de Djian, se lisent rapidement et fournissent une raison d'aimer la littérature, pour parodier la première nouvelle du recueil intitulée *Une raison d'aimer la vie*. *Crocodiles*, de Philippe Djian, Éd. Bernard Barrault, 148 pages.

Prenez la vie à deux pournons,



# LE GUIDE DU WEEK-END

## THÉÂTRE DES CASCADES

### Des cascades, des vraies, des superbes !

#### Des moutons noirs pure laine,

de Neil Simon, traduction : Olivier Reichenbach, mise en scène : Sophie Clément, avec Benoît Gratton, Valérie Valois, Martin Drainville, Pascal Rollin, Markita Boies, Pierrette Robitaille.

#### Alain Pontier

VOUS SORTEZ de Montréal par la 20 en direction de Dorion, ce qui n'est pas forcément d'un grand agrément, mais au centre de Dorion, vous tournez à gauche en direction de Pointe-des-Cascades, qui est à six km. Tout de suite, la route longe la Rivière des Outaouais, qui double par le sud le Lac des Deux Montagnes, rencontre la Terrasse Vaudreuil et permet la navigation entre les sites historiques du Lac Saint-Louis et les grands plans d'eau du Lac Saint-François et du Lac-Saint-Laurent.

Ornée au nord par les côtes et la

végétation de l'Île Perrot, on admettra sans peine que Pointe-des-Cascades, avec ses saules majestueux sur la rivière, sa marina, son petit phare ancien en métal blanc, son camping paysagé, son restaurant-terrasse, son Musée du Parc des Ancres, et naturellement son théâtre, le Théâtre des Cascades, est un endroit béni des dieux...

On a creusé ici le canal de Soulanges, entre 1892 et 1899, avec ses neuf bâtiments en brique (on s'est empressé d'en détruire cinq en 1959). Le havre abritait la flotte de l'entretien du canal : remorqueurs, chalands, barges et grues, mécanique et scaaphandriers. On déplaçait les charges vers le moulin à scie ou sur la rampe de mise à l'eau. Avec son entrée sur le Lac Saint-Louis, le canal, opéré de 1899 à 1959, avait deux grandes écluses, dont les hauts murs de l'une, au-dessus du phare, reçoivent encore un grand courant d'eau qui tombe en cascade et se dirige vers l'extrémité de la pointe.

Au début du siècle, le bateau de croisières « Rapide Prince » sautait allégrement les rapides entre Pointe-des-Cascades et Melocheville. En 1940, on organisait des croisières entre les Laacs Saint-François et Saint-Louis avant que le Saint-Laurent — comme disent les archivistes

des lieux — ne soit détourné... vers le progrès. Les quatre bâtiments restants abritent aujourd'hui la boutique, la billetterie, un théâtre d'environ 500 places et le restaurant-bar-terrasse. Vu de cette terrasse du Théâtre des Cascades, le coucher de soleil sur la Rivière des Outaouais est un feu d'artifice.

Vous me direz : d'accord, dans le domaine du théâtre d'été, il arrive quelquefois que le paysage soit plus brillant que le spectacle. Et je vous répondrai deux choses. D'accord, tant mieux, c'est un grand avantage. Ainsi, par hypothèse, si vous sortez déçu des Variétés ou du Théâtre d'Aujourd'hui, vous ne me ferez pas croire qu'en sortant, c'est la vue du Papeau qui va vous consoler.

Ensuite, et même si je ne suis toujours pas convaincu du génie de Neil Simon, chez Pascal Rollin, animateur, avec Michèle Léger et Louise Schmidt, de ces lieux charmants, rien n'est jamais présenté sans que tout soit rodé, fignolé, planifié, tressé, organisé à la perfection. Cette première pièce de Simon (*Come Blow Your Horn*), où il metait déjà en place les interminables facettes des deux fils Baker en proie à l'émancipation d'un père, industriel rude et borné qui vend des fruits en cire, et d'une mère dépressive, atten-

tionnée et remarquablement idiote, dispose d'une mise en scène et d'une distribution de première qualité. Sophie Clément n'a pas considéré Simon comme « le fin observateur des émotions humaines » qu'on dit qu'il est. Elle a poussé l'action et les personnages à la force la plus échevelée et elle a réussi contre toute attente.

Les fils, Allan et Buddy Baker, Benoît Gratton et Martin Drainville, mènent ce jeu sans conséquence avec vivacité, souplesse et dextérité. Les rôles des deux jeunes femmes sont trop stéréotypés pour qu'on puisse en tirer grand-chose. Mais Pascal Rollin compose avec bonheur un rôle où l'on a d'abord bien du mal à le reconnaître : celui du lourd et radotant industriel. Enfin, tirant de tous les effets de farce, menant la salle vers des sommets d'hilarité avec une rare maestria, Pierrette Robitaille est une irrésistible Madame Baker.

« Pour vous et avec vous, dit la direction, nous avons grandi. Nous nous sommes embellis pour vous plaire. Nous voulons que toujours vous trouviez chez nous la qualité, le respect, la chaleur, l'amitié et l'amour. » Et ce n'est pas ampoulé parce que c'est la vérité : une telle soirée reste dans l'esprit comme un souvenir inoubliable.

## Chaises musicales aux nouvelles à R.-C.

Nathalie Petrowski

EN PRÉVISION d'un automne chaud et hautement compétitif, le jeu de chaises musicales est déjà commencé aux Nouvelles de Radio-Canada. Hier, le rédacteur en chef Claude Saint-Laurent, annonçait par voie de communiqué les changements d'heure et de personnel qui marqueront le service des Nouvelles cet automne.

Le Téléjournal demeurera le seul fief protégé et imperméable aux changements. Bernard Derome y reviendra tous les soirs pour la vingtième saison. Le weekend toutefois, c'est l'animateur Charles Tisseyre parachuté de *Montréal ce soir* qui prendra la relève de Suzanne Laberge, elle-même parachutée aux bulletins du matin et du midi. Ces fameux bulletins assureront une plus grande présence du service des Nouvelles sur les ondes de Radio-Canada et viendront jouer dans les plate-bandes de Télé-Métropole qui offre ses propres bulletins aux mêmes heures.

Première édition, une première à Radio-Canada, sera diffusé tous les matins à 8 h 20 et animé par Suzanne Laberge qui reviendra sur l'heure du midi, pendant 30 minutes dans une formule à mi-chemin entre le bulletin d'information et le magazine. Finalement, *Montréal ce soir* verra l'arrivée de Michèle Viroy, qui se joindra à Marie-Claude Lavallée pour le grand bulletin régional de 18



Michèle Viroy

h. On sait que *Montréal ce soir* a connu une légère chute de son auditoire à la faveur de *Ici Montréal* à Télé-Métropole. La direction de l'information compte probablement sur la présence chaleureuse de l'animatrice de la défunte émission *Actuel* pour donner un cachet distinct au bulletin. Personne ne semble encore connaître les changements qui seront apportés au contenu et à la formule de l'émission mais il reste encore deux mois pour la chirurgie plastique. Et puis ce n'est pas parce que le jeu des chaises musicales est commencé à Radio-Canada qu'il faudrait aller plus vite que la musique.

## GASTRONOMIE

### Aux délices de Szechuan

Gastronomie pékinoise et szechuanaise  
1735 St-Denis  
844-5542  
(Membre de l'A.R.Q.)  
Le savoir-faire au service du savoir-vivre

### Restaurant Le Piémontais

Cuisine italienne et française  
Nous sommes en vacances du 1er au 23 juillet inclusivement et serons de retour pour encore mieux vous servir le 24 juillet à 11h.  
1145A, rue De Bullion  
861-8122  
Membres de l'A.R.Q.  
(Association des Restaurateurs du Québec)

### CAFÉ DE PARIS

Chansonnier sept soirs par semaine  
Vos hôtes: José, Franco  
Cuisine française  
spécialités:  
Châteaubriand  
Carré d'agneau  
Boeuf Wellington  
Surf et Turf  
Fruits de Mer  
66 rue St-Louis  
Vieux Québec  
RÉSERVATION: (418) 694-9626

## La Goëlette

8551 boul. St-Laurent  
près du boul. Métropolitain 388-8393

## FESTIVAL DU HOMARD

2 jeunes homards 12.95\$  
1 homard (1 lb. à 1 1/4 lb.) 11.95\$  
Homard géant 9.95\$/lb

Servi avec salade César et frites maison

SALLES PRIVÉES DISPONIBLES STATIONNEMENT GRATUIT

## PROPORTIONS

Plus que des salades et des sandwiches  
Plus qu'une ambiance sophistiquée et art déco  
Plus que des cappuccinos, thés, tisanes et gâteaux  
NOUS VOUS OFFRONS  
TABLE D'HÔTE  
7 SOIRS par semaine

à partir de 7,95\$  
SAVOUREZ NOTRE DÉLICIEUX  
NOTRE DÉLICIEUX  
Fettucini Alfredo  
Escalope de dindonneau  
Filet de turbot aux crevettes  
et nos autres choix gourmands!

Maintenant ouvert,  
Pour mieux vous servir!  
Un nouveau Pro-Portions  
situé au 3964 St-Denis

Le restaurant gourmet pour ceux qui apprécient une cuisine saine et savoureuse  
BRUNCH du samedi & dimanche de 9h30 à 15h  
SNOWDON 5405 Queen Mary Road  
Montréal, Québec  
H3X 1Y1 (514) 481-1790  
Ouvert tous les jours jusqu'à minuit  
ST-DENIS 3964, St-Denis  
Montréal, Québec  
H2W 2M2 (514) 844-6616

## Cinq jours de fête pour les Français

Clément Trudel

EXCEPTIONNELLEMENT, la Fête nationale des Français s'étale, à Montréal, sur cinq jours — du 11 au 15 juillet. À l'Union Française, on a tout fait pour que soient réunies les conditions d'une « grande fête populaire » (gratuite) disait hier son directeur, Jean-Pierre Després.

Certains événements sont accessibles à ceux et celles qui se muniront d'un laissez-passer au Consulat de France (pour la réception prévue au chalet de la Montagne, le soir du 14 juillet) ou au secrétariat de l'Union Française (845-5195).

Un orchestre de 10 musiciens, dirigé par l'accordéoniste Jacques Du-

mont, fera danser la foule au Parc Viger les 13 et 14 juillet, tandis que dans la salle un peu vieillotte de l'Union Française, Luc Lopez et son orchestre ressusciteront l'atmosphère d'un bal musette. L'un des clous de la fête risque d'être la « retraite aux flambeaux » qui partira de la Place Jacques-Cartier et paraiera dans le Vieux-Montréal le soir du 14.

À ces fêtes « 1789-1989 », espèrent-on, se couleront des milliers de citoyens de toutes origines. Le tout débute le mardi, 11 juillet (20 h 30) à l'Union Française, par un hommage à Édith Piaf, qu'interprétera Suzanne Hurlubise. Dans la même salle se tient aussi une exposition de 32 affiches, réalisée par le ministère français des Affaires étrangères.

Comme points de repère de ces cinq jours aux couleurs de la France, notons: la première du film franco-canadien *Vent de Galerne* (sur les guerres de Vendée) au cinéma Le Parisien, à 21 h, le 12 juillet — on lance le film sous-titré en anglais, au Loews; le lendemain soir (13 juillet), nuit de films sur la Révolution, sur grand écran monté dans le Parc Viger. On y fait la projection de *Danton*, d'Andrzej Wajda, et de *La nuit de Varennes*, d'Ettore Scola.

Il y aura aussi deux récitals de guitare classique, avec François Paut et Vianney Rabhi (Union Française, 14 et 15 à 19 h 30), signalent les organisateurs, qui ont aussi prévu un lancer de 200 ballons et la présence d'une montgolfière dans ce parc Viger.

## Guacamole et crème glacée, les délices de l'été...

### LA BONNE TABLE

Josée Blanchette

LES RESTAURANTS ont rendu l'âme avec la dernière vague de chaleur et, désormais, ceux d'entre eux qui n'ont pas aménagé un bout de trottoir sont systématiquement bouclés à 30 C. Toutes catégories confondues, boui-boui, bistrot ou resto digne de ce nom ne peuvent prétendre survivre à l'été sans leur parasol Pernod ou Évian, la sangria diluée au pichet et les serveuses (ou serveurs) légèrement dévêtus.

À Montréal, fleurant bon le bitume brûlant, la chaleur fournit toutes les excuses pour prendre un pot. Le soleil tape, les clients s'en tapent et les verres ne désempassent pas. Mieux que la sangria, la Margarita met le corps en liesse et fait fuser les rires. Celle de la Hacienda n'est que reflet aqueux de ce cocktail mexicain où un savant dosage de tequila, de Coïntreau et de jus de citron vert se conjugue dans l'infini du soleil couchant. Le barman qui fait aller son shaker sur des rythmes de samba, la coupe de champagne délicatement ourlée de sel marin et la mer à deux pas écume sur son déclin, forment un tout indissociable du verre de Mar-

garita.

Rue Van Horne, la petite terrasse jouxtant la Hacienda baigne dans une humeur mexicaine couleur corail. Il y manque peut-être des perroquets en cage ou à tout le moins des oiseaux de céramique ou de métal peints mais, pour faire plus vrai, des chats se fauillent entre les tables en propriétaires et les haut-parleurs arrachent quelques trémolos aux mariachis du pays. Ce restaurant à saveur yucatéque propose une cuisine plutôt douce que les amoureux de cuisine chaude pourraient qualifier de tiède. Sans caractère particulier, les plats y sont bien préparés et présentés mais il y manque un peu d'ardeur, de passion et de trémolos latins.

La guacamole était préparée à la fourchette comme l'exige la tradition, plutôt qu'au malaxeur version nord-américaine. La trempe à l'avocat était agrémentée d'oignons et de tomates. Des chips de tortilla commerciales et non frites par la maison enlevaient beaucoup à cette entrée en matière. La guacamole d'excellente facture manquait tout juste d'un zeste de tabasco.

Au chapitre des chilaquiles, un mélange de tortilla, de poulet et de crème sûre parfumé de coriandre fraîche et généralement rehaussé de sauce tomate, plusieurs options s'offraient. La salsa verde promise était invisible dans ces chilaquiles par ailleurs délicieux et généreux. On apporte une salsa rouge avec les plats pour ceux qu'un soupçon de piment

réchaufferait. Cette salsa, réalisée avec des tomates en boîte, aurait pu supporter un peu plus de puissance.

Le pechuga Adobada, un suprême de poulet à la poudre d'achiote était servi grillé et saupoudré de cette épice couleur terre cuite proche du cayenne mais sans plus de définition. Un riz pilaf et une petite portion de guacamole accompagnaient ce plat sans finesse mais savoureux.

Le service assuré par une jeune fille nettement dépassée par les événements était d'une lenteur désespérante. On a beau vouloir se retremper dans l'atmosphère mexicaine, on ne peut totalement faire abstraction de ses racines nord-américaines.

Un repas pour deux personnes vous coûtera environ \$30 avant le vin, la taxe et le service.

LA HACIENDA  
1148 rue Van Horne  
Tél. 270-3043  
Fermé le lundi

En guise de dessert, les Outremontois se massent allègrement sur la terrasse du glacier Bilboquet, un point de chute populaire et populaire la noirceur venue. On salive en prenant son tour derrière ses semblables et on examine du coin de l'oeil les pièces montées (il y en a plus de huit) dans leur comptoir tournant. Des bombes glacées au Coïntreau, à la framboise, au café ou pralin, reorgent de sorbets, de meringues, de génoises, de glaces, de morceaux de noix ou de chocolat. Pour \$3.25 pièce, vous avez une pointe de bombe au chocolat (par exemple) garnie de glace au chocolat au lait aux morceaux de chocolat blanc et de noix d'acajou, campée sur une couche de génoise et nappée d'un glaçage au chocolat noir. On recouvre cette orgie de sauce au chocolat et de crème Chantilly... Vive l'Amérique décadente!

LE BILBOQUET  
1311 rue Bernard ouest  
tél. 276-0414  
Ouvert tous les soirs jusqu'à minuit

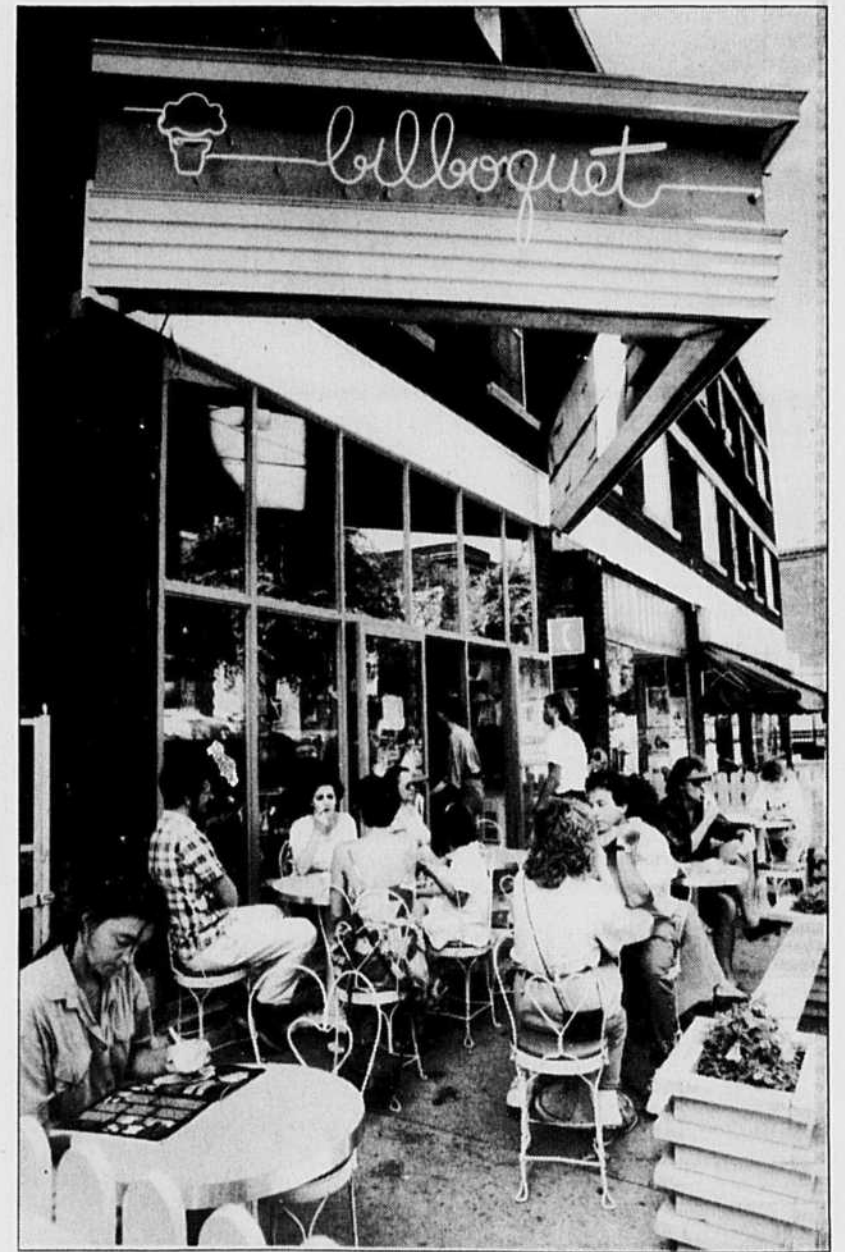


PHOTO JACQUES GRENIER

Le Bilboquet, un point de chute populaire pour y savourer de la crème glacée sur la rue Bernard. On salive en prenant son tour derrière ses semblables et on examine du coin de l'oeil les pièces montées dans leur comptoir tournant.

## FAMOUS PLAYERS

JULIA MIGENES  
BERLIN BLUES  
Festival des films du monde "88" mention spéciale à Julia Migenes pour sa contribution artistique.  
Le PARISIEN  
400 STE CATHERINE O. 866-3893  
12:15-2:30-4:45  
7:00-9:15

## FAMOUS PLAYERS

LION D'OR  
POUR L'ENSEMBLE DE SON ŒUVRE  
VENISE 1988  
"Un magnifique autoportrait. À 90 ans, un homme se penche avec passion sur son passé. Avec orgueil et modestie, impatience et lenteur, en beauté."  
Louis Skorecki LIBERATION  
"Un film unique qu'on regarde avec un mélange de nostalgie et de fascination."  
Luc Perrault LA PRESSE  
UNE HISTOIRE DE VENT  
VERSION FRANÇAISE  
UN FILM DE JORIS IVENS ET MARCELINE LORIDAN  
les films du crépuscule international  
Le PARISIEN  
400 STE CATHERINE O. 866-3893  
1:00-3:00-5:00-7:00-9:00  
merc 1:00-3:00-5:00-9:00

DIDIER FARRÉ présente  
Promis Jure!  
dès demain!  
ROLAND GRAUD CHRISTINE PASCAL  
et les jeunes MICHEL MORIN MARIE CONSTANT  
Musique de VLADIMIR COSMA  
ANDREA FERREOL MANFRED ANDRAE  
Le PARISIEN  
CINÉPLEX OXON  
COMPLEXE DESJARDINS  
BASILAIRE 1 286-3141  
1:15-3:15  
5:15-7:15-9:15

# LE PLEIN AIR

## L'Auberge du Jardin à Petit-Saguenay, l'entrée du royaume

Robert Choquette

PAR LA ROUTE, Petit-Saguenay marque l'entrée du Royaume du Saguenay, le pays du fjord. Situé à 60 kilomètres de Saint-Siméon — 220 km de Québec — le petit village, qui compte un peu plus de mille résidents, se couvre littéralement de fleurs à chaque été. On accroche même des boîtes à fleurs au pont qui enjambe la rivière Petit-Saguenay! Pas étonnant que l'endroit se soit mérité à deux reprises, en 1984 et en 1986, le titre de Village et Campagne fleuris du Québec.

Adossée à la montagne et située à l'entrée du village, l'Auberge du Jardin offre tout ce à quoi s'attend un visiteur qui séjourne dans une auberge de campagne: environnement agréable, ambiance chaleureuse, service discret, chambre confortable, cuisine qui sort de l'ordinaire et repos garanti. Ouverte il y a à peine un an, l'auberge de douze chambres connaît déjà un achalandage fort enviable et a même ses habitués. C'est bon signe.

L'auberge tient son nom du fait qu'elle s'élève dans l'emplacement du jardin d'une vieille maison d'époque appartenant à la famille Fortin, propriétaire de l'établissement. Les lignes de l'édifice qui compte deux étages et qui est formé de deux ailes distinctes, s'harmonisent admirablement bien à l'environnement immédiat. On a su donner à la construction moderne un style qui rappelle celui des maisons québécoises traditionnelles: toit à forte pente,



PHOTO ROBERT CHOQUETTE

L'Auberge du Jardin offre tout ce à quoi s'attend un visiteur qui séjourne dans une auberge de campagne: environnement agréable, ambiance chaleureuse, service discret, confort et excellente cuisine.

cheminées imposantes, murs de stuc, lucarnes.  
L'aile nord abrite dix chambres,

réparties à raison de deux par étage. La réception et la salle à manger sont aménagées dans l'aile sud, ainsi

que les deux chambres de luxe, à l'étage. C'est d'ailleurs à ce niveau qu'on trouve le grand salon, qui relie les deux pavillons. C'est l'endroit tout indiqué pour prendre l'apéro, ou pour lire tranquillement durant le jour ou en fin de soirée. Les fauteuils sont confortables et la vue, par les grandes fenêtres, des parois rocheuses invite à la rêverie. De jour, l'éclairage est à la fois fluide et doux. Selon Maryse Fortin, qui gère l'établissement avec Christopher English, le chef, les deux grandes chambres de luxe connaissent une très grande popularité auprès de la clien-

tèle. Lit grand format king, téléviseur, air climatisé, moquette, mobilier de facture moderne, foyer et salle de bain comportant une douche et un immense bain tourbillon. Il ne manque que le champagne et les orchidées! Les chambres sont parfaitement insonorisées et les lits de première qualité.

La salle à manger d'une capacité de 38 places est ouverte aux visiteurs de passage. On y sert les trois repas quotidiennement. Le menu à la carte compte 52 plats de la région et d'ailleurs. Les portions sont généreuses et la présentation des plats, originale. Le service est irréprochable. A la table d'hôte, on propose des repas comprenant deux entrées, le plat principal et le dessert, pour un coût qui varie de 23 \$ à 27 \$. Le filet de bœuf aux morilles est une des spécialités du chef Christopher.

Les petits groupes viennent en réunion à l'Auberge du Jardin. On a logé une salle de conférence d'une trentaine de places au sous-sol. S'y déroulent des séances de travail efficaces, paraît-il, puisqu'il n'y a pas de discothèque dans le secteur. Les travaux se poursuivent donc tard en soirée. On ignore si les participants quittent discrètement les réunions pour aller taquiner la truite ou le saumon dans la rivière qui coule à quelques pas devant l'auberge.

Cet été, l'Auberge du Jardin offre un forfait romantique de deux jours, qui inclut les petits déjeuners et les soupers. On demande 173 \$ par personne en occupation double pour les chambres de luxe et 117 \$ pour les chambres plus petites. L'auberge est membre de l'association hôtelière internationale les Relais du silence. Que ce soit pour un séjour de quelques jours ou d'une brève escale, le visiteur n'est jamais déçu à l'Auberge du Jardin. Voilà une excellente façon de découvrir une région touristique très généreuse elle-même! Auberge du Jardin 71, boulevard Dumas Petit-Saguenay, Québec G0V 1N0 (418) 272-3444.



## Qui Sait ...

si vous n'en profitez pas vous même?



# À LA DÉCOUVERTE DU QUÉBEC

### Les Auberges Romantik du Québec

**auberge la maison Otis**  
30 chambres toutes catégories. Salle à manger réputée. 4 fleurs de lys et 4 fourchettes. Piscine intérieure, saunas, bains tourbillons. Boîte à chansons. Centre de santé-beauté. Boutique d'art. Au cœur de Baie Saint-Paul, situé à proximité du centre d'Art et de nombreuses galeries. 23, rue Saint-Jean-Baptiste, Baie Saint-Paul, (418) 435-2255.

**Auberge de Pointe-au-Pic**  
Une auberge de calme et de détente, située à Pointe-au-Pic, au cœur de Charlevoix. Vue imprenable sur le fleuve. Cuisine évolutive et raffinée du chef Régis Hervé, classifiée 4 Fourchettes. Tout nouveau: 30 chambres de luxe, toutes avec bain tourbillon, salon, foyer, T.V. couleur, grand balcon. Forfaits \$77.50 et plus p.pers., par jour P.A.M. 418-665-3731, 1-800-463-1568

**AUBERGE ST-BERNARD** Nouveau complexe hôtelier à Magog-Orford, chambres et suites de luxe, appartements tout confort avec salon foyer et cuisine toute équipée. Salle à dîner LE GRILLARDIN, Bistrot-café avec terrasse, piscine, jardin, décor champêtre, Accueil et service chaleureux. À 2 pas du centre-ville et ses boutiques et du magnifique Lac Memphrémagog, à proximité des golfes, des théâtres d'été, des Jeunesses Musicales, des galeries d'art et des centres équestres - (819) 843-6657 1-800-567-7378. Sortie 115 Nord de l'Autoroute des Cantons de l'Est. (Aussi disponible condominiums de style Nouvelle-Angleterre à vendre ou à louer)

**Manoir Hovey** +++++  
Niché dans un jardin magnifique sur les rives du lac à North Hatley, Le Manoir Hovey vous offre le summum de l'hébergement et de la restauration. Presque toutes nos 35 chambres ont vue sur le lac et sont décorées individuellement. Plusieurs ont un balcon, bain-tourbillon, lit à baldaquin et foyer. Notre cuisine innovatrice s'alimente à un jardin unique d'herbes, d'épices et de fleurs. Nos 2000 pieds sur le lac permettent tous les sports nautiques et le tennis sur les lieux: golf et équitation sont à quelques minutes du Manoir. Une variété de forfaits-soleil sont offerts incluant l'animation sur place, les soupers, déjeuners, taxe service. Exemple: Forfait «week-end» à compter de 87\$ p.p. par jour, ou du dimanche au vendredi à compter de 79\$ p.p. par jour. C.P. 60, North Hatley, Qc J0B 2C0. Tél.: (819) 842-2421.

### ESTRIE

**Auberge LOFT ACRES**  
Offrez-vous un séjour luxueux au cœur de la région Sutton/Lac Brôme. Hôtel de type condo-appartements, salle à manger, bistro rénové, chevaux, piscine, sur une ferme de 200 acres. L'endroit idéal pour se reposer ou profiter des sorties de fin de semaine. Réunions d'affaires, tournois de golf, réceptions de mariage. Forfait de fin de semaine: 116 \$ p.p. occ. dbl., incluant les repas. Réservations: 514-263-3294. Brôme-Ouest, Québec J0E 2P0.

**AUBERGE MEMPHRE** dans les Cantons de l'Est, quelle bonne idée pour briser la routine et venir voir la nature s'éveiller, visiter la région, assister à un spectacle, pêcher etc. Chambres avec vue panoramique sur le lac Memphrémagog et sur le Mont Orford. Quelques unes avec bain tourbillon et balcon privé. Salle à manger, bar. Piscine intérieure chauffée. Occ. double à partir de 27,50 \$ par pers. P.A.M. à partir de 46,70 \$ par pers. occ. double. Enfants de moins de 14 ans, accompagnés de leurs parents, chambre gratuite. 1007, NORD, RUE MERRY, MAGOG, J1X 2G9 1-819-847-2222

**CENTRE DE VILLÉGIATURE CHÉRIBOURG:**  
Endroit idéal pour la détente. Ce centre vous offre une gamme d'activités sur place: baignade, tennis, vélos de montagne, complexe sportif incluant: piscine intérieure, gymnase, sauna, tourbillon et salle de conditionnement. À moins de 2 km: golf, équitation, randonnée pédestre. Côté hébergement, vous pourrez choisir entre 54 nouvelles chambres et suites (97 au total), des chalets ou des villas de luxe. Les chalets logent 6 personnes maximum et sont entièrement équipés (T.V., foyer, vaisselle, cuisine et lingerie). Prix en saison à partir de 450\$/sem. Nos villas de luxe bénéficient d'équipements plus modernes et la décoration est de bon goût. Le prix de celles-ci est de 25% supérieur aux prix standards. Vous pouvez également profiter de différents forfaits: GOLF: 6 jrs/5 nuits à partir de 420\$; MUSIQUE avec le Centre d'Arts Orford: 4 jrs/3 nuits à partir de 239\$; VACANCES-SANTÉ: 4 jrs/3 nuits à partir de 399\$, (prix p.p. occ. dbl.). SOUPER-THÉÂTRE disponible. Réservez tôt: 1-800-567-6132 ou local 819-843-3308. Chéribourg, C.P. 337 MAGOG (Québec) J1X 3W9.

**Auberge RIPPLECOVE**  
Une des plus prestigieuses auberges du Québec, directement sur les berges du lac Massawippi. 21 chambres de rêve, quelques-unes avec vue sur le lac, balcon et bain tourbillon. Suites et chalets aussi disponibles. La planche à voile, la voile, le ski nautique, le canoë, plage privée, piscine extérieure chauffée et croisière, tout sur les lieux. Le golf, l'équitation, le tennis, théâtres d'été et le Centre d'Art Orford à proximité. Cuisine française classifiée 4 fourchettes. Forfait week-end à partir de 160 \$ PP occ. double incluant 2 petits déjeuners et 2 soupers. (819) 838-4296. C.P. 246 Ayer's Cliff, Qc. J0B 1C0

### RELAYS & CHATEAUX

## "SUR LA ROUTE DU BONHEUR"

CHARLEVOIX / CAP À L'AIGLE

**LA PINSONNIÈRE:** TRÈS GRAND CONFORT, GASTRONOMIE ET RAFFINEMENT. Sous un même toit: Chambres spacieuses, certaines avec grandes baignoires tourbillons, foyer, lit à baldaquin, piscine intérieure, sauna et appareils d'exercices. Tennis, sentier écologique et plage sauvage privée. Demandez notre nouvelle brochure et nos forfaits pour la saison estivale. Certificats-cadeaux. 124 St-Raphoël, Cap-à-l'Aigle, G0T 1B0, 418-665-4431.

ESTRIE / NORTH HATLEY

**AUBERGE HATLEY:** Plein air et gastronomie dans un décor d'autrefois. Un relais pour les gourmets-gourmets, classé 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi. 24 chambres dont certaines avec foyer. Forfaits de week-end à partir de 200 \$ p.p. occ. double. (819) 842-2451.

PAYS DE L'ÉRABLE / MONTMAGNY

**MANOIR DES ÉRABLES:** Vivez une expérience tout simplement hors de l'ordinaire... Vivez le faste d'un séjour au Manoir des Érables... table de renom, suites et chambres luxueuses, cachet unique d'un site historique. Le Manoir vous offre à proximité plusieurs activités de loisirs et détente, forfaits disponibles. Le Manoir des Érables, 220, du Manoir Montmagny, Qué. Q5V 1G5. Tél.: (418) 248-0100.

LAURENTIDES

**HÔTEL LA SAPINIÈRE:** Découvrez le calme et la tranquillité à 1 h. de MtL. Situé au bord d'un lac - 70 ch. - Table d'hôte - Classifié 4 fourchettes et 5 fleurs de lys. Activités organisées - Canots, pédalos, tennis - Pisc. ext. chauffée - FORFAITS: dimanche au vendredi. 5 jrs 499\$ - 2 jrs 215\$ p.p. occ. dbl - 3 repas p.j. et serv. (Sauf juillet et août) - MtL: 866-8262 - Ext. MtL: 1-800-567-6635 - Val-David: (819) 322-2020 - FAX: (819) 322-6510

St-Adèle (Promotion '89)

**HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE:** Un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Face aux pentes de ski, golf et tennis intérieur. Le restaurant vous servira une fine cuisine de marché. 4 Fourchettes\* et l'hôtel 5 fleurs de lys. Demandez pour nos forfaits. Tél. sans frais de MtL: 1-800-363-2582, 229-4151 ou 229-2991.

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

**HÔSTELLERIE LES TROIS TILLEULS:** À St-Marc-sur-Richelieu. Une hôtellerie possible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu et où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231.

### QUÉBEC

**AUBERGE LOUIS-HÉBERT:**  
Auberge avec salle à manger, 10 chambres, 50\$ à 60\$ pour 2 personnes, petit-déjeuner compris. Centre-ville, stationnement. Spécialités: Restaurant français, nouvelle cuisine, fruits de mer, 668 Grande Allée, Québec G1R 2K5. 418-525-7812

**MANOIR DU LAC DELAGE:** Situé à 20 minutes au nord de Québec, au pied des Laurentides. Chambres spacieuses et suites. THÉÂTRE D'ÉTÉ. Piscine intérieure et centre de conditionnement physique incluant sauna et bains tourbillons. FORFAIT ÉTÉ incluant chambre, repas du soir et petit déjeuner, accès aux activités sportives saisonnières (dont la piscine extérieure chauffée), taxe et service: à partir de \$87 par personne, par jour, occ. double. Aussi disponible FORFAIT GOLF. Réservation: 1-800-463-2841 ou 1 (418) 648-2551

**AUBERGE LES QUATRE-TEMPS LAC BEAUPORT**  
À 15 minutes du musée de la civilisation et 5 minutes du zoo. Bains tourbillons, piscine intérieure, sauna, plage, ski nautique, forfaits golf, équitation, planche à voile, forfaits santé. Venez vivre une soirée à Naples en compagnie du fameux ténor Yves Cantin et sa troupe. Prix à partir de \$68.00 par personne incluant repas et billet. Acceptons frais d'appel: 1-418-849-4486

### MONT STE-ANNE

**HÔTEL VAL DES NEIGES:** Centre de villégiature et de congrès, situé au pied du mont Sainte-Anne, 86 chambres de luxe dont mezzanine, tourbillon et foyer, cuisine réputée, piscine intérieure, sauna tourbillon, salle d'exercices, facilité de réunions et congrès. Demandez nos forfaits: «Évasion à la montagne», «Douces Vacances», «Coeur à Coeur», «Golf», «Réunions d'Affaires». Tél.: (418) 827-5711. De MtL (514) 861-2821. Sans frais: 1-800-463-5250. Fax: 418-827-5997.

Pour informations publicitaires contactez:  
**JOHANNE GUIBEAU**  
1-800-363-0305 — (514) 842-9645

### ILE D'ORLÉANS

**Auberge Chaumonot** Ile d'Orléans  
Au bord du majestueux fleuve. Une magnifique Auberge où vous trouverez une salle à manger pour fins gourmets, des chambres confortables et une piscine. Un site unique situé à St-François de l'Île d'Orléans. Pour information ou réservation: (418) 829-2735

### SAGUENAY

**HÔTEL TADOUSSAC:** Grand manoir traditionnel entièrement rénové, avec sa vue imprenable sur le St-Laurent et le Saguenay. 149 chambres tout confort, cuisine réputée, piscine extérieure, tennis, marée, golf, mini-putt, excursions, etc. Demandez nos forfaits: «Coeur à Coeur», «Golf», «Découverte du Fjord du Saguenay», «Safari Visuel aux Baleines», «Évasion», «Douces Vacances» ou «La Classique de Golf». Tél.: (418) 235-4421, de MtL (514) 861-2821. Sans frais: 1-800-463-5250. Fax: 418-235-4607.

### ILE-AUX-COUDRES

**HÔTEL CAP-AUX-PIERRES:** Sur l'enchanteresse Isle aux Coudres, 98 unités tout confort, une cuisine exceptionnelle, et une gamme de divertissements, piscine intérieure, ambiance familiale, etc. Demandez nos forfaits: «Coeur à Coeur», «Évasion dans l'île», «Vacances Plein-Air», «Détente», ou «Réunion d'affaires». Tél.: (418) 438-2711. De MtL (514) 861-2821. Sans frais 1-800-463-5250. Fax: 418-438-2127.

### CHARLEVOIX

**AUBERGE LES SOURCES**  
Venez vous détendre et bien manger dans une ambiance chaleureuse et des prix abordables toute l'année. Un choix de qualité! Voisin du Manoir Richelieu. Forfaits: 60\$ à 70\$ par jour, par pers. occ. double (déjeuner-souper inclus). 8 rue des Pins, C.P. 458, Pointe-au-Pic, Qc, G0T 1M0 (418) 665-6952

**AUBERGE LA PIGNORONDE:** Auberge à flanc de montagne avec une vue magnifique sur le majestueux St-Laurent. 27 chambres tout confort, fine cuisine, piscine intérieure s'ouvrant sur la terrasse extérieure, salle de conférence et de jeux, située à 10 min. du Massif. Demandez nos forfaits: «Coeur à Coeur», «Évasion vers l'art», «Douces Vacances», ou «Réunions d'Affaires». Tél.: (418) 435-5505. De MtL (514) 861-2821. Sans frais: 1-800-463-5250. Fax: 418-435-2779.

### LAURENTIDES

**AUBERGE DES NEIGES**  
Romantique auberge centenaire avec 8 chambres d'époque. Table gourmande. Rabais de 10 à 20% sur le tarif des chambres pour 4 soirs et plus à partir de 42.50 p.p. occ. dbl. 173 Tour du Lac, Ste-Agathe, J8C 2Z7 Tél.: (819) 326-1276

**HÔTEL L'ESTEREL:** Le joyau des Laurentides à une heure de route de Montréal. Portant une classification de 5 fleurs de Lys, HÔTEL L'ESTEREL est le centre de villégiature par excellence au Québec, comprenant marina, 18 trous de golf, tennis, piscine chauffée, gymnase, etc. N'oubliez pas notre cuisine renommée, nos vins fins et orchestre en soirée. Tarifs inclus golf et tennis. (514) 228-2571. De Montréal, 866-8224.

Découvrez le charme européen et romantique de St-Sauveur au Delta St-Sauveur avec ses 300 chambres luxueuses, piscines intérieure et extérieure, squash, tennis, sauna, bain tourbillon. Forfaits d'été à partir de 69 \$ p.p. occ. double (514) 227-1811.

**HÔTEL FAR HILLS/VAL MORIN:** Un hôtel de choix dans les Laurentides. Domaine de 72 ch. avec lac privé. Voilier, planches à voile, canots, pédalos, squash, badminton, tennis et volley-ball. Golf et théâtre d'été à prox. Cuisine raffinée classifiée 4 fourchettes. Mini vacances (3 nuits, 4 jours et 5 repas) 237 \$ p.p. Facilités pour réunions d'affaires. Ligne dir. de MtL: 866-2219 ou (819) 322-2014.



# LA VIE ECONOMIQUE

Montréal, jeudi 29 juin 1989

<b>Coup d'oeil boursier</b>	Indice de la Bourse de Montréal ↓ 1906.80 - 4.92
Indice TSE-300 ↓ 3766.57 - 11.80	Indice Dow-Jones ↓ 2504.74 - 21.63
Dollar canadien (Cents US) ↓ 83.54 - .24	Or (Toronto, US\$) ↓ 374 - 1
Taux d'escompte 12.31%	Inflation 5.0%

## VIE DES ENTREPRISES

### Le Québec a créé le plus d'entreprises

LA FÉDÉRATION canadienne de l'entreprise indépendante vient de publier une étude qui démontre que depuis 1979 le nombre total de nouvelles corporations a doublé en Ontario, en passant de 25,871 à 51,824, mais quintuplé au Québec en augmentant de 5,050 à 24,455. Dans les autres provinces, la ralentissement économique a entraîné un certain déclin, mais en 1987/1988, le nombre de sociétés nouvellement créées a dépassé le niveau antérieur à la récession dans toutes les provinces sauf en Colombie-Britannique et en Alberta. Selon M. Michel Décar, directeur-général de la Fédération, « pour que le Québec continue dans la voie de l'entrepreneuriat, il faudrait que le gouvernement du Québec cesse de privilégier les taxes sur la masse salariale qui affectent l'ensemble des PME, tout particulièrement les plus petites et les plus jeunes ».

### CGI achète à Toronto

LE GROUPE CGI a conclu une entente en vue de l'acquisition de Online Financial Systems de Toronto, une entreprise de conseils en informatique. OFS possède une bonne expertise entre autres dans les domaines de la compensation, de l'épargne, des dépôts à vue, des guichets automatiques. Grâce à cette transaction, CGI porte ses effectifs à plus de 750 personnes.

### Le plus haut gratte-ciel de Montréal

LA CORPORATION de Développement BCE (que Olympia and York convoite), Prodevco Immobilière, filiale du Groupe Lavalin Ltée, et Télélobe Canada, ont procédé hier au lancement officiel des travaux de construction de l'édifice Le 1000 de La Gauchetière au centre-ville de Montréal. Il s'agit d'un investissement de \$ 250 millions. L'édifice, de 930,000 pieds carrés et de 205 mètres de haut, sera le plus élevé de Montréal. Cet édifice consistera en un basilaire de huit étages ainsi qu'en une tour à bureaux de 42 étages qui sera achevée en novembre 1991.

### Trimestre difficile pour Techmire

TECHMIRE a enregistré une perte de \$ 65,379 au cours du troisième trimestre, contre un bénéfice de \$ 22,274 pour l'apériode correspondante l'an dernier. La vigueur du dollar canadien et les craintes d'un ralentissement économique aux États-Unis auraient, selon la compagnie, contribué à ces résultats.

### Un trophée pour JPL International

JPL International s'est récemment mérité le trophée « qualité de vie » décerné par la Chambre de Commerce de Saint-Laurent. De nouveaux locaux et une décoration intérieure remarquable ont contribué à l'obtention de cet honneur.

## REPERES ECONOMIQUES

### Chute de l'indice composite US

L'indice composite des principaux indicateurs économiques, censé préfigurer la conjoncture aux États-Unis, a reculé de 1.2 % en mai, enregistrant ainsi sa plus forte baisse depuis le krach boursier (-1.8 % en novembre 1987). Il avait progressé de 0.6 % en avril. Le recul pour mai, qui est la troisième diminution en quatre mois, est nettement supérieur aux prévisions des experts qui tablaient généralement sur une baisse limitée à 0.8 % ou 0.9 %. L'indice composite, qui a diminué de 0.3 % (rythme annuel) depuis le début de l'année contre une hausse de 4.5 % en 1988, est censé donner une indication sur l'évolution de l'activité économique dans les six à neuf prochains mois. La rechute de l'indice en mai vient confirmer que le net ralentissement de la croissance américaine devrait se poursuivre d'ici à la fin de l'année, soulignent les analystes. Certains experts redoutent même que cette décélération se transforme en récession.

### Réduction de la dette mexicaine

LES BANQUES créancières ont proposé au Mexique un ensemble de mesures permettant de réduire de 27 % sa dette commerciale qui s'élève à \$ 54 milliards US, a-t-on appris mardi. Les banques américaines ne sont pas parvenues à convaincre leurs collègues japonais et européens membre du Comité des banques créancières d'accorder au Mexique une réduction de 30 % de l'ensemble de sa dette commerciale, et le Comité s'est finalement rallié à cette proposition légèrement moins avantageuse, ajoute-t-on de même source. En effet, les banques proposent une réduction de \$ 11.4 mds de la « vieille dette », soit 30 %, mais le reste de la dette, qui s'élève à \$ 16 milliards, serait seulement réduite de \$ 3.2 milliards soit 20 %.

## MONDE DE LA FINANCE

### La Banque Laurentienne innove

LA BANQUE Laurentienne vient de lancer un tout nouveau concept de carte de crédit au Canada qui offre un éventail de privilèges jusqu'ici réservés aux cartes de prestige. En plus d'offrir le plus bas taux d'intérêt annuel, la nouvelle carte Visa Noire Laurentienne offre à ses détenteurs une assurance en cas de décès ou de mutilation accidentels, à certaines conditions. Elle permet également à ses détenteurs de bénéficier d'une assurance de dommages matériels jusqu'à concurrence de \$ 30,000 sur une location de voiture à court terme. De plus, les personnes voyageant à l'extérieur du Canada bénéficient d'aide en cas d'urgence par le biais d'une ligne téléphonique en fonction 24 heures par jour pour tout secours médical, conseil juridique ou autres. Ces services s'ajoutent à ceux déjà offerts par la carte Visa.

## Le fonds de solidarité veut porter à 19 % sa participation dans l'Entraide-Coopérants

Claude Turcotte

LE FONDS de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) veut prendre une participation de 19 % dans la Financière Entraide-Coopérants et offre d'acheter à \$ 2.25 chacune près de huit millions d'actions présentement détenues par des milliers de petits investisseurs transformés en actionnaires par la force des choses dans le processus de réorganisation et de consolidation des caisses d'entraide économique et des caisses d'établissement.

Avec environ 200,000 actionnaires, la Financière Entraide-Coopérants serait, du point de vue du nombre, la deuxième plus importante entreprise au Québec, après Entreprise Bell Canada. Il se trouve cependant que 150,000 de ces actionnaires détiennent moins de 100 actions, a souligné hier en conférence de presse M. Claude Blanchet, président du Fonds de solidarité FTQ. C'est évidemment dans ce bassin que le Fonds compte trouver les actions recherchées.

Le Fonds FTQ détient présentement une participation 0.58 % dans la Financière. Son offre publique vise à obtenir une participation additionnelle de 19 %. À \$ 2.25 l'action, cela représente un investissement de plus de \$ 16.5 millions. Ce sera, advenant une réponse favorable, le plus important investissement du Fonds et son premier dans une institution financière.

Pour rejoindre ces actionnaires, les dirigeants donneront dans les prochains jours sept conférences dans autant de régions du Québec, en plus d'annonces qui paraîtront dans 36 hebdomas et 10 quotidiens dans quelques jours. M. Blanchet a expliqué que c'est là la façon la plus rapide et la moins coûteuse de rejoindre les actionnaires.

Pour effectuer toute l'opération, le Fonds a retenu les services de la maison de courtage Lévesque Beaubien Geoffroy, qui fera au nom du Fonds une offre sur le parquet de la Bourse de Montréal à partir de 9h.30 le jeudi 30 juillet pour acheter à \$ 2.25 toute action ordinaire de la Financière. L'offre sera maintenue jusqu'à l'atteinte d'une participation de 19 % ou alors jusqu'au vendredi 21 juillet à 16 heures, « à moins que le Fonds ne prolonge l'opération », prend-on la précaution d'indiquer dans l'annonce d'hier. Un actionnaire désireux de vendre pourra s'adresser à son propre courtier plutôt qu'à celui retenu par le Fonds. Les frais de courtage seront à la charge des actionnaires. Lévesque Beaubien Geoffroy chargera aux actionnaires une commission de cinq cents par action, peu importe le nombre d'actions vendues. Ainsi, un actionnaire qui n'aurait qu'une action n'aurait que cinq cents à verser en commission. « C'est une formule simple et souple pour quiconque veut se départir de ses actions », a expliqué M. Blanchet.

La Financière, qui est un holding financier dont l'actif atteint \$ 1 milliard et l'avoir des actionnaires \$ 155 millions, possède, outre le public avec 53.2 % du capital-action, deux actionnaires importants. Le Groupe Coopérants avec un bloc de 33.3 % et la Caisse de dépôt et placement du Québec avec 13.5 %. M. Blanchet a mentionné avoir communiqué avec les dirigeants de la Financière et en particulier avec son président du conseil, M. Robert Arcand, « pour s'assurer qu'on était bienvenu ». Le Fonds, a expliqué son président, recherche uniquement « des participations de concertation » et n'aurait vraisemblablement pas présenté son offre si elle avait suscité de l'opposition.

Toutefois, le Fonds a évité d'en-



Photo Jacques Grenier

M. Claude Blanchet, président du Fonds, a expliqué que l'organisme tiendra sept rencontres dans les régions de la province pour rejoindre les actionnaires.

trer en communication avec les deux partenaires que sont les Coopérants et la Caisse de dépôt, par crainte de contrevenir à un règlement de la Commission des valeurs mobilières concernant la connivence possible avec certains actionnaires. On a cherché hier après-midi à connaître la réaction de ces deux importants partenaires à l'offre du Fonds. M. Pierre Schooner, président du Groupe Coopérants, a fait savoir qu'il n'avait rien à dire et que cette question était à l'étude. A la Caisse de dépôt, on n'a pas retourné l'appel.

Selon M. Blanchet, par cet investissement le Fonds agit tout à fait conformément à sa mission fondamentale, qui est de contribuer au développement de l'économie, tout en faisant un placement qui devrait être

très profitable à long terme. Il a souligné que la Financière Entraide-Coopérants est une institution québécoise ayant de profondes racines et assises régionales. « Il y a peu d'institutions de cette nature, à part Desjardins », a-t-il ajouté.

Il a soutenu que « pour aider au développement régional, le Fonds doit être présent dans ce type d'entreprise ». Le Fonds a surtout ses contacts dans la région montréalaise et la Financière possède 54 bureaux dans le Québec, hors de la région montréalaise. M. Blanchet entretient en outre une synergie potentielle entre la Financière et le Fonds pour des interventions conjointes dans certaines entreprises. La Financière possède maintenant 30,000 comptes dans des entreprises. Et contraire-

ment à Montréal où les institutions financières pullulent, il y a souvent rareté de prêteurs dans les régions, avance le président du Fonds.

Quant au prix offert (\$ 2.25) pour les actions de la Financière, M. Blanchet dit qu'il a été fixé à cette valeur à la suite d'études internes et de recommandations du courtier. Il rappelle que la valeur moyenne de cette action pour les 50 derniers jours a été de \$ 1.71. À \$ 2.25, il y a alors un bond de 32 %, ce qui devrait convenir aux actionnaires désireux de vendre, espère le Fonds. « La valeur aux livres à plus ou moins d'importance par rapport à celle du marché », précise-t-il.

Il y a deux ans, les actions de la Financière avaient été inscrites en bourse à une valeur de \$ 4, mais elles ne se sont jamais transigées à plus de \$ 2. Toutefois, un actionnaire qui aurait profité de tous les avantages fiscaux disponibles pour ce titre (crédit d'impôt, Réa et Reer) se retrouverait actuellement avec « un coût effectif de zéro »; il aurait en plus un dividende de \$ 1.25. La vente de son action à \$ 2.25 ajouterait bien sûr à son bénéfice. M. Blanchet s'est cependant dit incapable de dire quel est en fait le rendement réel obtenu par ces investisseurs, qui mirent d'abord leur argent dans les caisses d'entraide. A la suite de problèmes dont on a beaucoup parlé dans le passé, la plupart de ces caisses d'entraide ont été regroupées dans une seule Société. Plusieurs auraient voulu récupérer leur argent, mais ce n'était pas facile; puis il y a eu l'association avec les Coopérants et ultérieurement l'inscription à la bourse. Enfin, il y a eu l'arrivée des caisses d'établissement, provenant en très grande partie des milieux ruraux.

M. Blanchet a reconnu hier que la Financière Entraide-Coopérants présente encore un rendement qui est deux fois inférieur à la moyenne dans les institutions de même nature. « Il faut comprendre, prévient-il, qu'il y a une réorganisation en cours et qu'il a fallu procéder à un certain nettoyage, mais il y a une rentabilité intéressante depuis deux ans et un rattrapage des ratios de performance de l'industrie ». Le bénéfice net qui fut de \$ 1.3 million en 1987 et de \$ 5 millions en 1988, devrait atteindre \$ 8 millions cette année. Le Fonds ne cache pas qu'il veut faire dans ce cas un investissement à long terme et mise sur la croissance déjà perceptible de la Financière.

## Molson veut se doter de super-brasseries

(PC) — Dès que les Brasseries Molson obtiendront l'approbation de leur fusion avec les Brasseries Carling

O'Keefe par Ottawa, elles créeront une chaîne de super-brasseries à travers le pays, a fait savoir hier le président de Molson, M. Mickey Cohen, à l'occasion de l'assemblée annuelle des actionnaires.

Les deux brasseries réunies, a déclaré M. Cohen, construiront une importante usine d'embouteillage en Ontario, une autre au Québec et une troisième dans l'ouest, afin de réaliser des économies appropriées aux grandes brasseries comparativement aux économies que peuvent réaliser plusieurs petites brasseries.

Il s'agira en fait d'une portion des \$ 200 millions que, selon M. Cohen, la Compagnie Molson Ltée injectera dans la nouvelle entreprise constituée afin de rendre la bière canadienne plus compétitive sur les marchés étrangers et face aux importations étrangères.

Voilà quel est le véritable but de cette fusion, a répondu M. Cohen à

un actionnaire.

En janvier, Molson avait annoncé son intention de fusionner avec O'Keefe. Investissement Canada étudie actuellement la transaction et M. Cohen a exprimé sa confiance d'obtenir une approbation bientôt.

Molson a évalué que 1,400 emplois disparaîtraient avec les mesures de consolidation qui suivront la fusion. Quelque 500 travailleurs seront mis à pied alors que les autres emplois seront éliminés par des retraitements anticipés et par attrition.

M. Cohen a nié des rapports voulant que Molson soit intéressé à acheter le club de hockey Maple Leafs, de Toronto. « À moins que la Ligue de hockey nationale ne modifie ses règlements, c'est une idée absolument impossible », a déclaré M. Cohen, en soulignant que chaque équipe de la LHN doit appartenir à un propriétaire différent.

Cependant, a-t-il noté, Molson a une option d'achat sur un peu moins de 20 % des actions de Maple Leafs Gardens Ltd., appartenant à M. Ha-

rold Ballard. Molson a jusqu'à novembre 1990 pour exercer son droit.

Les observateurs de la scène financière affirment que Molson a pris l'option en 1980 afin de prévenir ses brasseurs rivaux, John Labatt Ltd., d'acheter le Gardens. M. Cohen, qui est entré au service de Molson en novembre dernier, a dit qu'il ignorait tout d'une telle explication et a affirmé qu'il n'existait pas de lutte si féroce avec Labatt.

Molson est constitué de quatre grandes divisions: les brasseries; Di-versey Corp., fournisseur mondial de systèmes et de produits sanitaires et de nettoyage; la vente au détail, comme Beaver Lumber; et le club Canadiens et diverses petites entreprises affiliées.

Molson, qui a réalisé des bénéfices records de \$ 87 millions sur ses ventes de \$ 2.6 milliards l'an dernier, songe, a aussi rapporté M. Cohen, à réaliser de nouvelles acquisitions non reliées à ses activités commerciales actuelles. Il n'a pas fourni de précisions.

## La guerre des tarifs dans l'assurance se poursuivra jusqu'au printemps 1990

Jean Chartier

LES COMPAGNIES d'assurance s'adonnent à des guerres de tarifs lorsque les taux d'intérêt sont élevés. Lorsque les taux se dégonflent, les consommateurs feront face à une remontée des primes d'assurance.

C'est ce que M. Réjean Frappier, président de l'Association des courtiers d'assurance de la province de Québec, prévoit. Il estime qu'on traverse la phase finale de la guerre des tarifs et s'attend à ce qu'elle se poursuive jusqu'à l'été prochain. Par la suite, les primes d'assurance déclineront.

M. Frappier faisait le point hier à la suite de l'adoption du projet de loi 134 sur les intermédiaires de marché. Il considère celle-ci comme « une loi qui consacre la protection du consommateur et la profession de courtier en assurances ». L'attention des courtiers se tourne maintenant du côté d'Ottawa où une loi permettant la vente d'assurance par les banques est à l'étude.

Il existe présentement quelque 155 compagnies d'assurance au Québec. Il y a eu mouvement de concentration durant les années 80 car ce nombre atteignait les 200 compagnies voici 10 ans. M. Frappier ne s'attend

pas à un chambardement important pour les compagnies d'assurance à la suite de l'adoption de la loi Fortier. Il n'est pas intéressant pour les compagnies d'acheter 20 % d'un cabinet d'assurance, dit-il. Le paysage ne sera pas modifié de fond en comble. On compte environ 5,700 agents d'assurance générale au Québec actifs chez quelque 2,200 courtiers. Chez les courtiers d'assurance-vie, on trouve 12,000 agents.

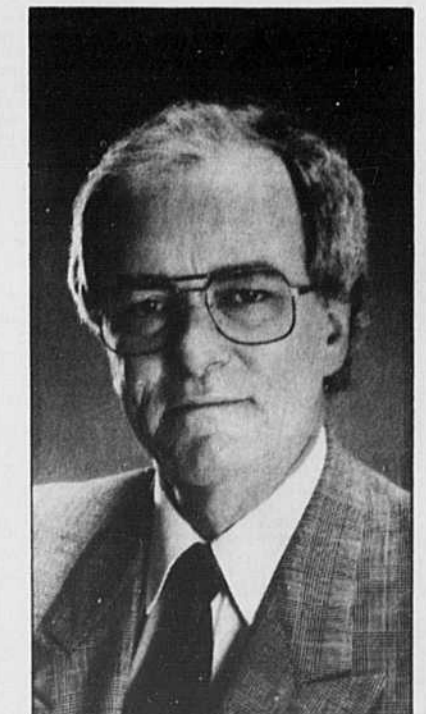
Présentement, le Mouvement Desjardins mène une lutte éfrénée pour accroître sa part de marché, mais M. Fortier s'attend au plus à ce que la part de marché du Mouvement augmente du niveau des 3 ou 4 % jusqu'à 5 % dans un an. Les choses se stabiliseront par la suite. La Société d'assurance des Caisses populaires fut longtemps une société déficitaire, tout comme La Sécurité, et le Mouvement cherche à changer la vie de ces compagnies en offrant des primes exceptionnelles pour tout le monde. Toutefois, les courtiers d'assurance offrent des services aux réclamations que des maisons à es-compte ne sauraient remplir.

L'association des courtiers d'assurance examine aussi la nouvelle loi sur le patrimoine adoptée à Québec la semaine dernière et elle se demande s'il n'y a pas lieu d'offrir une police d'assurance aux conjoints sur

leur patrimoine. Le président de l'Association des courtiers s'attend à ce qu'il y ait une diminution très importante du mariage chez les possédants ces prochaines années, en raison de cette nouvelle loi. Tout Québécois avec un patrimoine est susceptible de perdre la moitié de sa maison principale, de sa maison secondaire et de son fond de pension suite à l'adoption de cette loi.

Finalement, les courtiers s'attendent à ce que l'Ontario adopte une nouvelle loi avant la fin de l'année, loi qui implantera une nouvelle forme de « No Fault » en matière d'assurance automobile. Le vice-président de l'Association, M. Gerald Groulx, précise qu'avec le Family Act adopté en Ontario, les compagnies d'assurance font face à des poursuites monstrueuses. L'une d'entre elles atteint les \$ 32 millions, de tous les membres éloignés d'une famille ayant recours dans un cas d'accident.

Au Québec, les dommages sont strictement limités par la loi en ce qui concerne les dommages automobiles et en grande partie en ce qui concerne les dommages à la personne de sorte que les risques sont beaucoup moins grands pour les assureurs au Québec qu'en Ontario. Ceci est nettement au désavantage de l'assuré au Québec maintenant.



M. Réjean Frappier.

On se demande si la loi québécoise sur le No Fault ne sera pas modifiée 12 ans après son implantation, et ce pour permettre de plus grandes réclamations au Québec.

# LA VIE ECONOMIQUE

## Offensive contre le pouvoir des banques l'Allemagne de l'Ouest Hausse prévue du taux d'escompte

**Marie-Noëlle Blessig**  
de l'agence France Presse

**BONN** — Les banques ouest-allemandes, en particulier la toute-puissante Deutsche Bank, sont confrontées depuis quelques semaines à une violente offensive de la part des partis politiques contre l'important pouvoir qu'elles exercent dans la direction des grandes entreprises du pays.

Ce pouvoir, autorisé par la loi sur les banques, est en effet considérable au regard des autres pays européens et leur permet de siéger aux conseils de surveillance de grandes entreprises du pays.

À travers ce débat, c'est surtout la personnalité de M. Herrhausen, ami intime du chancelier Kohl, qui est visée, surtout depuis l'annonce du « mariage du siècle » entre Daimler-Benz et le groupe aéronautique Messerschmitt-Boelkow-Blohm (MBB) qui devrait donner naissance à un groupe pesant 80 milliards de DM.

Alfred Herrhausen, 59 ans, président de la Deutsche Bank, est notamment président du conseil de surveillance de Daimler-Benz, premier groupe industriel ouest-allemand.

Le président de l'Office fédéral des cartels, M. Wolfgang Kartte, a

participé à l'offensive anti-banque en demandant la semaine dernière au gouvernement de prendre des mesures pour interdire aux banques d'occuper des mandats dans la direction d'entreprises concurrentes.

C'est le cas de la Commerzbank qui est représentée dans les conseils de surveillance de trois groupes concurrents de grands magasins: Kaufhof, Karstadt et Herten.

De même, la Deutsche Bank occupe des fauteuils aux conseils de surveillance de quatre groupes chimiques: Bayer, BASF, Henkel et Schering.

Alfred Herrhausen, 59 ans, président de la Deutsche Bank, est notamment président du conseil de surveillance de Daimler-Benz, premier groupe industriel ouest-allemand.

Le président de l'Office fédéral des cartels, M. Wolfgang Kartte, a

Le ministre de l'économie, M. Helmut Haussmann, doit se prononcer sur cette fusion en dernière instance la fin de l'été.

La première manifestation de cette offensive contre le pouvoir des banques allemandes a été la création cette semaine, à l'initiative du parti libéral FDP, d'un groupe de travail gouvernemental chargé d'examiner les moyens de réformer la loi sur les banques dans un sens restrictif. Trois ministres (finances, économie et justice) siègent dans cette instance.

Le président du FDP, M. Otto Lambsdorff, est un adversaire déclaré du pouvoir des banques et propose de limiter à 15% leurs participations dans le capital d'entreprises non-bancaires.

Le parti d'opposition social-démocrate (SPD) propose même d'abaisser la barre à 5%. Actuellement, la loi ne prévoit aucune limitation si ce n'est une disposition prévoyant que ces participations ne peuvent être supérieures au montant de leurs fonds propres.

Une mesure communautaire vient d'être décidée dans ce domaine par les ministres des finances des 12.

OTTAWA (PC) — Il faut s'attendre à ce que la Banque du Canada hausse légèrement son taux d'escompte aujourd'hui. Depuis trois semaines, le taux d'escompte est demeuré au niveau de 12,31%. C'est sur ce taux, exigé par la banque centrale lors d'avances aux banques à charte, que s'alignent les autres taux d'intérêt en vigueur au pays.

Le taux d'escompte pourrait grimper jusqu'à 12,36%, a prédit Mme. Patti Croft, économiste chez Burns Fry, car menant toujours sa lutte contre l'inflation, le gouverneur général de la Banque du Canada, M. John Crow, veut des taux d'intérêt à un niveau élevé.

Dans un discours prononcé à Edmonton au début de la semaine, M. Crow a indiqué que ses efforts pour restreindre l'inflation avaient atteint un point crucial. Pour le gouverneur de la Banque du Canada, il est encore trop tôt pour affirmer qu'on a vaincu l'inflation, et il convient donc que les taux d'intérêt demeurent à un niveau élevé. « Nous devons nous montrer légèrement plus prudent que le comité de la Chambre avant de déclarer victoire... À mon avis, il est prématuré de laisser entendre que nous avons vaincu l'inflation », a déclaré mardi M. John Crow en présence des journalistes, à l'issue d'un dîner de la Chambre de commerce, à Edmonton.

C'était la première déclaration publique de M. Crow depuis qu'un comité mixte des Communes, à la semaine dernière, invita la banque centrale à déclarer la victoire sur l'inflation et à permettre aux taux d'intérêt de diminuer.

Selon Mme Croft, ces paroles signifient que M. Crow ne laissera pas les taux d'intérêt baisser aussi longtemps qu'il détectera des preuves de la persistance des pressions inflationnistes.

« Il va garder sa ligne de conduite, comme l'a laissé entendre son discours d'Edmonton », a ajouté Mme Croft.

Divers secteurs d'activité des quatre coins du pays exercent des pressions sur M. Crow afin qu'il réduise les taux d'intérêt, pendant que des critiques proclament que le pays risque de glisser vers une récession. Mais M. Crow a répliqué que déclarer une victoire partielle pouvait



M. John Crow.

être autodestructeur car, les citoyens croyant qu'il n'y a plus de danger et agissant en conséquence, le problème renaît avec plus de force.

## De nouvelles batailles en vue dans la CÉE

PARIS (AFP) — L'Europe monétaire a fait Madrid un premier petit

pas en avant, mais au prix d'un compromis qui laisse prévoir dès l'année prochaine de rudes batailles entre les Douze pour continuer progresser dans la voie ouverte par les dirigeants de la Communauté.

Les réactions contradictoires des participants au sommet de Madrid mais aussi de la presse et des milieux d'affaires européens après l'annonce de l'accord sur l'union monétaire donnent un avant goût des difficultés qui attendent les Douze.

Alors que les Allemands, les Espagnols ou le président de la Commission européenne Jacques Delors affirmaient leur certitude que le mouvement vers l'union monétaire était désormais irréversible, Mme Margaret Thatcher a clairement rappelé que l'accord n'impliquait aucun automatisme.

La prochaine bataille en perspective est celle de la conférence intergouvernementale chargée, selon l'accord de Madrid, de préparer les étapes ultérieures vers l'union monétaire: en clair, pour la majorité des Douze, l'élaboration d'un nouveau Traité permettant d'aller vers la création d'une banque centrale et d'une monnaie communes.

Mme Thatcher, qui rejette catégoriquement ces objectifs, a entamé cette bataille dès Madrid en exigeant qu'aucune date ne soit fixée pour la réunion de cette conférence, que ses partenaires souhaitent convoquer rapidement après le 1er juillet 1990, date fixée pour le début du processus vers l'union monétaire.

### CARTES D'AFFAIRES

### ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892  
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce  
1514, Docteur Penfield,  
Montréal, Canada, H3G 1X5  
Fax: (514) 934-1246  
Télex: 05-268656  
Tél: (514) 934-0272

### SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER

Agents de brevets  
Agents de marques de commerce  
Fondé en 1936  
Recherches en  
marques de commerce  
et en brevets  
Conseils et services professionnels  
pour toutes questions impliquant la loi sur les brevets, les marques de commerce, les droits d'auteur et les dessins industriels.  
Depuis plus de 50 ans  
1001, Boul. de Maisonneuve ouest  
Montréal, Québec H3A 3C8  
Tél: (514) 845-7126, Télex 05-24355  
Fac-simile (514) 288-8389

### D'EXTRAORDINAIRES PHOTOCOPIES COULEUR AU LASER

DE VOS DESSINS, PHOTOS, DIAPOSITIVES, CATALOGUES, ALBUMS CHEZ

## SCRIBEC

45, rue Jarry est, Montréal, 385-9400

Service 8h30 à 20h - Samedi 10h30 à 16h

### AVIS PUBLICS

#### VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements  
1. Les vendeurs judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.

3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumental le matin de la vente en cas d'annulation.

#### La Chambre des huissiers du Québec

Canada, Province de Québec, DISTRICT DE JOLLETTE, COUR DU QUÉBEC, No. 705-27-00473-896. PERCEPTEUR DES AMENDES, agissant pour le Procureur Général, Partie demanderesse, vs. YVAN MARTEL, Partie défenderesse. Avis légal. Avis public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice, le 13 juillet 1989 à 11h00 au no 113 Madeleine à La Garderie. Les dits biens consistent en: 1. téléviseur 19 pouces Panasonic; 1 four micro-ondes Hot Point; 1 téléviseur 19 pouces Zenith; 1 vidéo VHS Zenith; 1 divan et 1 canapé en tissu. Lesquels effets seront vendus par argent comptant ou chèque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, huissier, Tél: 759-5556; BELANGER, BELANGER & ASS, HUISSIERS, C.P. 454, Joliette, J6E 3Z9, Joliette ce 27 juin 1989.

Canada, Province de Québec, DISTRICT DE JOLLETTE, COUR DU QUÉBEC, No. 705-27-00473-896. CHARLES GODFRIND INC. Partie demanderesse vs. PIERRE LEFEBVRE, Partie défenderesse. Avis légal. Avis public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice, le 13 juillet 1989 à 11h00 au no 113 Madeleine à La Garderie. Les dits biens consistent en: 1. téléviseur 19 pouces Panasonic; 1 four micro-ondes Hot Point; 1 téléviseur 19 pouces Zenith; 1 vidéo VHS Zenith; 1 divan et 1 canapé en tissu. Lesquels effets seront vendus par argent comptant ou chèque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, huissier, Tél: 759-5556; BELANGER, BELANGER & ASS, HUISSIERS, C.P. 454, Joliette, J6E 3Z9, Joliette ce 27 juin 1989.

Canada, Province de Québec, DISTRICT DE JOLLETTE, COUR DU QUÉBEC, No. 705-27-00473-896. PERCEPTEUR DES AMENDES, agissant pour le Procureur Général, Partie demanderesse, vs. YVAN MARTEL, Partie défenderesse. Avis légal. Avis public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice, le 13 juillet 1989 à 11h00 au no 113 Madeleine à La Garderie. Les dits biens consistent en: 1. téléviseur 19 pouces Panasonic; 1 four micro-ondes Hot Point; 1 téléviseur 19 pouces Zenith; 1 vidéo VHS Zenith; 1 divan et 1 canapé en tissu. Lesquels effets seront vendus par argent comptant ou chèque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, huissier, Tél: 759-5556; BELANGER, BELANGER & ASS, HUISSIERS, C.P. 454, Joliette, J6E 3Z9, Joliette ce 27 juin 1989.

Canada, Province de Québec, DISTRICT DE JOLLETTE, COUR DU QUÉBEC, No. 705-27-00473-896. PERCEPTEUR DES AMENDES, agissant pour le Procureur Général, Partie demanderesse, vs. YVAN MARTEL, Partie défenderesse. Avis légal. Avis public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice, le 13 juillet 1989 à 11h00 au no 113 Madeleine à La Garderie. Les dits biens consistent en: 1. téléviseur 19 pouces Panasonic; 1 four micro-ondes Hot Point; 1 téléviseur 19 pouces Zenith; 1 vidéo VHS Zenith; 1 divan et 1 canapé en tissu. Lesquels effets seront vendus par argent comptant ou chèque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, huissier, Tél: 759-5556; BELANGER, BELANGER & ASS, HUISSIERS, C.P. 454, Joliette, J6E 3Z9, Joliette ce 27 juin 1989.

#### AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT BIJOU INC. demandera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 22ème jour de juin 1989  
JULIUS BRISKIN, Q.C.  
Procureur de la compagnie.

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT BIJOU INC. demandera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 22ème jour de juin 1989  
JULIUS BRISKIN, Q.C.  
Procureur de la compagnie.

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT BIJOU INC. demandera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 22ème jour de juin 1989  
JULIUS BRISKIN, Q.C.  
Procureur de la compagnie.

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT BIJOU INC. demandera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 22ème jour de juin 1989  
JULIUS BRISKIN, Q.C.  
Procureur de la compagnie.

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT BIJOU INC. demandera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 22ème jour de juin 1989  
JULIUS BRISKIN, Q.C.  
Procureur de la compagnie.

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT BIJOU INC. demandera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 22ème jour de juin 1989  
JULIUS BRISKIN, Q.C.  
Procureur de la compagnie.

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT BIJOU INC. demandera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 22ème jour de juin 1989  
JULIUS BRISKIN, Q.C.  
Procureur de la compagnie.

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### COUR SUPÉRIEURE

CHAMBRE DE LA FAMILLE  
ROSE-MARIE GODARD  
Demanderesse

#### AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT BIJOU INC. demandera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 22ème jour de juin 1989  
JULIUS BRISKIN, Q.C.  
Procureur de la compagnie.

# L'ACTUALITE BOURSIERE

## MONTREAL

### Les cours fléchissent

MONTREAL (PC) — Les cours ont fléchi, hier, à la Bourse de Montréal et l'indice général a fermé en recul de 4,92 à 1906,80.

En tout 6.210,845 actions ont changé de main contre 6.412,638 le jour précédent.

Les industrielles ont abandonné 16,04 à 1639,03, les bancaires 10,72 à 1934,84, les minières 8,81 à 1898,76 et les services publics 5,34 à 1581,52. Par contre, les pétroliers ont monté de 26,61 à 1652,33 et les forestières de 4,47 à 2988,74.

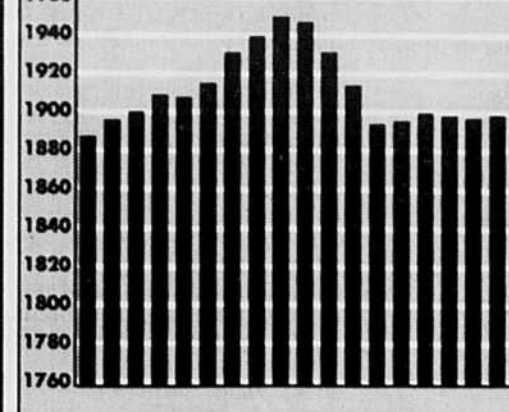
L'industrielle Nova Alberta, inchangée à \$10 s'est traitée à 460,174 exemplaires. La minière Louvem Inc. a monté de 60 cents à \$4,35 et 529,985 actions ont été brassées.

Par ailleurs, Air Canada a perdu 1-2 à \$12 5-8, Jannock 1-4 à \$18 1-4, Banque nationale 1-8 à \$14 1-4 et BCE Developments 6 cents à \$2,73.

Banque de Montréal a gagné 1-4 à \$32 3-4, Videotron 1-4 à \$19 1-2 et Noranda Forest 1-8 à \$14.

Sur 470 titres mis en jeu 161 étaient en hausse, 155 en baisse et 154 stationnaires.

## INDICE GENERAL



VOLUME (en millions)

XXM	VALEURS INDUSTRIELLES	BANCAIRE	PRODUITS FORESTIERS
1906,80	1639,03	1934,84	2988,74
5,34	8,81	10,72	4,47
SERVICES PUBLICS	MINES ET METAUX	INDICE REA R.C.M.P.	VARIATION DES TITRES
1581,52	1898,76	1403,29	161
5,34	8,81	0,81	155

A B		C D	
ADCS	307 37 37 -3	ADM	1013 20 20 +1
ADCS Int	2850 80 80 +0	ADM 2	1013 20 20 +1
AMCARS	300 24 24 +1	ADM 3	1013 20 20 +1
Abil Price	200 19 19 -1	ADM 4	1013 20 20 +1
Abil Corp	200 19 19 -1	ADM 5	1013 20 20 +1
Akers	10000 112 12 12 +1	ADM 6	1013 20 20 +1
Air Energy	200 15 15 -1	ADM 7	1013 20 20 +1
All E 7	500 27 27 +1	ADM 8	1013 20 20 +1
Alcan Alu	19726 25 26 -1	ADM 9	1013 20 20 +1
Alco	22 26 26 +1	ADM 10	1013 20 20 +1
Algo	11 420 420 +0	ADM 11	1013 20 20 +1
Alu	1000 185 185 +0	ADM 12	1013 20 20 +1
Alu-Barric	1000 185 185 +0	ADM 13	1013 20 20 +1
Amr	1000 75 75 +0	ADM 14	1013 20 20 +1
Amr-PA	1000 75 75 +0	ADM 15	1013 20 20 +1
Andres	1000 110 110 +1	ADM 16	1013 20 20 +1
Andres A	400 445 445 +0	ADM 17	1013 20 20 +1
Andres B	400 445 445 +0	ADM 18	1013 20 20 +1
Andres C	400 445 445 +0	ADM 19	1013 20 20 +1
Andres D	400 445 445 +0	ADM 20	1013 20 20 +1
Andres E	400 445 445 +0	ADM 21	1013 20 20 +1
Andres F	400 445 445 +0	ADM 22	1013 20 20 +1
Andres G	400 445 445 +0	ADM 23	1013 20 20 +1
Andres H	400 445 445 +0	ADM 24	1013 20 20 +1
Andres I	400 445 445 +0	ADM 25	1013 20 20 +1
Andres J	400 445 445 +0	ADM 26	1013 20 20 +1
Andres K	400 445 445 +0	ADM 27	1013 20 20 +1
Andres L	400 445 445 +0	ADM 28	1013 20 20 +1
Andres M	400 445 445 +0	ADM 29	1013 20 20 +1
Andres N	400 445 445 +0	ADM 30	1013 20 20 +1
Andres O	400 445 445 +0	ADM 31	1013 20 20 +1
Andres P	400 445 445 +0	ADM 32	1013 20 20 +1
Andres Q	400 445 445 +0	ADM 33	1013 20 20 +1
Andres R	400 445 445 +0	ADM 34	1013 20 20 +1
Andres S	400 445 445 +0	ADM 35	1013 20 20 +1
Andres T	400 445 445 +0	ADM 36	1013 20 20 +1
Andres U	400 445 445 +0	ADM 37	1013 20 20 +1
Andres V	400 445 445 +0	ADM 38	1013 20 20 +1
Andres W	400 445 445 +0	ADM 39	1013 20 20 +1
Andres X	400 445 445 +0	ADM 40	1013 20 20 +1
Andres Y	400 445 445 +0	ADM 41	1013 20 20 +1
Andres Z	400 445 445 +0	ADM 42	1013 20 20 +1
Andres AA	400 445 445 +0	ADM 43	1013 20 20 +1
Andres AB	400 445 445 +0	ADM 44	1013 20 20 +1
Andres AC	400 445 445 +0	ADM 45	1013 20 20 +1
Andres AD	400 445 445 +0	ADM 46	1013 20 20 +1
Andres AE	400 445 445 +0	ADM 47	1013 20 20 +1
Andres AF	400 445 445 +0	ADM 48	1013 20 20 +1
Andres AG	400 445 445 +0	ADM 49	1013 20 20 +1
Andres AH	400 445 445 +0	ADM 50	1013 20 20 +1
Andres AI	400 445 445 +0	ADM 51	1013 20 20 +1
Andres AJ	400 445 445 +0	ADM 52	1013 20 20 +1
Andres AK	400 445 445 +0	ADM 53	1013 20 20 +1
Andres AL	400 445 445 +0	ADM 54	1013 20 20 +1
Andres AM	400 445 445 +0	ADM 55	1013 20 20 +1
Andres AN	400 445 445 +0	ADM 56	1013 20 20 +1
Andres AO	400 445 445 +0	ADM 57	1013 20 20 +1
Andres AP	400 445 445 +0	ADM 58	1013 20 20 +1
Andres AQ	400 445 445 +0	ADM 59	1013 20 20 +1
Andres AR	400 445 445 +0	ADM 60	1013 20 20 +1
Andres AS	400 445 445 +0	ADM 61	1013 20 20 +1
Andres AT	400 445 445 +0	ADM 62	1013 20 20 +1
Andres AU	400 445 445 +0	ADM 63	1013 20 20 +1
Andres AV	400 445 445 +0	ADM 64	1013 20 20 +1
Andres AW	400 445 445 +0	ADM 65	1013 20 20 +1
Andres AX	400 445 445 +0	ADM 66	1013 20 20 +1
Andres AY	400 445 445 +0	ADM 67	1013 20 20 +1
Andres AZ	400 445 445 +0	ADM 68	1013 20 20 +1
Andres BA	400 445 445 +0	ADM 69	1013 20 20 +1
Andres BB	400 445 445 +0	ADM 70	1013 20 20 +1
Andres BC	400 445 445 +0	ADM 71	1013 20 20 +1
Andres BD	400 445 445 +0	ADM 72	1013 20 20 +1
Andres BE	400 445 445 +0	ADM 73	1013 20 20 +1
Andres BF	400 445 445 +0	ADM 74	1013 20 20 +1
Andres BG	400 445 445 +0	ADM 75	1013 20 20 +1
Andres BH	400 445 445 +0	ADM 76	1013 20 20 +1
Andres BI	400 445 445 +0	ADM 77	1013 20 20 +1
Andres BJ	400 445 445 +0	ADM 78	1013 20 20 +1
Andres BK	400 445 445 +0	ADM 79	1013 20 20 +1
Andres BL	400 445 445 +0	ADM 80	1013 20 20 +1
Andres BM	400 445 445 +0	ADM 81	1013 20 20 +1
Andres BN	400 445 445 +0	ADM 82	1013 20 20 +1
Andres BO	400 445 445 +0	ADM 83	1013 20 20 +1
Andres BP	400 445 445 +0	ADM 84	1013 20 20 +1
Andres BQ	400 445 445 +0	ADM 85	1013 20 20 +1
Andres BR	400 445 445 +0	ADM 86	1013 20 20 +1
Andres BS	400 445 445 +0	ADM 87	1013 20 20 +1
Andres BT	400 445 445 +0	ADM 88	1013 20 20 +1
Andres BU	400 445 445 +0	ADM 89	1013 20 20 +1
Andres BV	400 445 445 +0	ADM 90	1013 20 20 +1
Andres BV	400 445 445 +0	ADM 91	1013 20 20 +1
Andres BV	400 445 445 +0	ADM 92	1013 20 20 +1
Andres BV	400 445 445 +0	ADM 93	1013 20 20 +1
Andres BV	400 445 445 +0	ADM 94	1013 20 20 +1
Andres BV	400 445 445 +0	ADM 95	1013 20 20 +1
Andres BV	400 445 445 +0	ADM 96	1013 20 20 +1
Andres BV	400 445 445 +0	ADM 97	1013 20 20 +1
Andres BV	400 445 445 +0	ADM 98	1013 20 20 +1
Andres BV	400 445 445 +0	ADM 99	1013 20 20 +1
Andres BV	400 445 445 +0	ADM 100	1013 20 20 +1

E F		G H	
AGL	1013 20 20 +1	AGL	1013 20 20 +1
AGL 2	1013 20 20 +1	AGL 2	1013 20 20 +1
AGL 3	1013 20 20 +1	AGL 3	1013 20 20 +1
AGL 4	1013 20 20 +1	AGL 4	1013 20 20 +1
AGL 5	1013 20 20 +1	AGL 5	1013 20 20 +1
AGL 6	1013 20 20 +1	AGL 6	1013 20 20 +1
AGL 7	1013 20 20 +1	AGL 7	1013 20 20 +1
AGL 8	1013 20 20 +1	AGL 8	1013 20 20 +1
AGL 9	1013 20 20 +1	AGL 9	1013 20 20 +1
AGL 10	1013 20 20 +1	AGL 10	1013 20 20 +1
AGL 11	1013 20 20 +1	AGL 11	1013 20 20 +1
AGL 12	1013 20 20 +1	AGL 12	1013 20 20 +1
AGL 13	1013 20 20 +1	AGL 13	1013 20 20 +1
AGL 14	1013 20 20 +1	AGL 14	1013 20 20 +1
AGL 15	1013 20 20 +1	AGL 15	1013 20 20 +1
AGL 16	1013 20 20 +1	AGL 16	1013 20 20 +1
AGL 17	1013 20 20 +1	AGL 17	1013 20 20 +1
AGL 18	1013 20 20 +1	AGL 18	1013 20 20 +1
AGL 19	1013 20 20 +1	AGL 19	1013 20 20 +1
AGL 20	1013 20 20 +1	AGL 20	1013 20 20 +1
AGL 21	1013 20 20 +1	AGL 21	1013 20 20 +1
AGL 22	1013 20 20 +1	AGL 22	1013 20 20 +1
AGL 23	1013 20 20 +1	AGL 23	1013 20 20 +1
AGL 24	1013 20 20 +1	AGL 24	1013 20 20 +1
AGL 25	1013 20 20 +1	AGL 25	1013 20 20 +1
AGL 26	1013 20 20 +1	AGL 26	1013 20 20 +1
AGL 27	1013 20 20 +1	AGL 27	1013 20 20 +1
AGL 28	1013 20 20 +1	AGL 28	1013 20 20 +1
AGL 29	1013 20 20 +1	AGL 29	1013 20 20 +1
AGL 30	1013 20 20 +1	AGL 30	1013 20 20 +1
AGL 31	1013 20 20 +1	AGL 31	1013 20 20 +1
AGL 32	1013 20 20 +1	AGL 32	1013 20 20 +1
AGL 33	1013 20 20 +1	AGL 33	1013 20 20 +1
AGL 34	1013 20 20 +1	AGL 34	1013 20 20 +1
AGL 35	1013 20 20 +1	AGL 35	1013 20 20 +1
AGL 36	1013 20 20 +1	AGL 36	1013 20 20 +1
AGL 37	1013 20 20 +1	AGL 37	1013 20 20 +1
AGL 38	1013 20 20 +1	AGL 38	1013 20 20 +1
AGL 39	1013 20 20 +1	AGL 39	1013 20 20 +1
AGL 40	1013 20 20 +1	AGL 40	1013 20 20 +1
AGL 41	1013 20 20 +1	AGL 41	1013 20 20 +1
AGL 42	1013 20 20 +1	AGL 42	1013 20 20 +1
AGL 43	1013 20 20 +1	AGL 43	1013 20 20 +1
AGL 44	1013 20 20 +1	AGL 44	1013 20 20 +1
AGL 45	1013 20 20 +1	AGL 45	1013 20 20 +1
AGL 46	1013 20 20 +1	AGL 46	1013 20 20 +1
AGL 47	1013 20 20 +1	AGL 47	1013 20 20 +1
AGL 48	1013 20 20 +1	AGL 48	1013 20 20 +1
AGL 49	1013 20 20 +1	AGL 49	1013 20 20 +1
AGL 50	1013 20 20 +1	AGL 50	1013 20 20 +1

## TORONTO

### Le marché vire à la baisse

TORONTO (PC) — Le marché a viré à la baisse, hier, à la Bourse de Toronto. L'indice composé a perdu 11,80 points et affichait 3766,57 au terme d'une séance modérée.

Environ 24 millions d'actions ont été échangées au lieu de 26,25 millions mardi.

Dans les industrielles, Royal Bank a perdu 3-8 à \$43 7-8, Falconbridge 1-2 à \$28 1-8, Alcan 1-8 à \$26, Canadian Pacific 1-4 à \$22 5-8 et Rogers Communications B 2 à \$11,3. Imperial Oil a gagné 2 à \$57, E.L. Financial 1-4 à \$65, Capita Corp. 1 à \$61-2, Photo Engravers 1 à \$21-2 et Ford Motor Canada 1 à \$71.

Dans les mines, Placer Dome a cédé 1-4 à \$16 1-4, Teck Corp. B 1-8 à \$20 7-8 et Hemlo Gold 1-8 à \$14 7-8. Aur Resources a gagné 1-8 à \$8 1-2, Franco-Nevada 3-8 à \$10 7-8 et American Barrick 1-4 à \$23 3-8.

Dans les pétroles, Total Petroleum abandonne 3-4 à \$32 1-8, Chieftain International 1-2 à \$15 7-8 et Morgan Hydrocarbons 5 cents à \$3,95. North Canadian Oils a gagné 5-8 à \$22 1-4, Mark Resources 1-2 à \$9 et Anderson Explorations 1-2 à \$12 5-8.

## FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBRES		NON-MEMBRES	
ABC Group	1013 20 20 +1	ABC Group	1013 20 20 +1
ABC 2	1013 20 20 +1	ABC 2	1013 20 20 +1
ABC 3	1013 20 20 +1	ABC 3	1013 20 20 +1
ABC 4	1013 20 20 +1	ABC 4	1013 20 20 +1
ABC 5	1013 20 20 +1	ABC 5	1013 20 20 +1
ABC 6	1013 20 20 +1	ABC 6	1013 20 20 +1
ABC 7	1013 20 20 +1	ABC 7	1013 20 20 +1
ABC 8	1013 20 20 +1	ABC 8	1013 20 20 +1
ABC 9	1013 20 20 +1	ABC 9	1013 20 20 +1
ABC 10	1013 20 20 +1	ABC 10	1013 20 20 +1
ABC 11	1013 20 20 +		

L'ACTUALITE BORSIERE

TORONTO

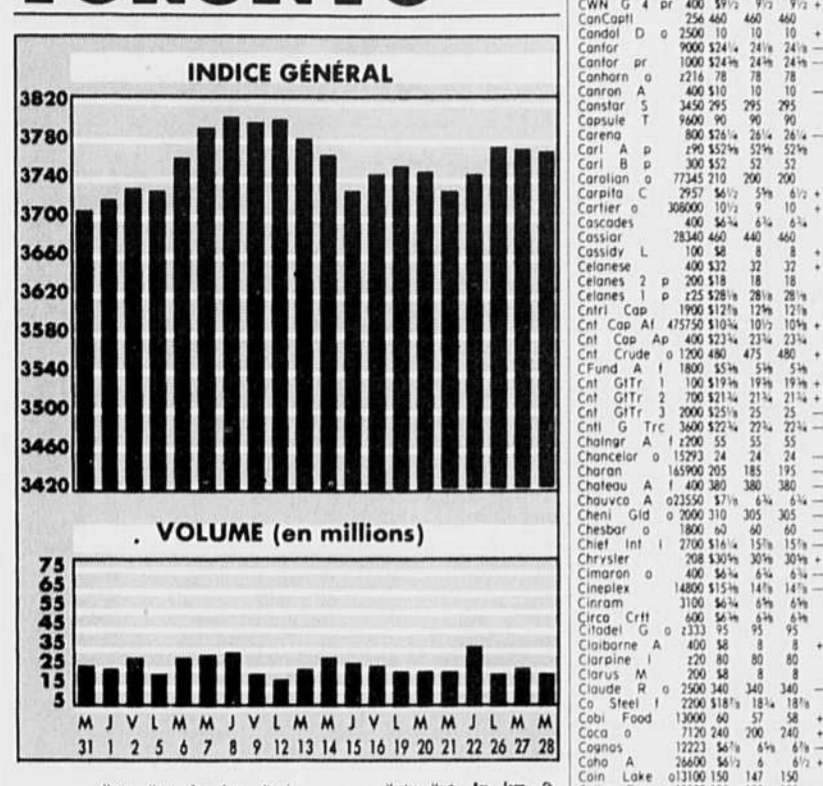


Table of stock market data for Toronto, including various indices and individual stock prices.

Table titled 'EMPLOIS, REVENUS' showing weekly earnings, revenue from work, and unemployment statistics.

Table titled 'INVENTAIRES' showing inventory levels for major retailers and manufacturers.

Table titled 'BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS' showing construction permits and new housing starts.

Table titled 'ENERGIE' showing production levels for coal, electricity, and natural gas.

Table titled 'COMMERCE EXTERIEUR' showing export and import balances.

Table titled 'PRODUCTION' showing output levels for railroads, steel, and other industries.

Table titled 'VENTES' showing sales figures for major retailers and manufacturers.

Table titled 'BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS' showing cumulative construction statistics.

Table titled 'ENERGIE' showing cumulative energy production statistics.

Table titled 'COMMERCE EXTERIEUR' showing cumulative trade balance statistics.

Table titled 'PRODUCTION' showing cumulative production statistics.

Table titled 'VENTES' showing cumulative sales statistics.

Table titled 'BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS' showing cumulative construction statistics.

Table titled 'ENERGIE' showing cumulative energy production statistics.

Table titled 'COMMERCE EXTERIEUR' showing cumulative trade balance statistics.

Table titled 'PRODUCTION' showing cumulative production statistics.

Table titled 'VENTES' showing cumulative sales statistics.

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas désaisonnalisées. Source: Statistique Canada.

Source: Statistique Canada.

NEW YORK

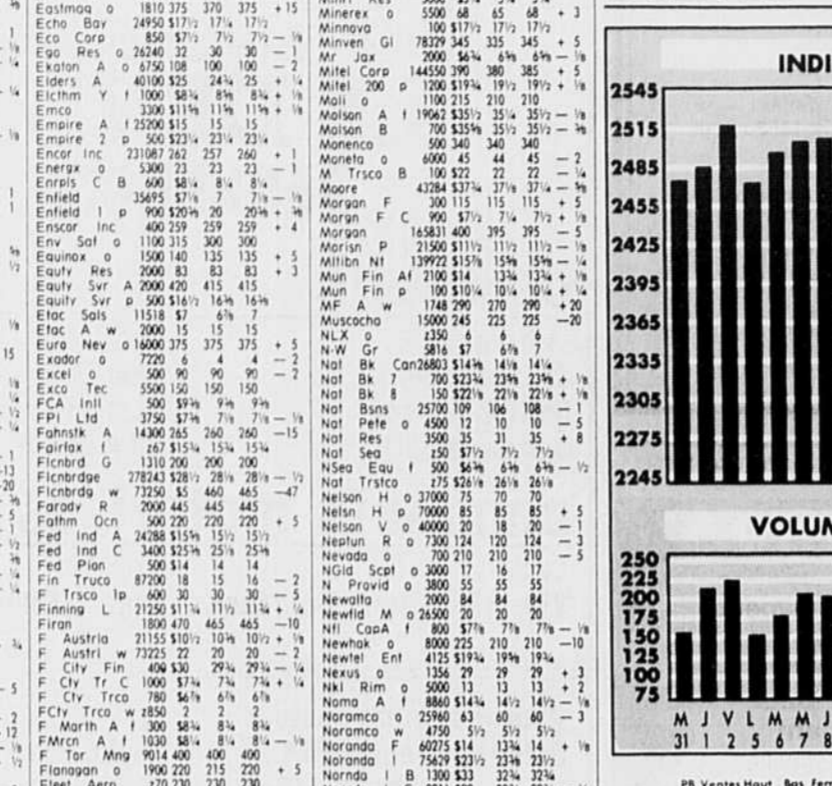


Table of stock market data for New York, including various indices and individual stock prices.

Table titled 'EMPLOIS, REVENUS' showing weekly earnings, revenue from work, and unemployment statistics.

Table titled 'INVENTAIRES' showing inventory levels for major retailers and manufacturers.

Table titled 'BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS' showing construction permits and new housing starts.

Table titled 'ENERGIE' showing production levels for coal, electricity, and natural gas.

Table titled 'COMMERCE EXTERIEUR' showing export and import balances.

Table titled 'PRODUCTION' showing output levels for railroads, steel, and other industries.

Table titled 'VENTES' showing sales figures for major retailers and manufacturers.

Table titled 'BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS' showing cumulative construction statistics.

Table titled 'ENERGIE' showing cumulative energy production statistics.

Table titled 'COMMERCE EXTERIEUR' showing cumulative trade balance statistics.

Table titled 'PRODUCTION' showing cumulative production statistics.

Table titled 'VENTES' showing cumulative sales statistics.

Table titled 'BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS' showing cumulative construction statistics.

Table titled 'ENERGIE' showing cumulative energy production statistics.

Table titled 'COMMERCE EXTERIEUR' showing cumulative trade balance statistics.

Table titled 'PRODUCTION' showing cumulative production statistics.

Table titled 'VENTES' showing cumulative sales statistics.

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas désaisonnalisées. Source: Statistique Canada.

Source: Statistique Canada.

NEW YORK

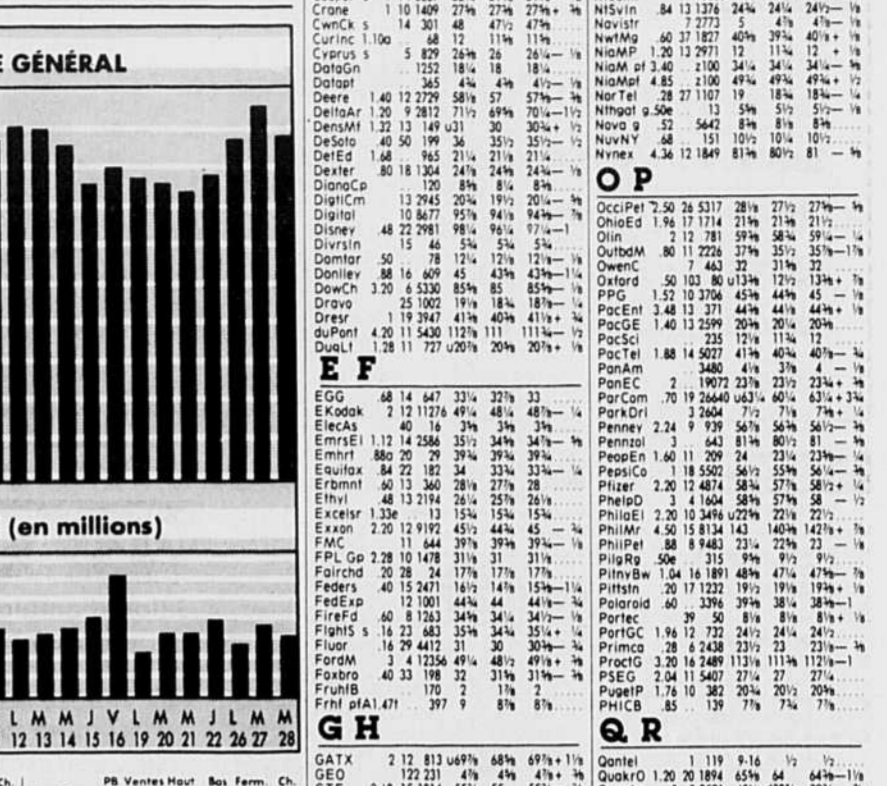


Table of stock market data for New York, including various indices and individual stock prices.

Table titled 'EMPLOIS, REVENUS' showing weekly earnings, revenue from work, and unemployment statistics.

Table titled 'INVENTAIRES' showing inventory levels for major retailers and manufacturers.

Table titled 'BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS' showing construction permits and new housing starts.

Table titled 'ENERGIE' showing production levels for coal, electricity, and natural gas.

Table titled 'COMMERCE EXTERIEUR' showing export and import balances.

Table titled 'PRODUCTION' showing output levels for railroads, steel, and other industries.

Table titled 'VENTES' showing sales figures for major retailers and manufacturers.

Table titled 'BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS' showing cumulative construction statistics.

Table titled 'ENERGIE' showing cumulative energy production statistics.

Table titled 'COMMERCE EXTERIEUR' showing cumulative trade balance statistics.

Table titled 'PRODUCTION' showing cumulative production statistics.

Table titled 'VENTES' showing cumulative sales statistics.

Table titled 'BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS' showing cumulative construction statistics.

Table titled 'ENERGIE' showing cumulative energy production statistics.

Table titled 'COMMERCE EXTERIEUR' showing cumulative trade balance statistics.

Table titled 'PRODUCTION' showing cumulative production statistics.

Table titled 'VENTES' showing cumulative sales statistics.

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas désaisonnalisées. Source: Statistique Canada.

Source: Statistique Canada.

TAUX D'INTERET

Table showing interest rates for various financial institutions and products.

# LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

### INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
- 200-299 Immobilier — Commercial
- 300-399 Marchandises diverses
- 400-499 Offres d'emploi
- 500-599 Services
- 600-699 Véhicules automobiles
- 900-999 Avis

### 101 Propriétés à vendre

**A VILLE ST-LAURENT**  
Beau cottage, près métro, grand terrain paysager, garage. Prix pour vente rapide, \$198,500. Pour rendez-vous: jour 337-5924. Soir et fin de sem. 747-0262.

**AU BORD DE L'EAU**  
sur le Richelieu, à St-Roch, domaine de 80,000 pi.ca., aménagé par paysagiste, contour boisé, arbres fruitiers. Incluant grande roulotte, remise à jardin, grand quai, tracteur et autres. Inf.: 514-273-4471.

**DORVAL-SUD:** 272. Stream, face au Parc Courland, \$120,000. (45-000, comptant), ou louez avec option d'achat, \$900/mois. 1er juillet. 636-9575

**FABREVILLE:** Québecois 1982, 5 c.c., 2 s/bains, 2 foyers. À bon prix, près des commodités. 627-3355

**LAPRAIRIE:** bungalow avec s/diner, 2 s/bains, 3 c.c., s/sol complètement fini, finition de grande qualité avec bar à boisson, balayuse centrale, thermopompe, bien paysager. 444-1090.

**OUTREMENT:** Une adresse prestigieuse. Superbe duplex + bachelor, sur Du Manoir, garage, double jardin. \$465,000. Sonia Blaha, 738-0966 — 337-5170 Royal LePage Ctr.

**PRÈS MÉTRO D'IBERVILLE:** triplex semi-détaché, 2 s/bains, 1 X 3 c.c., entièrement rénové, près tous services. 976-1938, 387-8123.

### 105 Propriétés à louer

**BOISBRIAND:** maison neuve unifamiliale, 2 c.c., garage et foyer, près autoroute des Laurentides et 640. 437-0286.

**BOUCHERVILLE:** Maison luxueuse, \$1,300/mois, libre, 655-4002, 641-2237.

**VIMONT:** nouveau bungalow, garage, \$800/mois, libre août. 387-3864.

### 107 Propriétés à partager

**A ST-HUBERT:** homme 35 ans désire partager maison avec fille ou femme responsable. 8h, grand terrain, \$260/mois, chambre et salle de bains privées. 445-4874.

### 113 Propriétés à revenus à vendre

**AU COEUR DE ST-DENIS:** nouvel édifice commercial, loué 100%. Info: David 849-4737.

**MONTREAL-NORD:** coin de rue. Quadruplex, 2 X 3 1/2, 1 X 6 1/2, 1 X 4 1/2, garage. Revenu: \$20,400. Prix demandé: \$180,000. Pas d'agents. 328-8146

## INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

### DK PNEUS ET SERVICE

**Pneus, balancement, alignement, suspension, freins**

Montréal - Bonaventure 405 de l'Inspecteur, 393-3505  
Laval - Chomedey 1495, des Laurentides, 669-3141

## LA METEO



Situation générale: une crête barométrique venant de l'ouest amènera du temps généralement ensoleillé sur la majorité des régions du Québec.

Les températures seront généralement près ou légèrement en dessous des normales saisonnières.

### MONTREAL

Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 23. Vents modérés par moments. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

LEVÉ DU SOLEIL 5 h 08  
CÔUCHER: 20 h 47

### QUÉBEC

Abtibi-Témiscamingue: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 18. Vents modérés par moments. Demain: ensoleillé en matinée. Ennuagement par la suite.

Reservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 18. Vents modérés. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Ottawa-Hull-Cornwall: ensoleillé

### LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, MtL, H2Y 3S6

NOUS SOUSCRIVONS PAR TÉLÉPHONE 286-1200

### 283 Commerces à vendre

**OCCASION**  
Salon d'ameublement mise en forme à Montréal-Nord à vendre ou à louer immédiatement

Occasion exceptionnelle pour propriétaire exploitant Emplacement de choix. Clientèle fidèle, milieu professionnel.

Deux autres emplacements: St-Jérôme et Anjou. Peut être associé à d'autres services de beauté/santé

Pour plus d'informations, appeler: Diane Lachapelle 329-4363

### 125 Chalets à louer

**MONT STE-ANNE:** maison luxueuse, meublée, tout équipée, bien décorée, piscine, tennis sur site, golf, équitation, vélo de montagne à proximité, à louer court ou long terme. 1-418-653-8394

### 129 Chalets à vendre

**AU PIED DU MONT HABITANT:** Finition intérieure de luxe, meublé et décoré avec goût. Foyer, lave-vaisselle, cuisinière, frigo, sèche-linge, piscine. Site exceptionnel. Investissement \$1,000,000. 437-1220, 437-0011.

**AU BORD RIV. ST-FRANÇOIS:** près Drummondville, \$32,000, grand terrain, à vendre ou échanger pour maison mobile ou autres: (819) 477-3131.

**BORD LAC PEASLEY:** 15 min. Mt-Orford, terrain 30,000 pi.ca. M. Lagacé 514-348-7921 (jour), 514-347-1613 (soir).

**CANTON DE MAGOG:** Bord de l'eau, hiver-été, meublé, équipé, 75 X 200, 468-1855, 509.

**CANTONS DE L'EST:** Magnifique, style alpin, s/sol fini, 4 c.c., foyer, 1 1/2 s/b. Près Owl's Head, Lac Memphringot. Après 16h30, 1-263-1187, (agents s'abstenir).

**CHALET:** Mont Orford, Chenbourg, à vendre, tout équipé, \$59,000 ou à louer pour juillet et août \$3,500. 739-9562, 687-5766.

**STE-ANNE-DU-LAC:** Lac du Huit, 12 ac., Theford Mings, domaine, 190,000 pi.ca., site exceptionnel, chalet 1 1/2 étages, 3 ch. c., 700 pi. face au lac, 418-335-7883, (418)338-1456.

### 137 Maisons de campagne à louer

**BAIE ST-PAUL:** 3 chalets: endroit paisible, air pur. Sem. et fin de sem. 1-418-435-6038

**BORD DE L'EAU:** Près Lac Massawippi, 4h, rénové, 1er juillet au 5 sept. \$1,500. 819-838-5421 — 514-638-3439

**BORD LAC CHAMPLAIN:** près Ausable Chasim, 4 ch., living, foyer, s/bains, cuisine équipée, tout confort. 488-1910.

**CHALET EN BORD ROUD:** à louer pour la saison ou à vendre, 3 c.c., foyer, tranquille à Estmain. (514)297-2438.

**ST-SAUVEUR:** 4 1/2, 2 chambres à coucher, meublé ou non, au mois. Soir: 1-227-8910.

**ST-CHARLES-SUR-RICHELIEU:** Superbe maison centenaire, grand terrain. Privé. 1-584-3593

### 141 Maisons de campagne à vendre

**L'AVENIR:** maison neuve 5 1/2, terrain 235 X 245, vue panoramique, garage adjacent: (819) 394-2220.

**MAGNIFIQUE MAISON:** victorienne, 20 pces, construite en 1850, excel. état, 30 min. du centre-ville, près d'un cours d'eau navigable, \$350,000. 844-0485.

### 145 Terres, fermes à vendre

**ESTRIE:** terre à bois, zone blanche, environ 56 acres, en montagne, avec ruisseau, territoire de chasse, facade sur grande route, \$3,02/pi.ca. négociable: (819) 344-2361.

### 149 Terrains à vendre

**A LAVAL:** Terrains, bungalow & duplex. Avec services. 669-3841

**AHUNTSIC:** Rue Péloquin, entre boul. Gouin et parc Stanley, Terrain 50 X 100, Après 18h: 324-5649

**BEAU TERRAIN DE 2 ACRES:** Semi-boisé, endroit tranquille. A North-Hatley. 819-847-2435

**BORD DE LAC:** Lac l'Original, plage sablonneuse, terrains 43,000 pi.ca. minimum, \$0.45 à \$1.50/pi.ca. (819) 326-3240.

**DOMAINE LAC GRILLU:** Terrains 165 X 300, entre Lachute et Morin Heights. Groupe Immobilier GRILLU. 820-0972, 1-533-6383.

**MÉTRO PRÉFONTAINE:** 2620, 2630 St-Germain. Logements chauffés, remis à neuf. 1 1/2: \$290, 2 1/2: \$330. Également 4 1/2: \$474. Poêle, réfrigérateur fournis. Jour: 271-1399 ou 523-2131

**APPARTEMENT:** 5 1/2 Luxueux, à louer. Vieux-Mtl. 1100 pi.c., clim. 6e étage, stat. Prés Théâtre Centaur. 845-7515.

**AU MOIS:** Métro Sauvé, 1 1/2, meublé, redécorsé, coin soleil. 387-1629.

**BELANGER-COIN LOUIS-HÉMOND:** 3h, non-chauffé, 900-9937. 721-4667 — 593-9937

**BEAU 4 1/2:** près centre-ville, métro Charlevoix, très lumineux, mur de briques dans une chambre, planchers bois franc, stat. inclus. 5450. 933-6460.

**C.D.N. ROCKHILL:** 18ième étage, vue panoramique de la ville, 4 1/2 s/bains, meublé ou non, disp. imm. 731-4919.

**C.D.N. TRÈS GRANDS:** 3/4, personne tranquille, étudiants ou professionnels préférés. Prés U de M. et Hsp. Un rénové, un neuf. Poêle/irigo, asc. libre imm. poss. rabais. 739-9650. Bur. 9h30 à 17h. 748-9955.

**CENTRE-VILLE:** app. meublé de luxe, grand 3 1/2 avec stationnement, sur De La Montagne, 1er août pour 1 an. \$840. 842-5296.

**CHAMPLAIN:** près Radio-Canada, très beaux 3 1/2, 4 h & 6 h, rénovés, \$425 à \$850. Poêle/irigo, lav. /séc. Site très agréable. Jour: 271-1399, soir: 663-8654.

**ED-MONTPELIER:** Face U de M. 4 h, chauffage, éclairé, équipé, semi-meublé. 342-0443 — 341-6146 — 731-9157

**EXCLUSIF Adj. Westmont:** Bas duplex, 2 c.c., 1 1/2 s/b., boiserie, planchers chêne, foyer. S/sol s/fini. \$900. chauff. 748-6658, après 18h.

**GRAND 5 1/2:** RÉNOVÉ Haut triplex, rue Parc Lafontaine, cuis./réfrig., entrée lav./séc., puits de lumière, 2 balcons, non-chauffé, \$770. Meis de jul. gratuit. Jour: 873-3718. Fin/sem. et soir: 522-2391 ou 1-229-5610

**JEAN-TALON 6292-82:** 3 1/2, 4 h, 5 h, entrée lav./séc. bois granit, 252-9478, 252-9848, 721-2317.

**MONTREAL-NORD:** 11470 Pelletier, 2 1/2, 3 h, 4 h, chauffage, éclairé, locataire. 322-7492, 629-7622.

**N.D.G. demi s/sol:** sous-loc., 1er juillet, 4 h, \$440. Non-chauffé, poêle-irigo, lav./séc., 2 min. métro Villa-Maria. 342-6141, 486-1665.

**N.D.G. R-c:** 2 c.c., cuisinière/trigo inclus, entrée lav./séc., petite terrasse arrière, bonne cond., foyer naturel et boiserie. \$825/mois chauffé. 488-3180 — 288-6475

**N.D.G. Spacieux:** 1,2 c.c., équipés, chauff., prés serv. Rendez-vous, Mme. Sims, 481-2831, 10h-17h, lun-ven.

**NOUVEAU-BORDEAUX:** 3h, chauffage électrique, PRES MÉTRO JARRY 1 1/2, avec chauffage électrique. Pour personnes sérieuses. 276-4763.

**OUTREMENT:** Grand 6 pces, chauffé, cuisine + s/b. entièrement rénovés. Van Horne & Rockland. Rens: 271-4640.

**OUTREMENT:** Duplex, 8 pces, rez-de-chaussée, 1200 pi.ca. chauffage à 4 chambres, 2 s/b. complètes. Garage int. \$1,700/mois. 274-8789.

**OUTREMENT - L'ÉMINENCE:** 3 1/2, libre. Propre, piscine, \$475/mois. 271-1541

**POUR UN BEL ÉTÉ:** Outremont, 8 1/2 à sous-louer, période août (sept. à négociable), grand salon, s/manger, 3 c.c. + bureau, 2 balcons, lav./séch. près piscine, tennis, magasins. Idéal pour famille ou plusieurs étudiants. \$895, tout compris. 279-0108.

**PRÈS RADIO-CANADA:** 6 1/2 rénové, appareils ménagers, \$775/mois. 1er juillet. 766-1155.

**PRÈS U DE M.:** Rue Jean-Briant. Superbe grand bas duplex, 8 1/2 s/b, tout équipé, chauffé, garage. 277-7636

### 407 Offres d'emploi

### 407 Offres d'emploi

### 407 Offres d'emploi

## LE SOUS-DISTRIBUTEUR DU JOURNAL LE DEVOIR RECHERCHE

secteurs  
**Châteauguay  
Ile-Des-Sœurs  
Outremont**

contacts  
**Daniel Gauthier: 273-0750  
Robert Clément: 498-1424  
Claude Gilbert: 629-9017**

## camelots motorisés

secteurs  
**Ville St-Laurent, Bordeaux**

contacts  
**Claude Gilbert: 629-9017**

Pour tout autre secteur  
**Extérieur: région 514 332-3890  
région 418-819 1-800-361-6059  
1-800-361-5699**

Ces postes sont ouverts aux hommes et aux femmes

## LE DEVOIR postes disponibles

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurances votre formation.

Horaires: lundi au jeudi de 9h30 à 17h ou de 17h à 21h  
vendredi de 9h30 à 14h30  
Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.

Communiquiez avec  
**Marie-Claude Gaudet au 844-7531**  
entre 9h00 et 17h00

**160 App. et log. à louer**  
MÉTRO PRÉFONTAINE 2620, 2630 St-Germain. Logements chauffés, remis à neuf. 1 1/2: \$290, 2 1/2: \$330. Également 4 1/2: \$474. Poêle, réfrigérateur fournis. Jour: 271-1399 ou 523-2131

**160 App. et log. à louer**  
VILLERAY Près Papineau Grand 5 1/2, chauffé, fermé, bien éclairé, a.c., eau chaude inclus. Balcon, terrasse, stat. Propre, tranquille. Prés métro et services. 575. 331-2464.

**167 À louer hors frontières**  
PARIS - MARAIS: 50 mètres Pl. des Vosges, 3/4, 470 pi.c., 1er étage, cour, équipé, meublé ancien. Été \$1,200/mois. Année, \$900/mois. 514-841-0491

**168 À vendre hors frontières**  
CONDO: durée 37 ans, 2 semaines par an, endroit Province de Québec et États-Unis, \$4,400, discutable. Après 20h: 443-9963.

**171 Hôtel à louer**  
WEST-ISLAND Condo 4h, tout fourni, disponible. Style hôtel, 3 mois et plus. 536-9960, 525-3067.

**251 Bureaux à louer**  
1,000 P.I.C.A. d'espace à bureaux de choix, à sous-louer pour 3 mois à St-Laurent dans tout nouveau développement. Appelez maintenant! 333-3344.

**BOUL. ST-JOSEPH EST:** (917), métro Laurier, 2,000 pi.ca., chauffage, idéal professionnel. \$2,000, chauffe-élect. 655-8414. 849-4755

**BOUL. ST-JOSEPH EST:** Rez-de-chaussée, professionnel, 2,100 pi.ca. 687-7167.

**BUREAU À LOUER:** Quartier Jean-Talon/Papineau, métro Fabre. 729-5388. Jour: 729-7800

**CENTRE-VILLE:** idéal professionnel. 20,000 pi.ca. et 17h. Peut être subdivisé. De 9h à 17h: 939-1418.

**LUXUEUX LOCAL:** 2318 Frontenac. Idéal pour notaires, avocats, agents d'immobilier. (Pas de concurrence). Beaucoup de potentiel. Fait voir \$950/mois. 1 mois gratuit. 253-3985.

**PLACE MONTREAL-OUEST:** 2000 pi.ca., 4 bureaux. Pour renseignements: Appelez Joe: 341-0016.

**ST-DENIS:** métro Mont-Royal, étage pour bureaux 800 pi.ca., chauffé/éclairé. 842-8109.

**VIEUX-MONTREAL:** Rénovation unique, a.c., clé en main, près métro, 1,000 à 2,600 pi.ca. 845-1435.

**259 Espaces commerciaux à louer**  
IDÉAL PROFESSIONNELS VILLE DE QUÉBEC 3,500 pi.ca., bureaux rénovés en 07/88, air climatisé. Sur Marie de l'Incarnation, coin Charest. Au 2ième étage: avec monte-charge. Au sous-sol: local pour entrepôt de 3,000 pi.ca. Rens.: Micheline Loiselle 327-3424 entre 9h et 16h.

**259 Espaces commerciaux à louer**  
1799, SAUVÉ EST 700 pi.ca. Disponible immédiatement. 384-6299

**BUREAU À LOUER:** Secteur Chomedey. Jusqu'à 800 pi.ca., peut-être subdivisé, air climatisé, chauffé. Inf.: 668-8570.

**IDÉAL POUR PROFESSIONNEL:** ou salon d'esthétique, coiffure. Situé sur Bélanger coin 14e Ave. Soir: 728-9375.

**ST-LEONARD:** Coin Langlière/Robert 1,000 à 3,000 pi.ca. Libre. 322-5286 — 322-5185

**268 Espaces industriels à louer**  
A MONTREAL: Du propriétaire, 1-9ième et Métropolitain, 2,000 à 8,000 pi.ca. 2-Parthenais et Rouven 5,000 à 35,000 pi.ca. 3-Papineau et Sherbrooke 5,000 à 35,000 pi.ca., stationnement. 4-De Lorimer et Larivière, 20,000 pi.ca., stationnement camion, plafond 14 pi. M. Gauthier: 287-7474.

### 407 Offres d'emploi

### 407 Offres d'emploi

### 407 Offres d'emploi

## LE SOUS-DISTRIBUTEUR DU JOURNAL LE DEVOIR RECHERCHE

secteurs  
**Châteauguay  
Ile-Des-Sœurs  
Outremont**

contacts  
**Daniel Gauthier: 273-0750  
Robert Clément: 498-1424  
Claude Gilbert: 629-9017**

## camelots motorisés

secteurs  
**Ville St-Laurent, Bordeaux**

contacts  
**Claude Gilbert: 629-9017**

Pour tout autre secteur  
**Extérieur: région 514 332-3890  
région 418-819 1-800-361-6059  
1-800-361-5699**

Ces postes sont ouverts aux hommes et aux femmes

## LE DEVOIR postes disponibles

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurances votre formation.

Horaires: lundi au jeudi de 9h30 à 17h ou de 17h à 21h  
vendredi de 9h30 à 14h30  
Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.

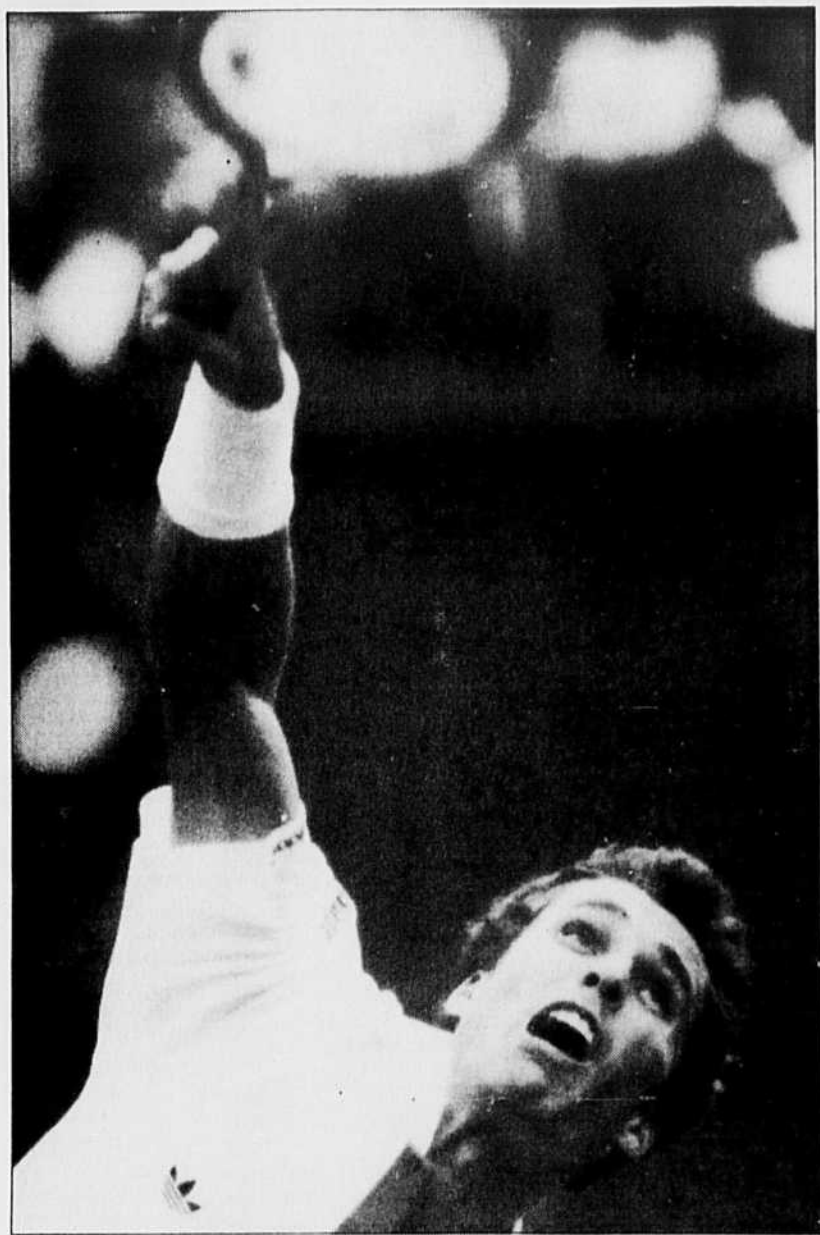
Communiquiez avec  
**Marie-Claude Gaudet au 844-7531**  
entre 9h00 et 17h00

**275 Locaux à louer**  
2IÈME ÉTAGE: Tout rénové. Rue Laurier, Outremont. 1,100 pieds carrés. Disp. imm. 274-0289.

**ATELIER D'ARTISTE:** à sous-louer juillet et août, 16 pi. X 32 pi., centre-ville. \$215/mois 675-6857 ou 523-0416.

**ÉPICERIE:** Licenciée, Fugèreville, offre aussi magasin matériel const. (comp.), 3 camions, chariot élévateur, 5 entrepôts. Bien situé, unique sur 6 parcs. Chiffre d'aff. 88, \$900,000. (819)748-4101, (819)748-2421

SPORTS



Le Tchecoslovaque Ivan Lendl

CONNORS EST ÉLIMINÉ À WIMBLEDON

Ivan Lendl fait feu sur Bathman

LONDRES (AFP et PC) — Le Tchecoslovaque Ivan Lendl, tête de série no 1, a franchi en quatre sets le deuxième tour du tournoi de tennis de Wimbledon qui s'est poursuivi, hier, sur les courts du All England Club par un temps pluvieux et froid.

Lendl a réussi à se débarrasser du modeste Suédois Ronnie Bathman, 30 ans, 311e mondial, issu des qualifications. La tâche du Tchecoslovaque a été ainsi beaucoup plus aisée qu'au premier tour, lorsqu'il avait araché la victoire en cinq sets face au Vénézuélien Nicolas Pereira.

Néanmoins, Lendl a encore souffert dans la première manche qu'il a perdue au bris d'égalité. Mais ensuite, avec un service retrouvé et de bons retours, il a contrôlé la situation pour s'adjuger un succès aisé sur la fin, devant un joueur bien terne, il est vrai.

Lendl, qui a été le premier à se qualifier pour le troisième tour en cette troisième journée, encore perturbée par la pluie, rencontrera maintenant son compatriote Marian Vajda, l'Espagnol Tomas Carbonell ou l'Américain Marty Davis. Le Tchecoslovaque peut donc songer, sauf accident, à son huitième de finale contre les Suédois Mikael Pernfors ou Peter Lundgren, l'Indien Ramesh Krishnan, le Yougoslave Goran Ivanisevic ou bien encore l'Américain Ken Flach.

Pour sa part, l'Américain Brad Gilbert, tête de série no 11, a disparu au premier tour devant l' Australien John Fitzgerald (41e mondial), toujours redoutable sur gazon avec un

jeu puissant et un enchaînement service-volée très efficace. La partie avait été interrompue la veille à cause de l'obscurité alors que Gilbert avait égalisé à deux sets partout après avoir perdu les deux premières manches. Mais à la reprise, l'Australien a, comme la veille, été le plus rapide en action.

L'Américain Jimmy Connors, grande figure du tournoi de Wimbledon depuis une quinzaine d'années, a été la victime de cette troisième journée. Tête de série numéro 10, il a été battu, hier, par son compatriote Dan Goldie, 25 ans, 48e mondial, ancien champion universitaire des États-Unis, vainqueur en quatre sets.

Connors, qui aura 37 ans en septembre, est apparu bien vieux sur le court numéro un pour ce qui a été peut-être sa dernière apparition dans ce tournoi. Déjà battu au deuxième tour à Paris par l'Américain Jay Berger, ce chevronné champion n'a assurément plus la force physique et mentale pour résister à la poussée de ses cadets.

Connors disputait cette année son 18e Wimbledon consécutif. Il a remporté deux fois cette épreuve en 1974 et 1982, en plus d'atteindre quatre fois la finale, cinq fois les demi-finales et trois fois les quarts de finale. Il a, cette fois, quitté le tournoi par la petite porte en ce 28 juin, sur le coup de 20 h 12, laissant derrière lui l'image d'un joueur atteint par l'âge, mais aussi le souvenir d'un des plus admirables compétiteurs de l'endroit.

Le Canadien Glenn Michibata

s'est incliné 6-7 (7-2), 6-1, 7-6 (7-5) et 6-3 contre le Tchecoslovaque Marian Vajda.

L'Américaine d'origine sud-africaine Kevin Curran (no 12) a, pour sa part, confirmé sa bonne forme du moment en disposant du Tchecoslovaque Milan Srejber. Comme le Yougoslave Slobodan Zivojinovic qui se retrouve toujours sur le gazon de Wimbledon et qui s'est débarrassé du Britannique Chris Bailey.

Quant à l'autre Yougoslave Goran Ivanisevic, 17 ans, grand espoir européen, il a été moins heureux que son aîné. Il est certes tombé devant l'Américain Ken Flach, un joueur trop expérimenté pour lui.

En fin de soirée, une autre tête de série a bien failli disparaître. L'Américain Aaron Krickstein (no 13) a sauvé deux balles de match contre l'Argentin Javier Frana avant d'égaliser à deux sets partout. La partie a alors été interrompue à cause de l'obscurité.

En simple dames, la Canadienne Helen Kelesi a perdu 7-6 (8-6) et 7-5 contre une joueuse non classée, l'Américaine Shaun Stafford. La Yougoslave Monica Seles (no 11), 15 ans, a continué de surprendre. Pour son premier tournoi de Wimbledon, elle a franchi le 2e tour aux dépens de l'Allemande de l'Ouest Claudia Porwick.



Décéption pour les Canadiens, hier, à Wimbledon, quand Helen Kelesi a perdu 7-6 (8-6) et 7-5 contre une joueuse non classée, l'Américaine Shaun Stafford.

Les Expos engagent Tony Marabella

Michel Lajeunesse de la Presse Canadienne

« ÇA FAIT très longtemps qu'on cherchait un joueur comme celui-là ». C'est René Marchand, recruteur des Expos au Québec, qui s'exprime ainsi hier après avoir présenté à la presse son nouveau poulain, Tony Marabella.

Les Expos ont en effet annoncé qu'ils avaient mis sous contrat le jeune Marabella, un Montréalais, et qu'il se dirigerait vers Bradenton en Floride dans la Ligue des recrues aussitôt qu'il obtiendra son permis de travail pour les États-Unis.

Ce qui rend Marabella si particulier, c'est qu'il n'a que 16 ans et qu'il pourra développer tous ses talents à un rythme très régulier.

« Je suis très fier, a dit Marchand. Parce qu'il est si jeune, nous pourrions lui montrer véritablement notre façon de jouer. C'est le baseball des Expos qu'il apprendra en Floride ».

Marabella, qui avait été la recrue de l'année dans la Ligue junior de Montréal en 1988 après avoir conservé une moyenne de .404 avec 10 circuits et 29 points produits pour les

Monarques de Montréal-Nord, a passé une journée de rêve hier au Stade olympique.

Accompagné de toute sa famille, il a d'abord visité le vestiaire des Expos pour y revêtir l'uniforme.

Il a ensuite participé à l'exercice au bâton et s'est plié bien volontiers aux entrevues et séances de photographes.

Marabella est le premier Québécois depuis Gilles Bergeron en juin 1986 à être mis sous contrat par les Expos.

« J'ai été approché par plusieurs équipes, les Mets, les Blue Jays, les Dodgers et les Pirates, mais je n'ai eu des discussions sérieuses qu'avec les Expos, a dit le jeune Marabella, qui fait déjà cinq pieds, 11 pouces et 180 livres. Je n'ai pas hésité longtemps. Depuis que je suis tout petit que je suis un fan des Expos et je rêvais un jour de porter leur uniforme ».

Un frappeur gaucher, c'est surtout à cause de son coup de bâton que Marabella a retenu l'attention.

« Je l'avais à l'œil depuis déjà quelques années, a dit Marchand. Déjà, il m'avait impressionné chez

les bantams et chez les midgets. Il est un très bon frappeur. Il a les mains extrêmement rapides et c'est ce qui fait sa force. Il joue aussi de façon agressive. Il évoluera surtout au troisième coussin à Bradenton et il faudra développer son bras. Mais il a toujours montré beaucoup d'agressivité sur le terrain ».

C'est après avoir participé à un camp de perfectionnement à Lantana au complexe des ligues mineures des Expos qu'on a finalement décidé d'offrir un contrat à Marabella.

« Je pense que mon séjour à Lantana a fait pencher la balance en ma faveur, a dit le jeune joueur. Je frappa alors avec des bâtons de bois et cela fait toute une différence. Ici chez les juniors, on utilise des bâtons d'aluminium et ce n'est pas le cas chez les professionnels. On voulait voir comment je me débrouillerais. Mais je dois remercier René Marchand et Pierre Arsenault. Ils m'ont beaucoup aidé. J'ai frappé des balles dans la cage sous les gradins pendant tout l'hiver ».

Marabella, qui dit être un frappeur régulier qui vise conserver une bonne moyenne, mais qui peut cla-

quer la longue balle à l'occasion, vient de compléter son Secondaire IV. C'était là une des conditions d'admissibilité chez les professionnels. Il se donne trois ou quatre ans pour réussir dans l'organisation des Expos.

« À Bradenton, je vais jouer à tous les jours. On y dispute un calendrier de 65 parties. Je veux progresser d'année en année et mon rêve, c'est de graduer avec les Expos dans trois ou quatre ans, a-t-il dit. Mais par contre, je ne suis pas vraiment pressé. Je vais prendre tout le temps qu'il faudra. Mais je sais qu'un jour je serai avec les Expos ».

Chose certaine, les Expos aimeraient compter dans leur rang sur une jeune Québécois et ils surveilleront de près les progrès de Tony Marabella.

Les Expos comptent maintenant cinq Canadiens dans leur organisation. En plus de Marabella, ils alignent Larry Walker, un voltigeur qui évolue à Indianapolis, le receveur Joe Siddall, le lanceur David Wainhouse et le joueur de champ intérieur Matt Stairs, qui sont tous dans la classe A.

OMNIUM CANADIEN DE GOLF FÉMININ

Betsy King sera à surveiller à Beaconsfield

(PC) — Betsy King est la meilleure golfeuse du moment sur le circuit de la LPGA et elle vise la victoire, ce week-end, à la classique de golf du Maurier qui prendra place au club de Beaconsfield.

La bourse globale de \$ 600,000 offerte lors de ce tournoi canadien est la plus imposante pour un tournoi sur le circuit féminin et King aimerait ajouter un titre majeur à ses quatre victoires déjà acquises depuis le début de la saison 1989.

« Je veux bien jouer à ce tournoi parce que c'est une des étapes du grand chelem et que c'est la classique qui offre la plus grosse bourse », a dit King, qui a déjà accumulé une somme de \$ 365,986 cette année.

Les coups roulés risquent de devenir le cauchemar des golfeuses sur le parcours de 6,261 verges à normale 72 de Beaconsfield, qui ac-

cueille la classique du Maurier pour une troisième fois depuis 1983.

Même si aucune participante n'a encore formulé de critiques, les conditions climatiques hivernales ont brûlé les verts et bon nombre d'entre eux n'ont presque plus de gazon. Le fait que les balles ne pourront s'immobiliser rapidement lors des coups d'approche et qu'il sera très difficile de réussir de bons coups roulés, donne des chances égales aux 144 compétitrices.

Dawn Coe, de Lake Cowichan en Colombie-Britannique, la meilleure boursière canadienne avec \$ 42,711 (45e rang), mènera un contingent de 15 Canadiennes face aux meilleures joueuses au monde. Seule l'Américaine Julie Inkster, la sixième boursière cette saison et la championne de 1984, ne participera pas à la classique. Inkster attend la venue d'un enfant.

Parmi les favorites, on remarque la championne en titre Sally Little, la triple championne du tournoi, Pat Bradley, ainsi que Nancy Lopez, qui a remporté le championnat de la LPGA pour inscrire une 40e victoire en carrière.

Les membres du temple de la renommée du golf, Kathy Whitworth, qui détient le record de 88 victoires, ainsi que Sandra Haynie et Joanne Carner, avec 42 gains chacune, sont également de la partie.

Mais c'est King qui a attiré le plus l'attention cette année. Elle a débuté sa saison avec une victoire à la classique de la Jamaïque et elle a remporté les classiques USX et McDonald. Elle tentera de mériter une seconde victoire de suite depuis qu'elle a réussi l'exploit l'an dernier. King espère également inscrire une deuxième titre majeur après sa victoire à la classique Dinah Shore en 1987.

« J'ai très bien joué ces deux der-

niers mois, souligne King, âgée de 33 ans, qui en est à sa 12e saison professionnelle. Si vous vous retrouvez en position de gagner chaque semaine, vous allez bien faire ».

De leur côté, les Canadiennes sont à la recherche d'un premier titre depuis que la Québécoise Jocelyne Bourassa, originaire de Shawinigan et l'actuelle directrice du tournoi, a réussi l'exploit en 1973. La bourse au vainqueur était de \$ 10,000 à l'époque. Elle est de \$ 90,000 cette semaine.

Coe, Barb Bunkowsky, de Burlington en Ontario, Lisa Walters, de Prince Rupert, et la Torontoise Karen Mundinger, des habituées du circuit, sont les Canadiennes les mieux placées pour espérer mériter le titre.

Connie Baker, d'Ottawa, une ex-chanteuse de 35 ans qui en est à sa première saison sur le circuit, a également de bonnes chances. La favorite locale sera Denise Lavigne.

Lafleur à Québec ?

(PC) — L'avenir de Guy Lafleur alimente les rumeurs à Montréal, Québec et New York. Il pourrait bien refuser de signer un nouveau contrat avec les Rangers de New York pour se joindre aux Nordiques de Québec et Michel Bergeron.

Les Rangers avaient offert un contrat de deux ans à Lafleur, en mai, alors que Phil Esposito était le directeur général de l'équipe. Mais Esposito a été congédié le 24 mai, après avoir remercié Bergeron à la veille des éliminatoires.

Comme les Rangers n'ont aucun directeur général pour le moment, Lafleur doit négocier avec Jack Dil-

ler, le vice-président aux sports du Madison Square Garden, le directeur général par intérim Joe Bucchino et l'avocat du Garden, Kevin Billet.

À Québec, on croit que Lafleur rejoindra Bergeron. Les deux sont à Atlantic City où ils jouent au golf.

Bergeron n'était pas disponible, hier. Un porte-parole des Nordiques, Jean Martineau, a été très prudent : « Nous n'avons rien à dire pour le moment », a-t-il dit.

« Guy Lafleur est la propriété des Rangers et tout ce que l'on peut dire ou faire pourrait être considéré comme du maraudage ».

BASEBALL

Ligue nationale

Mardi

Pittsburgh 5, Chicago 4  
Cincinnati 9, Atlanta 3  
Montréal 3, New York 2  
Philadelphie 4, St. Louis 2  
Houston 7, S. Francisco 5  
S. Diego 5, Los Angeles 3

Hier

Pittsburgh à Chicago  
S. Francisco à Houston  
New York à Montréal  
Atlanta à Cincinnati  
Philadelphie à St. Louis  
San Diego à Los Angeles  
Aujourd'hui  
Atlanta, P. Smith (2-8) à Cincinnati, Browning (6-6), 19 h 35

Houston, Scott (12-4) à Montréal, Gross (7-6), 20 h 05

Chicago, Kilgus (5-7) à San Francisco, Garrelts (6-3), 20 h 05  
San Diego, Rasmussen (2-5) à Los Angeles, Valenzuela (4-5), 22 h 35

Ligue américaine

Mardi

Baltimore 16, Toronto 6  
Seattle 8, Kansas City 0  
Detroit 6, New York 5  
Californie 2, Cleveland 1  
Minnesota 11, Oakland 5  
Texas 5, Chicago 1  
Milwaukee 5, Boston 4  
Hier  
Toronto à Baltimore  
Californie à Cleveland

New York à Detroit

Oakland au Minnesota  
Texas à Chicago  
Boston à Milwaukee  
Seattle à Kansas City  
Aujourd'hui  
Boston, Dopsos (7-5) à Milwaukee, Bosio (7-4), 14 h 30  
Toronto, Stieb (7-4) à Baltimore, Schmidt (7-6), 19 h 35  
New York, LaPoint (6-6) à Detroit, Tanana (7-7), 19 h 35  
Californie, M. Witt (5-7) au Minnesota, Oliveras (3-4), 20 h 05  
Kansas City, Sabershen (7-4) à Chicago, Perez (4-8), 20 h 30  
Seattle, Bankhead (5-4) au Texas, Hough (5-7), 20 h 35

AVIS PUBLICS

**AVIS DE DISSOLUTION**  
PRENEZ AVIS que la compagnie PATISSERIE ST-ANDRÉ LÉVE, demandera à l'inspecteur des institutions financières la permission de se dissoudre.  
DONNÉ À LAVAL, le 22 juin 1989.  
PAR MAURICE FERRON, Avocat Procureur de la Compagnie.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 1er juin 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à VENTURA TRANSPORT INC., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 13ème jour de juin 1989, sous le numéro 4165043.  
Ce 15ème jour de juin, 1989  
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 16 juin 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à VENTURA TRANSPORT INC., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 20ème jour de juin 1989, sous le numéro 4168183.  
Ce 22ème jour de juin, 1989  
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS DE LA DEMANDE DE DISSOLUTION  
PRENEZ AVIS que la compagnie, COURTIERS EN PRODUITS, 5 X HW, C./REX PRODUCE BROKERS 'NC, demandera à l'inspecteur généra, des institutions financières la permis. on de se dissoudre.  
MONTREAL, le 22 juin 1989.  
DANIEL MORRIS, C.R.  
PROCUREUR DE LA COMPAGNIE.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL  
NO. 500-12-190535-894  
**COUR SUPÉRIEURE**  
PRÉSENT LE PROTONOTAIRE-ADJOINT BRIGITTE CHEVALIER, Partie demanderesse c. ALEJANDRO DURAN, Partie défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL  
NO. 500-05-00490-874  
**COUR SUPÉRIEURE**  
PRÉSENT PROTONOTAIRE-ADJOINT BASILE DUFOUR, Partie demanderesse c. COMEXTER INC., Partie défenderesse

124201 CANADA INC., et  
RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL, Mis en cause

**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à COMEXTER INC. de comparaitre au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1 est Notre-Dame, Montréal, salle 1100 dans les trente jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la requête en radiation a été remise au greffe à l'intention de COMEXTER INC., défendeur.  
Lieu: Montréal  
Date: 8 juin 1989  
MICHEL MARTIN, P.a.  
Le 29 juin 1989

**APPELS D'OFFRES**  
a) Concession «RESTAURANT» à la Patinoire Outremont.  
b) Concession «BOULOTIQUE DE SPORT» à la Patinoire Outremont.  
Des soumissions cachetées dans les enveloppes adressées et fournies à cette fin, portant la mention ci-haut seront reçues jusqu'à midi, mardi le 11 juillet 1989 au bureau du Directeur général, pour être ouvertes à 14h00 à la Salle du Conseil, 530, avenue Davaar.  
Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par la Ville d'Outremont. Les soumissionnaires pourront se procurer ces formulaires ainsi que les enveloppes de retour, au bureau du Directeur de l'approvisionnement, à l'Hôtel de Ville d'Outremont, 510 avenue Davaar.  
La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers les ou les soumissionnaires(s).  
Jocelyne Perreault, o.m.a. Greffier de la Ville  
Le 29 juin 1989



Les frappeurs

Match d'hier non inclus

	pb	cs	pp	cc	moy.
Aldrete	73	13	7	0	178
Brooks	271	75	33	5	277
Frigard	125	13	19	2	240
Foley	203	44	18	3	217
Galaraga	262	66	45	11	252
Garcia	96	22	9	0	229
Hudler	53	17	7	3	321
Johnson	50	12	11	1	240
Martinez	161	43	14	3	267
Nixon	152	38	16	0	250
Owen	221	51	23	4	231
Pevay	40	9	3	0	225
Raines	253	74	42	4	292
San'venia	121	32	10	2	264
Wallach	271	72	33	3	266

18 H. volés: Nixon 23; Raines 18; Hudler 9; Martinez 8; Galaraga 7; Brooks 5; Garcia 4; Foley, Wallach 3; Fitzgerald, Owen, Santovenia 2.

Les lanceurs

	g-p	mi	pb	rm	mpm
Burke	5-1	45	13	31	258
Gross	7-5	108	52	83	428
Hesketh	4-2	21	21	15	85
Langston	3-2	45	12	23	236
Martinez	7-1	116	36	58	279
McGaffigan	1-3	42	17	18	362
Perez	4-8	91	41	71	455
B.Smith	7-3	106	26	58	220
Victories préservées:	Burke 15; Hesketh, McGaffigan 2.				

Section Est

	g	p	moy.	diff.
MONTRÉAL	42	34	.553	—
NEW YORK	39	34	.534	1/2
CHICAGO	40	35	.533	1 1/2
ST. LOUIS	36	37	.493	4 1/2
PITTSBURGH	31	41	.431	9
PHILADELPHIE	26	46	.361	14

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
SAN FRANCISCO	46	30	.605	—
HOUSTON	43	33	.566	3
CINCINNATI	41	34	.547	4 1/2
LOS ANGELES	37	38	.493	8 1/2
SAN DIEGO	37	40	.481	9 1/2
ATLANTA	29	45	.392	16

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
BALTIMORE	42	31	.575	—
NEW YORK	36	38	.486	6 1/2
TORONTO	36	39	.480	7
MILWAUKEE	36	40	.474	7 1/2
BOSTON	34	38	.472	7 1/2
CLEVELAND	35	40	.467	8
DETROIT	28	45	.384	14

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
OAKLAND	46	31	.597	—
CALIFORNIE	43	30	.589	1
KANSAS CITY	42	32	.568	2 1/2
TEXAS	42	33	.560	3
MINNESOTA	39	37	.513	6 1/2
SEATTLE	35	41	.461	10 1/2
CHICAGO	29	48	.377	17

**AVIS**  
En vertu d'un nantissement commercial en faveur d'une institution financière: CAMION PICK UP NISSAN 1986 sera vendu par

**ENCAN PUBLIC**  
Mercredi, le 5 juillet 1989 à 1:00 p.m. au: 2005 Limoges, Longueuil, P.Q.  
Inspection: Mercredi, le 5 juillet 1989 de 12:00 à 1:00 p.m. CONDITIONS: 25% à l'adjudication, balance comptant ou chèque certifié, sujet aux conditions affichées.

**FOURNIER**  
866-1251